GUIDE TECHNIQUE



PORTES COUPE-FEU

ACOUSTIQUES

COULISSANTES

novoferm.fr

novoferm LUTERMAX

L'esprit coupe-feu

ÉDITO

L'esprit feu, qui nous anime chaque jour, nous offre le plaisir de partager avec vous, dans cet ouvrage, un savoir-faire Français. Novoferm® Lutermax a regroupé dans ce catalogue plus de 60 années d'expérience dans la conception et la réalisation de produits coupe-feu. Ce guide très complet, très détaillé et illustré par les plans de notre gamme de portes coupe-feu a été pensé pour être votre outil de travail, il doit :

- Faciliter votre quotidien,
- Pérenniser notre relation,
- Renforcer votre confiance,
- Construire ensemble notre avenir.

Toutes nos équipes sont mobilisées pour répondre à vos attentes et sont à votre disposition pour vous apporter pleine satisfaction dans les missions qui lui seront confiées.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour vous renseigner sur nos produits « spéciaux » type portes anti souffle, EI240, portes de tunnels HCM… qui feront dans un avenir proche, l'objet d'un catalogue additif.

Bonne lecture à toutes et à tous et à très bientôt sur vos chantiers.

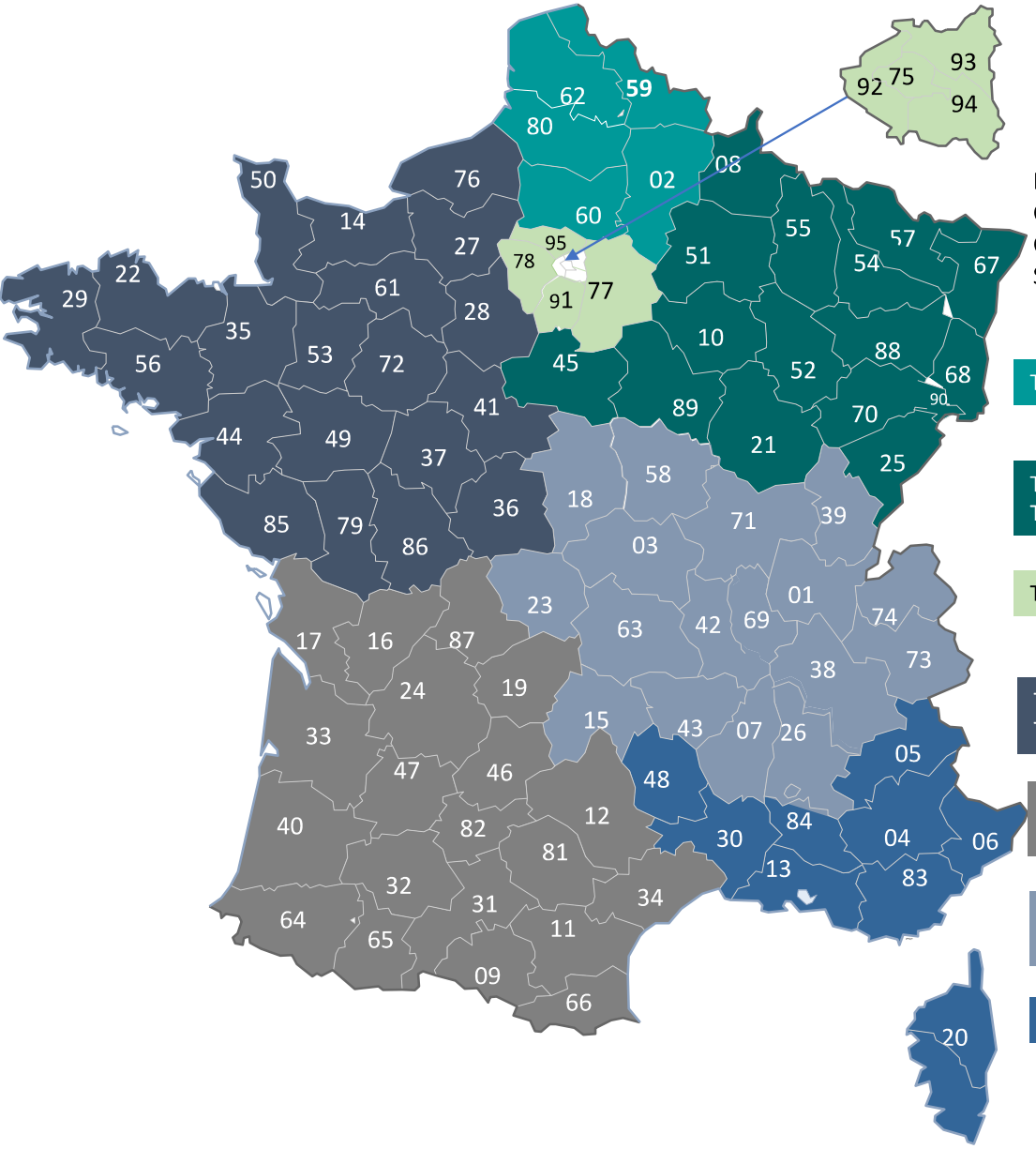
Phillipe GIORGI
Direction des ventes & Marketing

novoferm®

FABRIQUÉ EN FRANCE

Novoferm® Lutermax accompagne vos choix

RÉFÉRENCE	VANTAUXDENOMBRE	FEU	ACOUSTIQUE	THERMIQUE	EFFRACTION	AIR	EAU	VENT	CEMARQUAGE	FEUPVN°	FEUDUSENS	DASPVN°	NFMARQUAGE	FERMETUREDEPRINCIPE	MINIDIMENSIONS	MAXDIMENSIONS	M²VANTAIL(AUX)MAXISURFACE	POSSIBLESINÉGAUXVANTAUX	M²POIDS	ÉPAISSEUR
BLOCS PORTES BATTANTES A 1 et 2 VANTAUX																				
PREMIO MZ1	1	/	41	1,5 à 2,6 m²k		A4 à A2	E3B,5B,7B	VC1,C1	EN 14351-1	/	/	/	/	/	600 x 1350	2000 x 2500		/	34.2 Kg/m²	64mm
PREMIO MZ2	2	/	41	1,5 à 2,6 m²k		A4 à A2	E3B,5B,7B	VC1,C1	EN 14351-1	/	/	/	/	/	1360 x 2500	2000 x 2500		O	34.2 Kg/m²	64mm
FMAX30.1 R	1	EI30	/	/	/	/	/	/	/	13 A 021	RV	/	/	/	505 x 1725	1205 x 2645	3.01 m²	/	40 kg/m²	58 mm
FMAX30.1	1	EI30	41 (-1,-3)		AP2*	A4 à A3	/	/	/	10 A 011	RV	oui	NF	/	455 x 1535	1095 x 2355	2.43 m²	/	45 kg/m²	58 mm
FMAX60.1 R	1	EI60	/	/	/	/	/	/	/	13 A 805	RV	/	/	/	505 x 1725	1200 x 2645	3.00 m²	/	40 kg/m²	58 mm
FMAX60.1	1	EI60	41 (-1,-3)		AP2*	A4 à A3	/	/	/	10 A 012	RV	oui	NF	/	455 x 1530	1090 x 2355	2.43 m²	/	45 kg/m²	58 mm
FMAX120.1	1	EI120	35 (-1,-3)	/	/	/	/	/	/	12 A 129	RV	/	NF	/	455 x 1555	1095 x 2385	2.47 m²	/	57 kg/m²	58 mm
FMAX30.2	2	EI30	En cours	/	/	/	/	/	/	10 A 576	RV	oui	NF	/	690 x 1650	2210 x 2560	10.46 m²	O	45 kg/m²	58 mm
FMAX60.2	2	EI60	En cours	/	/	/	/	/	/	10 A 493	RV	oui	NF	/	690 x 1650	2215 x 2560	10.46 m²	O	45 kg/m²	58 mm
FMAX120.2	2	EI120	En cours	/	/	/	/	/	/	12 A 129	RV	/	NF	/	945 x 1555	2215 x 2385	10.46 m²	O	57 kg/m²	58 mm
F26G	2	EI²90-E120	42 (-2,-5)	/	/	A3	/	/	/	14 000 360	RV	En cours	NF	/	1360 x 1990	3170 x 3340	9.74 m²	O	61 Kg/m²	58 mm
B212	2	EI²120	51 (0-1)	/	/	/	/	/	/	14-001 140	RV	En cours	Non	/	1200 x 1995	4685 x 4650	19.94 m²	O	80 Kg/m²	98 mm
W2GL	2	EI²60	/	/	/	/	/	/	/	15-000770	RV	oui	NF	/	780 x 2020	3240 x 3615	11.3 m²	O	75 Kg/m²	82 mm
TV112	1	EI²120	/	/	/	/	/	/	/	14-000184	RECTO	non	non	/	375 x 375	1040 x 1040	1.04 m²	N	45 kg/m²	46 mm
PORTES COULISSANTES																				
C61SL	1	E60	/	/	/	/	/	/	/	08 A 172	RV	DAS	Non	gravité ou contrepoids	illimitée	6250 x 2410		/	30 kg/m²	58 mm
C61 SD	1	E60	/	/	/	/	/	/	/	08 A 172	RV	DAS	Non	contrepoids	illimitée	6250 x 2470		/	30 kg/m²	58 mm
C62SL	2	E60	/	/	/	/	/	/	/	08 A 172	RV	DAS	Non	gravité ou contrepoids	illimitée	5930 x 2410		N	30 kg/m²	58 mm
C62 SD	2	E60	/	/	/	/	/	/	/	08 A 172	RV	DAS	Non	contrepoids	illimitée	5930 x 2470		N	30 kg/m²	58 mm
C16-C16P	1	EI²60	/	/	/	/	/	/	/	14-A-139	RV	DAS	Non	gravité ou contrepoids	illimitée	5490 x 5050	20.25 m²	/	45 kg/m²	83 mm
C112	1	EI²120	/	/	/	/	/	/	/	14-A-013	RV	DAS	Non	gravité ou contrepoids	illimitée	5500 x 5060	20.25 m²	/	50 kg/m²	78 mm
C112S	1	EI²120	/	/	/	/	/	/	/	RS10-043	RV	DAS	Non	gravité ou contrepoids	1200 x 2250	4800 x 4500		/	50 kg/m²	78 mm



Présence Commerciale

novoferm LUTERMAX
L'esprit coupe-feu

Direction commerciale & Marketing : Philippe GIORGI – Tel : 06 23 16 96 35
Coordinatrice Marketing & Commerciale : Catherine ROGER – 01 64 14 38 30
Confirmation de commandes : Gaelle DUMORTIER – 01 64 14 38 02
Service chantiers : Cécile TURAC– 01 64 14 38 05

TCI : Laurent LEFEVRE : laurent.lefebvre@novoferm.fr ☎ 06 46 77 53 36 - fax : 02 40 78 62 14

TCI : Jean-françois LAURENT : jean-francois,laurent@novoferm.fr ☎ 06 80 26 14 67
TCS : Guillaume CHERAMY : Guillaume.cheramy@novoferm.fr ☎ 07 57 43 87 74- fax : 02 40 78 62 42

TCI : Guillaume CHERAMY : guillaume.cheramy@novoferm.fr ☎ 07 57 43 87 74 – fax : 02 40 78 62 42

TCI : Mickael CAZUC : mickael.CAZUC@novoferm.fr ☎ 06 72 53 29 37 – fax : 02 40 78 62 15
TCI : Olivier MOREAU : olivier.moreau@novoferm.fr ☎ 06 03 29 13 77 – fax : 02 40 78 62 15

TCI : Sylvain RICHARD : sylvain.richard@novoferm.fr ☎ 06 21 49 11 21 - fax : 02 40 78 62 52
TCI : Justine MAZIERE : justine.maziere@novoferm.fr ☎ 07 57 44 30 34 – fax : 02 40 78 62 52

TCI : Fanny CHAMBRY : fanny.chambry@novoferm.fr ☎ 07 86 65 80 43 – fax : 04 72 24 95 80
TCS : Maryne PRUNIERES : maryne.prunieres@novoferm.fr ☎ 01 64 14 37 95– fax : 02 40 78 62 42

Maryne PRUNIERES : maryne.prunieres@novoferm.fr ☎ 01 64 14 37 95 – fax : 02 40 78 62 42

© comersis.com

IM72246-10 novembre 2023

La porte coupe-feu est un dispositif de fermeture sécuritaire pour la protection passive contre l'incendie. Sa fonction est de compartimenter un bâtiment avec pour objectifs d'éviter la propagation d'un incendie, de protéger les personnes, les biens, les bâtiments et de faciliter l'évacuation. Régie par un grand nombre de réglementations, de normes, de codes et de règles, la porte coupe-feu est testée par un laboratoire certifié et homologué et fait l'objet d'un procès-verbal.

De part sa maîtrise technique et son expertise réglementaire,
Novoferm® Lutermax dispose d'une très vaste bibliothèque de procès-verbaux.



IMMEUBLE
DE GRANDE HAUTEUR



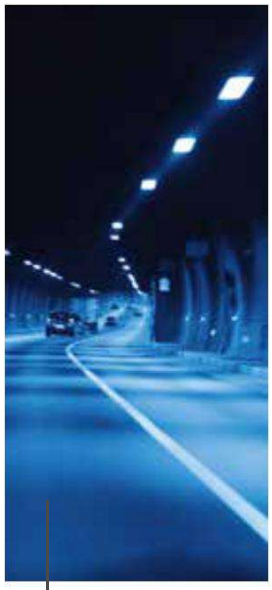
ERP / HABITAT



LOGISTIQUE



INDUSTRIE



TUNNEL

Portes battantes F23 et F26G.





Porte coulissante C61SL.

Porte battante B112 S.



Porte battante B112 HCM.





Portes battantes Série F.

Porte coulissante C112.





Porte coulissante avec 2 portes va et vient intégrées.

CONTACTEZ-NOUS

Novoferm® Lutermax :
Fermetures coupe-feu
530, avenue Georges Clémenceau
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél. 01 64 14 38 00 - Fax 02 40 78 62 42
E-mail : lutermax@novoferm.fr

novoferm.fr
Retrouvez tous vos contacts commerciaux,
un espace réglementation,
un espace produits (fiches, plan DWG, réservation)
et téléchargez en ligne vos PV nominatifs.

1960 **Innovation**
La société Luterma, fabricant de portes bois et métalliques réalise son premier essai d'une porte battante coupe-feu métallique.

1973 **Changement de nom**
Luterma devient Lutermax.

1976 **Intégration**
Lutermax intègre Fichet Bauche.

1991 **Innovation**
1er essai coupe-feu des portes va-et-vient WGL.

1994 **Innovation**
1er essai coupe-feu des portes Série F.

1995 **Création**
Fichet Bauche filialise son activité portes coupe-feu en créant Lutermax SA.

1997 **Intégration**
Lutermax intègre Novoferm® France.

1998 **Innovation**
1er essai coupe-feu des portes Série B.

1999 **Qualité**
Certification ISO 9001.

2001 **Innovation**
1er essai coupe-feu des portes Série B Tunnel.

2003 **Groupe**
Novoferm® France rejoint le Groupe Japonais Sanwa Holdings Corporation, leader mondial de la fermeture.

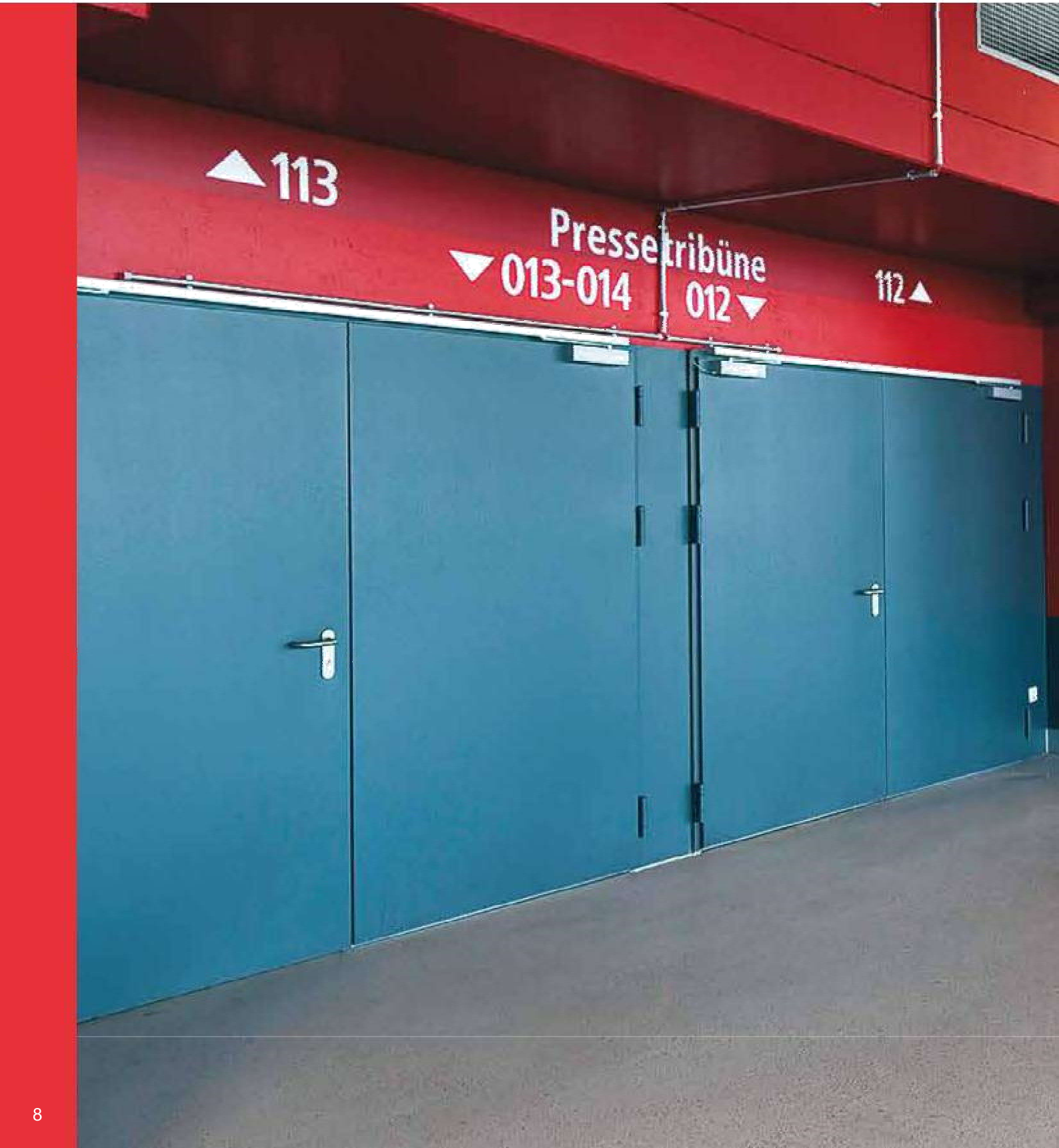
2010 **Innovation**
Lancement F-Max.

2011 **Innovation**
Lancement HC-Max. **13 avril :** Certificat I16.

2013 **Innovation**
Passage des produits aux normes européennes.

2016 **Ensemble**
Écrivons la suite de l'histoire…

PORTES CE



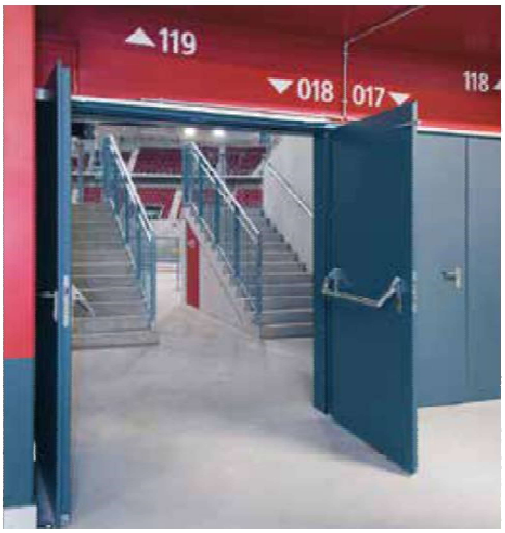
CE

Qu'est-ce que le marquage CE ?

Le marquage CE n’est pas un label de qualité mais un marquage réglementaire obligatoire pour tous les produits couverts par une norme européenne harmonisée. Il autorise uniquement la libre circulation de ces produits dans l’Espace Économique Européen (EEE).

En établissant la Déclaration des Performances (DoP) et en apposant le marquage CE, le fabricant assume la responsabilité de la conformité du produit qu’il met sur le marché, mais rien n'indique que le produit marqué est conforme au produit déclaré dans la DoP.

Pour être marqué CE, un bloc-porte doit faire l’objet d’une commande unique et doit être livré complet (équipé ou accompagné de tous ses accessoires en dehors du cylindre et de la garniture).





Porte battante MZ ouverte et vue extérieure

Le marquage des blocs portes extérieurs

2006

Homologation de la norme européenne : NF EN 14351-1

Norme produit, caractéristiques de performance - Partie 1 : "Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristiques de résistance au feu et/ou dégagement de fumée" et en 2010, de son Amendement A1.

La norme européenne harmonisée :
NF EN 14351-1:2006+A1:2010

Elle s'applique aux blocs-portes extérieurs manuels pour piétons, avec vantaux plans ou menuisés, complétés d'impostes ou de parties adjacentes intégrées dans un châssis individuel (si elles existent).



Le marquage CE est obligatoire depuis le 01/02/2010 par décision de la commission européenne.

BLOC PORTE MÉTALLIQUE 1 VANTAIL ET 2 VANTAUX

Issue de secours et extérieur "Premio"


PERMÉABILITÉ À L'AIR


ÉTANCHÉITÉ À L'EAU


RÉSISTANCE AU VENT


APTITUDE AU DÉBLOCAGE


ISOLATION THERMIQUE : U= W/M2K.


ISOLATION ACOUSTIQUE EN DB

BLOC PORTE CE SELON EN 14351-1 :

- Conforme au système 1 et 3
- Isolation thermique à partir de U = 1,5 m²K selon EN 10077-1
- Isolation acoustique : 21 dB

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

1 VANTAIL	Mini	Maxi
Largeur	416	1416 (GE)
Hauteur	673	2958 (GE)

DESCRIPTIF DE BASE

SUPPORT

- Montage et fixation sur mur béton, maçonnerie métal
- Épaisseur du support : Mini 110 mm

DORMANT

- Bâti d'angle profilé à visser en acier galvanisé d'épaisseur 20/10e avec pré-laquage RAL 9016 de même teinte que l'ouvrant, ou bâti tubulaire pose en tunnel ou en applique
- Bâti soudé avec 2 ou 3 paumelles fixes en standard (à ressort), paumelles réglables 3D en option
- Bâti profilé avec joint d'étanchéité encastré
- 2 pions anti-dégondage
- Barre d'écartement au niveau du sol fini

OUVRANT

- Parements en acier galvanisé de 1 mm, formant un caisson de 64 mm à double recouvrement sur 3 côtés avec finition pré-laquée BLANC RAL 9016 par poudrage polyester aspect givré (autres teintes sur demande).
- Masse vantail = 34,2kg/m², avec vitrage 38,4kg/m²

ÉQUIPEMENTS

- Serrure de sécurité à mortaiser un point ou 3 points (pênes dormants) de fermeture latérale avec double béquillage et cylindre européen, ou antipanique 1 ou 3 points selon système 1 et 3 conforme EN 1125.
- Ferme porte à glissière, à compas, intégré au bâti.

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

- Oculus rectangulaire dimension du clair de vitrage 500 x 400, 460 x 910, 460 x 1500
- Imposte démontable jusqu'à 3500 (vitré ou acier plein)

PERFORMANCES AEV ET AUTRES

- **A**IR : A4 ou A2
- **E**AU : E3B ou 5B ou 7B
- **V**ENT : VC1 ou C1
- Acoustique : 41 dB avec plinthe et seuil, 37 db avec plinthe automatique
- Thermique : U = 1.5 à 2.6 m²K (porte 1 vantail sans oculus)

FINITIONS

- 20 RAL au choix, thermolaquage givré mat
- Décors "sublimation" : ultra résistant



PERMÉABILITÉ À L'AIR | ÉTANCHÉITÉ À L'EAU | RÉSISTANCE AU VENT | APTITUDE AU DÉBLOCAGE | ISOLATION THERMIQUE : U= W/M2K. | ISOLATION ACOUSTIQUE EN DB

BLOC PORTE CE SELON EN 14351-1 :

- Conforme au système 1 et 3
- Isolation thermique à partir de U = 1,5 m²K selon EN 10077-1
- Isolation acoustique : 21 dB

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

2 VANTAUX	Mini	Maxi
Largeur	966	2916 (GE)
Hauteur	1548	2958 (GE)

DESCRIPTIF DE BASE

SUPPORT

- Montage et fixation sur mur béton, maçonnerie métal
- Épaisseur du support : Mini 110 mm

DORMANT

- Bâti d'angle profilé à visser en acier galvanisé d'épaisseur 20/10e avec pré-laquage RAL 9016 de même teinte que l'ouvrant, ou bâti tubulaire pose en tunnel ou en applique.
- Bâti soudé avec 2 ou 3 paumelles fixes en standard (à ressort), paumelles réglables 3D en option
- Bâti profilé avec joint d'étanchéité encastré
- 2 pions anti-dégondage
- Barre d'écartement au niveau du sol fini

OUVRANT

- Parements en acier galvanisé de 1 mm, formant un caisson de 64 mm à double recouvrement sur 3 côtés avec finition pré-laquée BLANC RAL 9016 par poudrage polyester aspect givré (autres teintes sur demande)
- Masse vantail = 34,2 kg/m², avec vitrage 38,4 kg/m²

ÉQUIPEMENTS

- Serrure de sécurité à mortaiser un point ou 3 points (pênes dormants) de fermeture latérale avec double béquillage et cylindre européen, ou antipanique 1 ou 3 points selon système 1 et 3 conforme EN 1125
- Ferme porte à glissière, à compas, intégré au bâti
- Crémone mortaisée point haut et bas déverrouillage par targette et/ou béquille positionnée à 1500 du sol (option hauteur 1050).

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

- Oculus rectangulaire dimension du clair de vitrage 500 X 400, 460 x 910, 460 x 1500
- Imposte démontable jusqu'à 3500 (vitré ou acier plein)

FINITIONS

- 20 RAL au choix, thermolaquage givré mat
- Décors "sublimation" : ultra résistant

PERFORMANCES AEV ET AUTRES

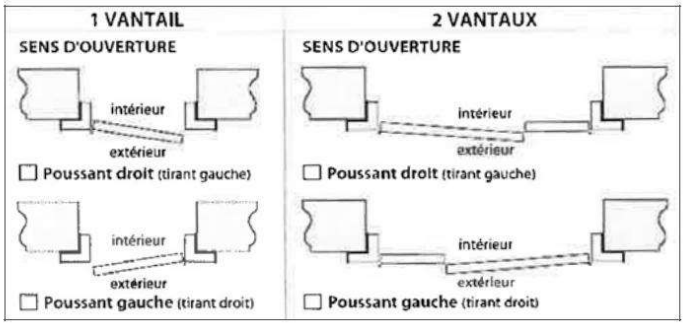
- **A**IR : A4 ou A2
- **E**AU : E3B ou 5B ou 7B
- **V**ENT : VC1 ou C1
- Acoustique : 41 dB avec plinthe et seuil, 37 db avec plinthe automatique
- Thermique : U = 1.5 à 2.6 m²K

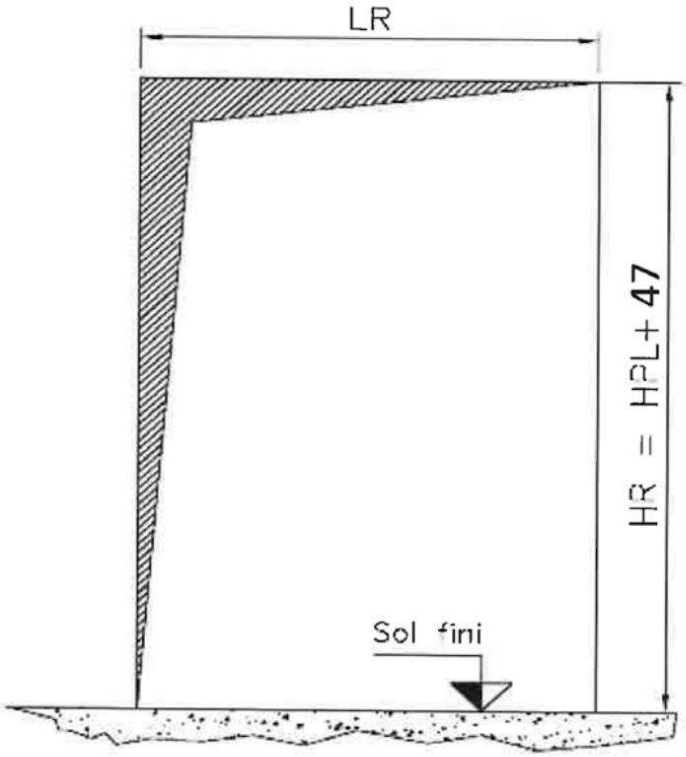
BLOC PORTE MÉTALLIQUE 1 VANTAIL ET 2 VANTAUX

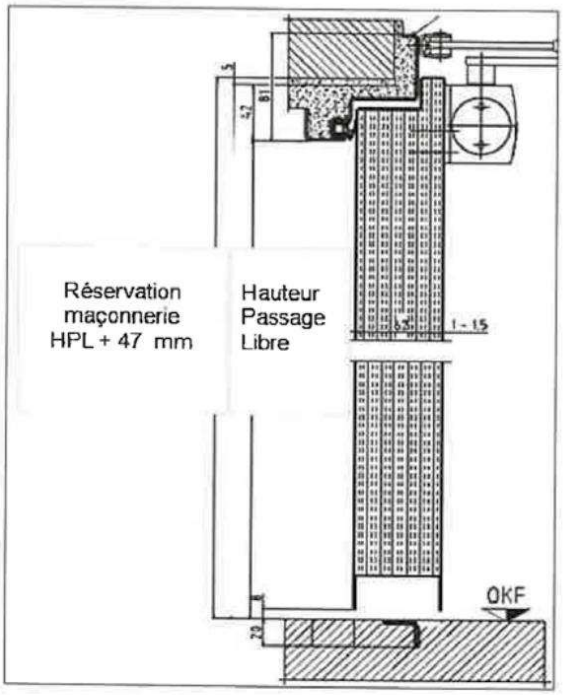
Issue de secours et extérieur "Premio"

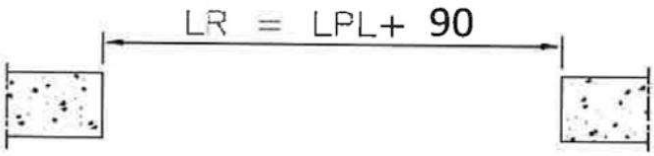
	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti d'angle	90	47

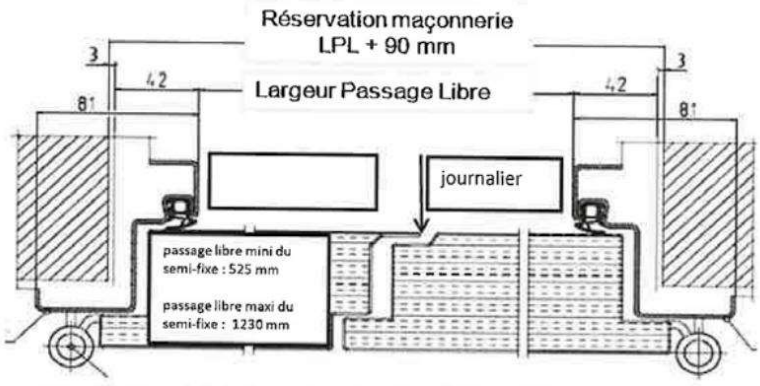
BÂTI D'ANGLE À VISSER

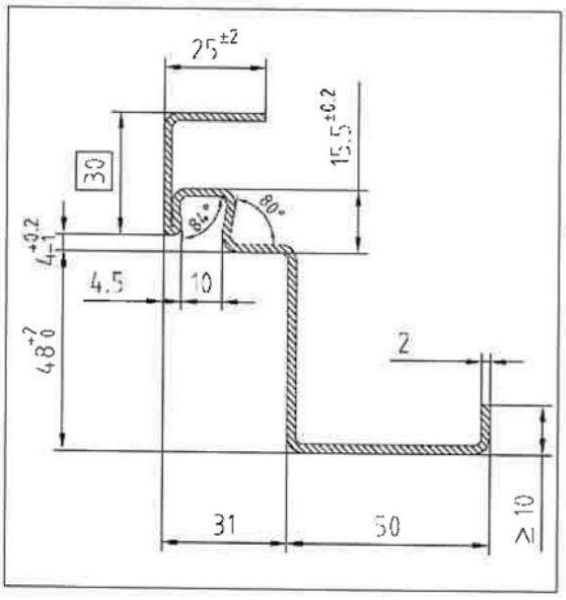






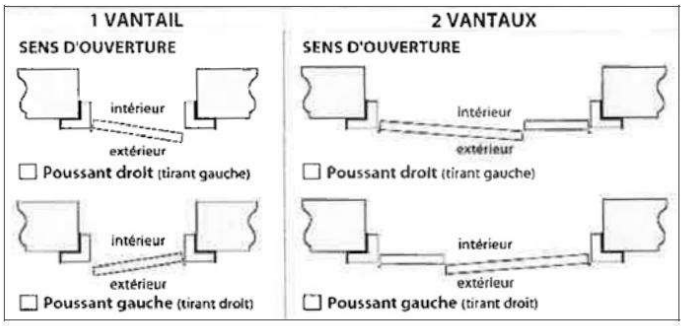


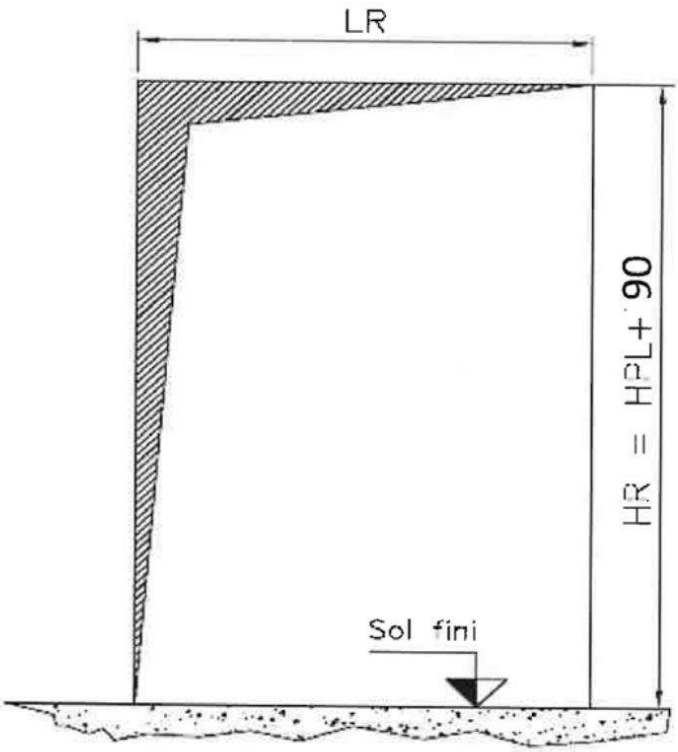


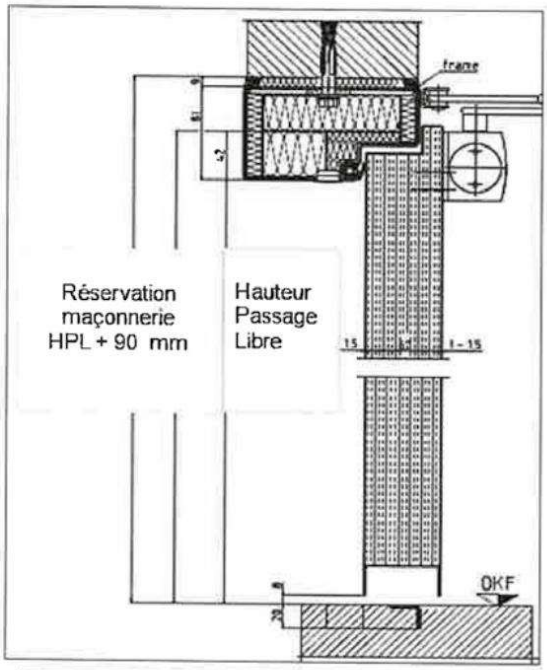


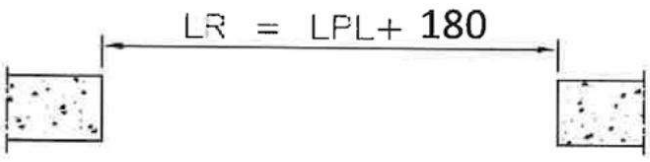
BÂTI TUBULAIRE

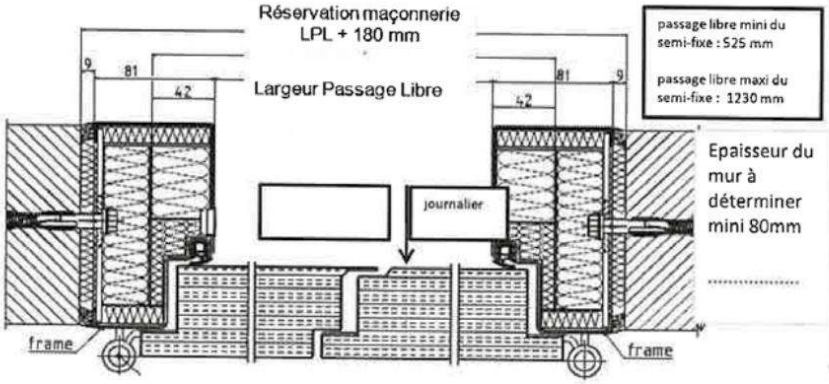
	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti tubulaire standard	180	90

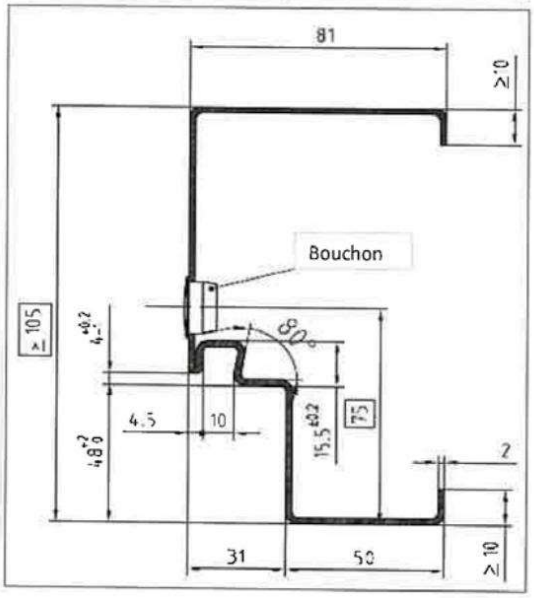




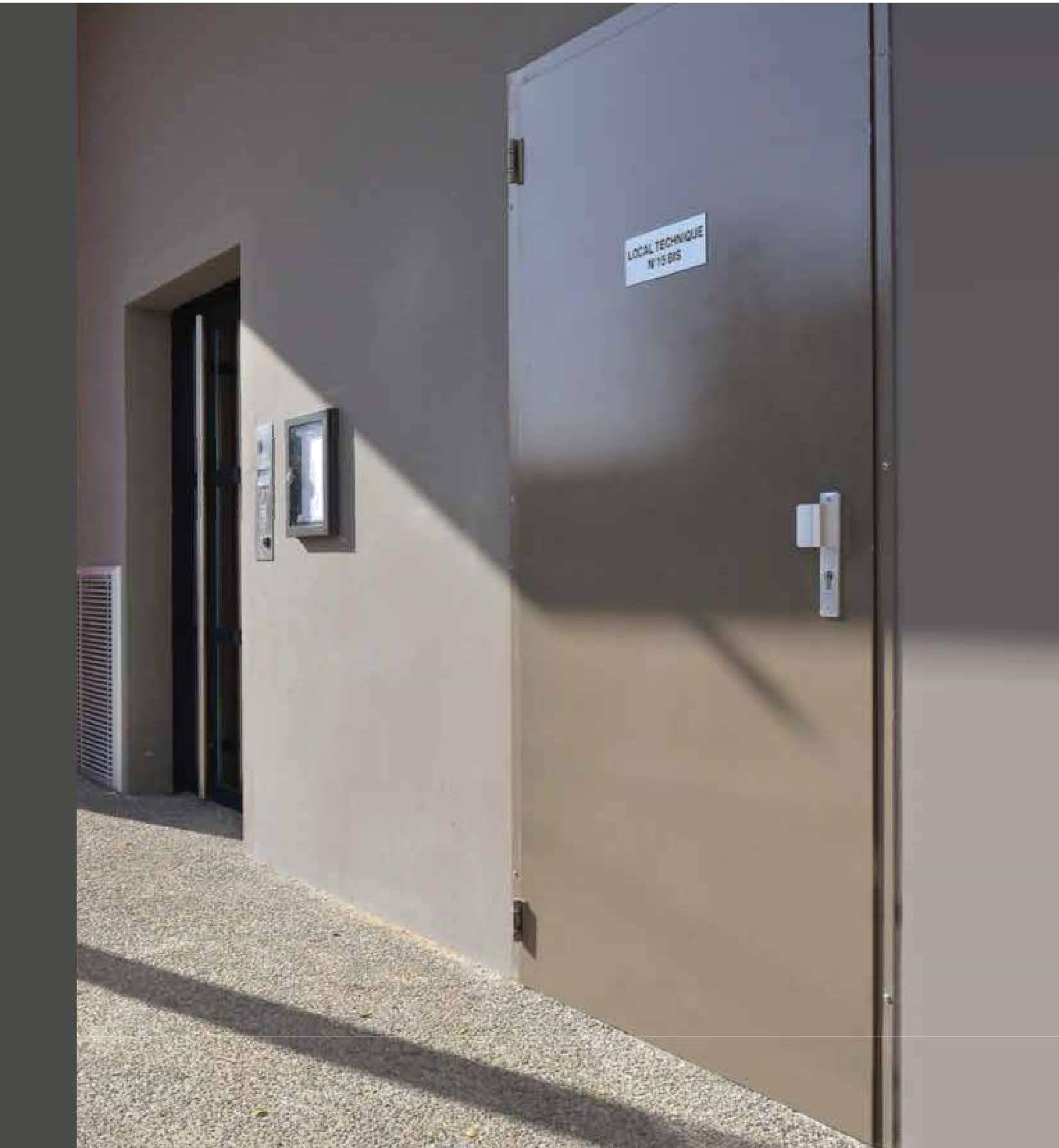








PORTES COUPE-FEU

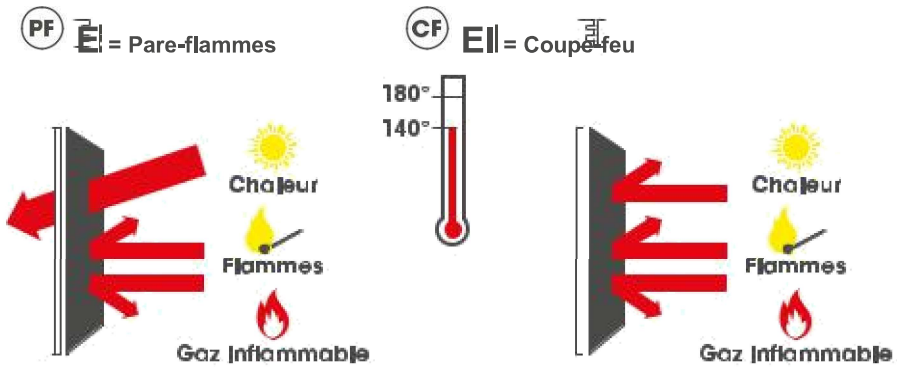


ÉVALUATIONS COUPE-FEU

Pour l'évaluation par essai de la résistance au feu des blocs-portes, l'arrêté du 22 mars 2004 rend obligatoire l'usage des normes françaises et européennes NF EN 1363-1 et NF EN 1634-1.

Le nouveau système de classification par essai est modifié de la façon suivante :

- **E = PF :** le pare-flammes symbolisé par P.F. est remplacé par l'étanchéité au feu symbolisé par **E.**
- **EI = CF :** le coupe-feu symbolisé par C.F. est remplacé par l'isolation thermique symbolisée par **EI**. Les niveaux de performance sont exprimés en minute et non plus en fraction d'heure ou en heure.



Exemples :
E 30 remplace le P.F. 1/2 heure
EI 120 remplace le C.F. 2 heures

On peut ultérieurement modifier les matériaux ou constituants d'un élément de construction d'une porte coupe-feu en obtenant du laboratoire ayant délivré le document de référence l'un des documents suivants :

« **Avis de chantier »,** valable uniquement pour un chantier spécifique, qui correspond à une demande spéciale d'étude au laboratoire d'un produit existant réalisé ou mis en œuvre dans un environnement particulier sortant des limites du procès verbal de classement.

«**Extension du Procès-Verbal »,** qui correspond à une modification d'un constituant du produit en se basant sur un essai complémentaire ou sur des éléments traités dans d'autres procès verbaux.

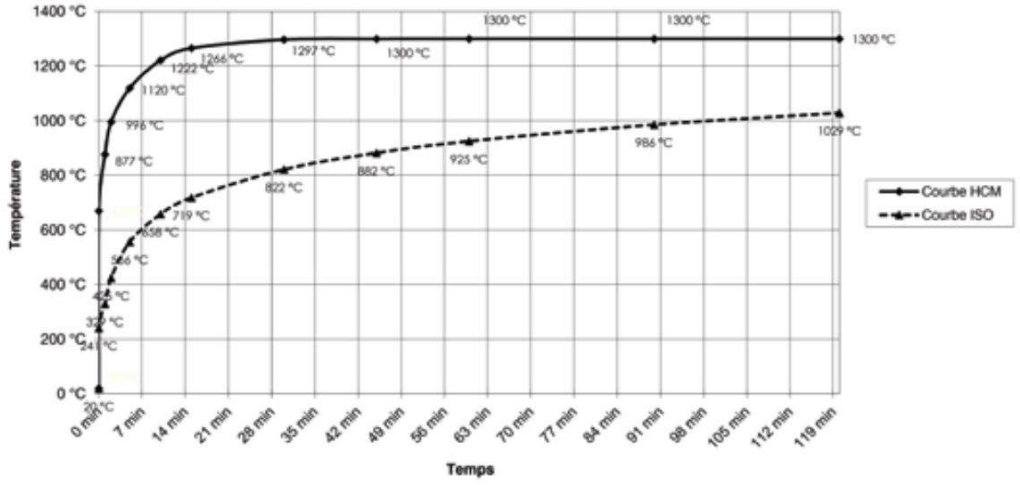
« **Procès verbal par analogie »,** qui correspond à la rédaction d'un procès verbal pour un produit en se basant sur des éléments traités dans d'autres procès verbaux.

Essais au feu et procès verbaux

Les portes coupe-feu doivent faire l'objet d'essais mécaniques et d'essais au feu réalisés par des laboratoires d'essais agréés.

La procédure d'essai est la suivante :

1. Remise d'un dossier technique détaillé et de prototypes au laboratoire compétent.
2. Prototypes soumis au feu sur un four suivant une courbe de température normalisée (ISO ou HCM) *(Cf. schéma ci-dessous)*.
3. Relevé de température de la porte sur sa face non exposée. Vérification de son étanchéité et de sa tenue mécanique au feu.
4. Rédaction d'un rapport d'essai.
5. Procès verbal établi après contrôle de conformité en fabrication courante. Y figure le classement au feu obtenu, les limites dimensionnelles de mise en œuvre du produit et le sens du feu.





Porte B212 avec portillon – Essai feu après 2h16.

BLOC PORTE BATTANT 1 VANTAIL

F-Max 30.1

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 30
EFFECTIS N° 10-A-011



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 30 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 30 (Ferme porte + bandeau)

Procès verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 29 (Ferme porte + ventouse)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
2,43 m²	1095	2350	455	1535

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 45 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles "haute qualité : utilisation intensive" montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles

ÉQUIPEMENTS STANDARDS PRÉMONTÉS EN USINE (sur porte peinte)

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen
- Antipanique NOVOPUSH ou NOVOGUARD (non montée en usine) 1 et 3 points avec serrure de sécurité à mortaiser avec 1/2 béquille avec ou sans cylindre
- Ferme porte à glissière côté opposé aux paumelles

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Serrure d'urgence béquillage PMR
- Ferme porte à bras glissière ou compas montage côté paumelles/côté opposé aux paumelles
- Serrure ou antipanique à verrouillage automatique, fouillot en 2 parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique (émission ou rupture) avec sécurité mécanique de fonctionnement
- Plinthe automatique en partie basse
- Contrôle d'accès par ventouses électro magnétiques fournies, intégrées dans l'huisserie, conforme à la NFS 61937

OCULI

- Oculus EI30 sur pare-close métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire L 270 x H 370, L 270 x H 770
- Circulaire diamètre 300, 400 mm
- Grille de ventilation en partie basse du vantail EI^{2}30, dimension de clair L 360 x H 160

FINITIONS

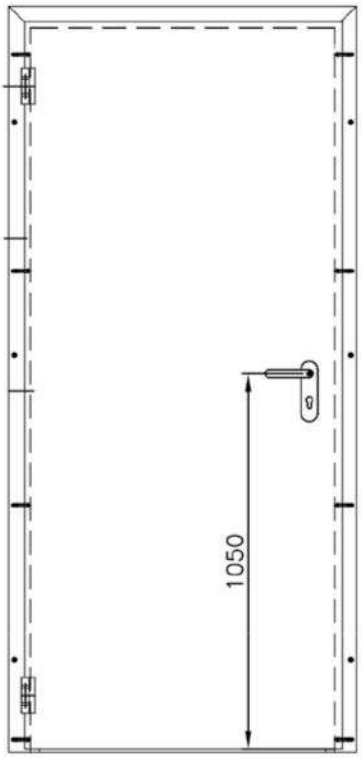
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

DORMANT

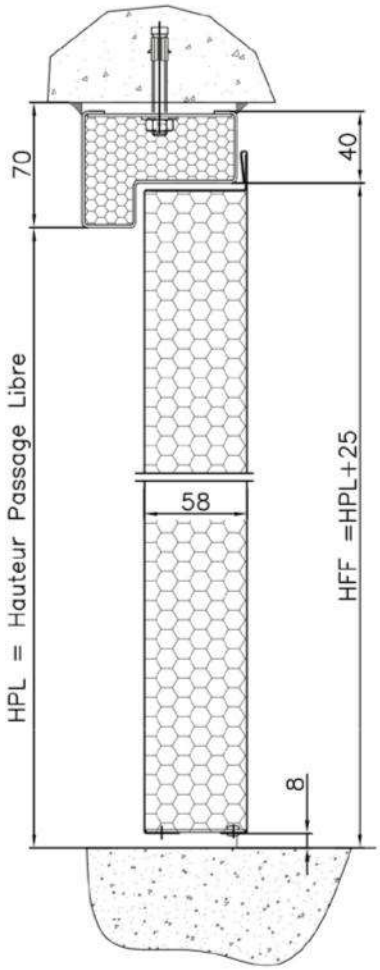
- Bâti rénovation pour pose vissée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure
- Montage sur cloison mégastil

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 70	HPL + 35
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 30

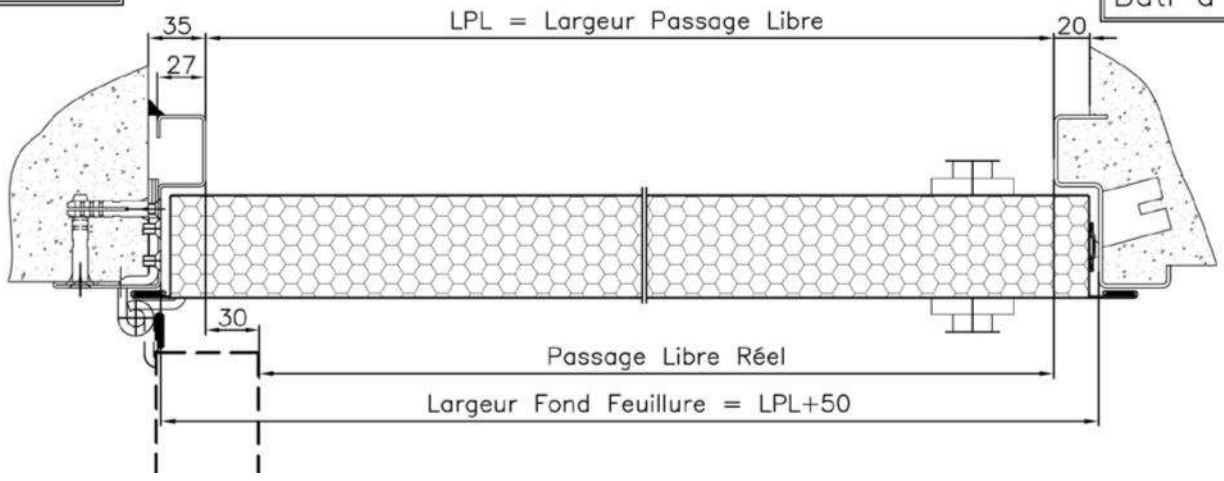


Bati Tubulaire standard



Bati Zed

Bati à Sceller



BLOC PORTE BATTANT 1 VANTAIL

F-Max 60.1

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 60
EFFECTIS N° 10-A-012



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 60 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 30 (Ferme porte + bandeau)
Procès verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 29 (Ferme porte + ventouse)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
2,43 m²	1090	2355	455	1530

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 45 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles "haute qualité : utilisation intensive" montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles

ÉQUIPEMENTS STANDARDS PRÉMONTÉS EN USINE (sur porte peinte)

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen
- Antipanique NOVOPUSH ou NOVOGUARD (non montée en usine) 1 et 3 points avec serrure de sécurité à mortaiser avec 1/2 béquille avec ou sans cylindre
- Ferme porte à glissière côté opposé aux paumelles

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Serrure d'urgence béquillage PMR
- Ferme porte à bras glissière ou compas montage côté paumelles/côté opposé aux paumelles.
- Serrure ou antipanique à verrouillage automatique, fouillot en 2 parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique (émission ou rupture) avec sécurité mécanique de fonctionnement
- Plinthe automatique en partie basse.
- Contrôle d'accès par ventouses électro magnétiques fournies, intégrées dans l'huisserie, conforme à la NFS 61937

OCULI

- Oculus EI60 sur pare-close métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire L 270 x H 370, L 270 x H 770
- Circulaire diamètre 300, 400 mm

FINITIONS

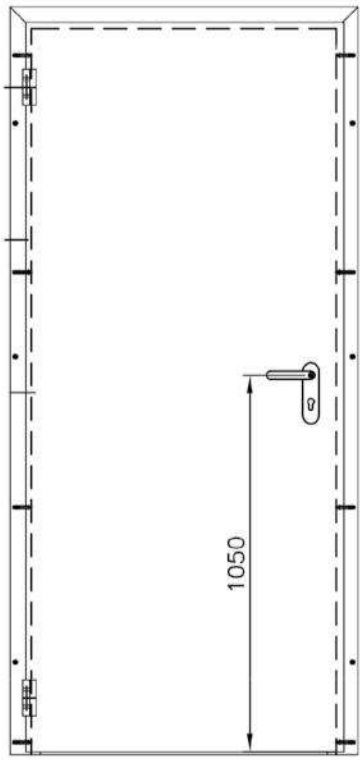
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

DORMANT

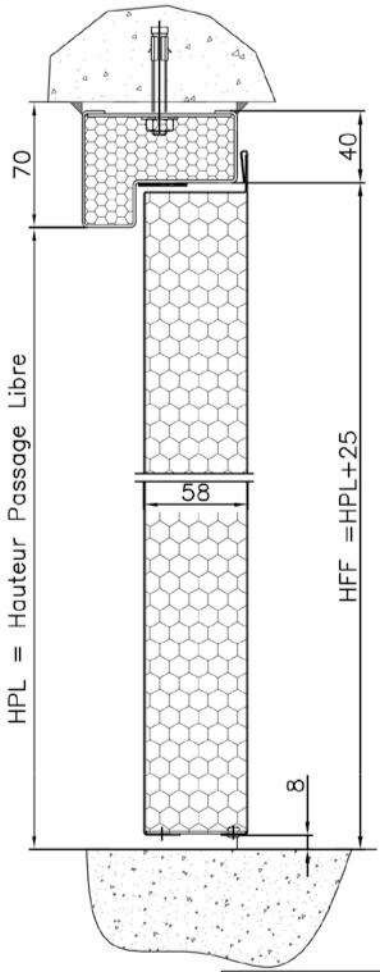
- Bâti rénovation pour pose vissée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 70	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

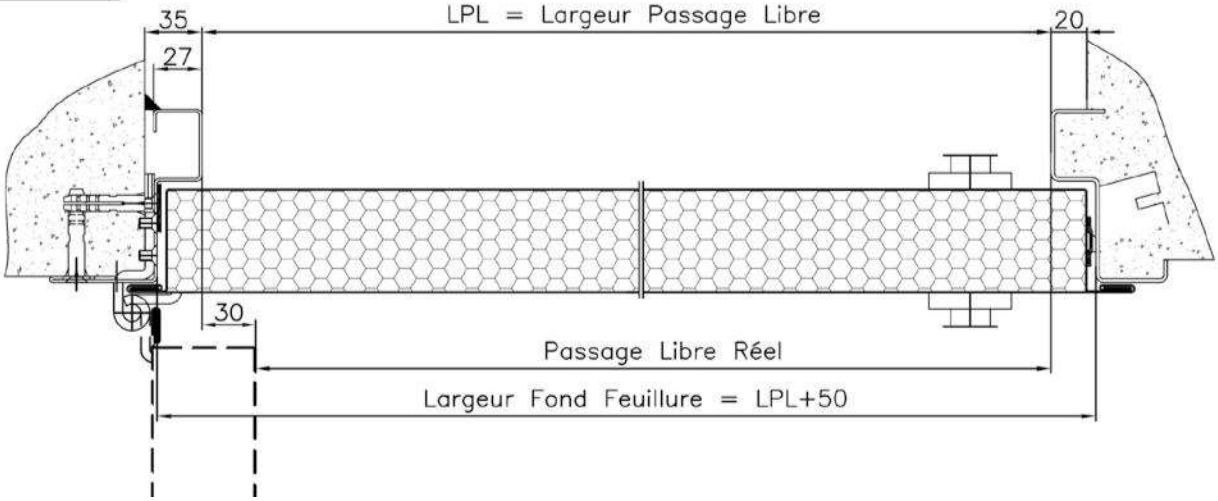
Largeur Passage Libre Réel : LPL - 30



Bati Tubulaire standard



Bati Zed



Bati à Sceller

BLOC PORTE BATTANT 1 VANTAIL

F-Max 120.1

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° 12-A-129



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 120 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 30 (FP + bandeau)

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 29 (FP + ventouse)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
2,47 m²	1095	2385	455	1555

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 57 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles "haute qualité : utilisation intensive" montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Trois pions antidégondage fixés dans le chant du vantail côté paumelles

ÉQUIPEMENTS STANDARDS PRÉMONTÉS EN USINE (sur porte peinte)

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen
- Antipanique NOVOPUSH ou NOVOGUARD (non montée en usine) 1 et 3 points avec serrure de sécurité à mortaiser avec 1/2 béquille avec ou sans cylindre
- Ferme porte à glissière côté opposé aux paumelles

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Verrouillage 3 points (serrure ou antipanique) sur avis de chantier.
- Serrure d'urgence béquillage PMR
- Ferme porte à bras glissière ou compas montage côté paumelles/côté opposé aux paumelles.
- Serrure ou antipanique à verrouillage automatique, fouillot en 2 parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique (émission ou rupture) avec sécurité mécanique de fonctionnement
- Ventouses insérées dans le bâti et le vantail, côté serrure.
- Plinthe automatique en partie basse.
- Contrôle d'accès par ventouses électromagnétique fournies, intégrées dans l'huisserie, conforme à la NFS 61937

OCULI

- Oculus EI120 sur pare-close métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire L 260 x H 360

- Circulaire diamètre 400 mm

FINITIONS

- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL.
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

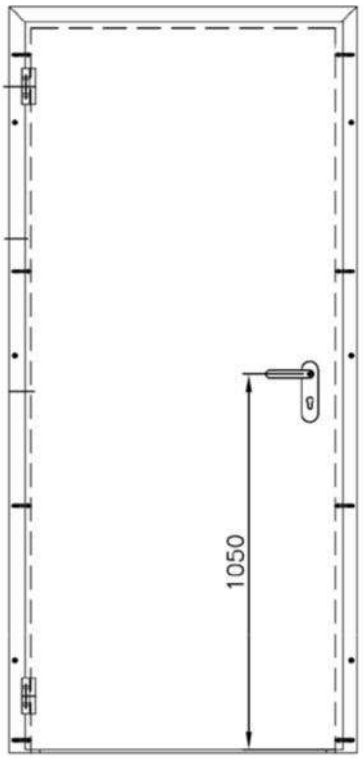
DORMANT

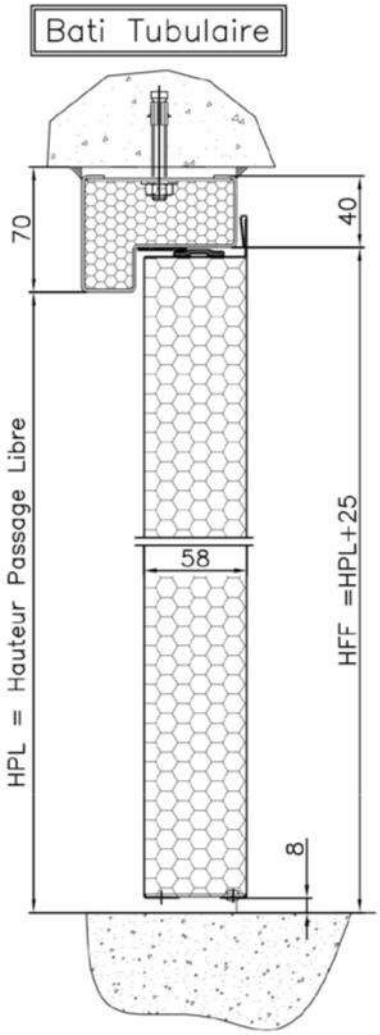
- Bâti rénovation pour pose vissée dans l'huisserie existante

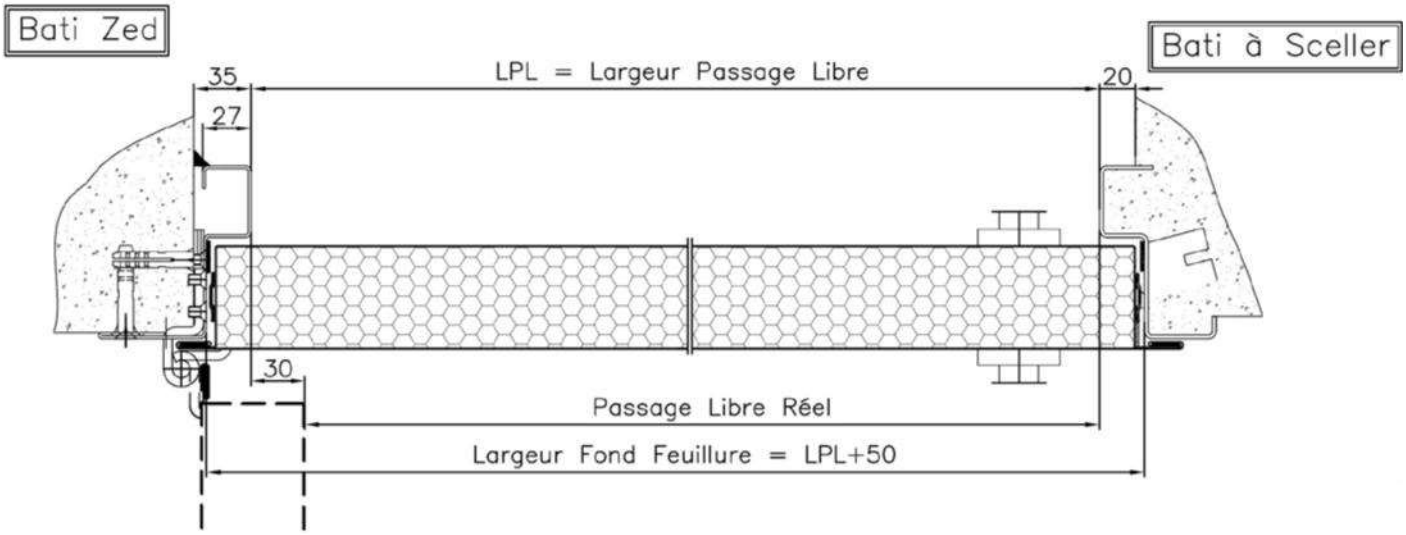
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure
- Montage et fixation sur mur béton ou cloison sèche de type mégastil (selon PV RS 06-02A du CSTB)

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 64	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 30







BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX

F-Max 30.2

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 30
EFFECTIS N° 10-A-576



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 30 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 30 (Ferme porte + bandeau)
Procès verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 29 (Ferme porte + ventouse)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantaux	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
5,23 m²	2210	2560	690	1650

Vantaux inégaux possibles : Le rapport vantail semi-fixe/vantail mobile devra toujours être supérieur à 0.53 avec mini vantail semi-fixe de 248 mm.

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 45 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles « haute qualité : utilisation intensive » montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles sur chaque vantail

ÉQUIPEMENTS STANDARDS PRÉMONTÉS EN USINE (sur porte peinte)

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen
- Antipanique NOVOPUSH ou NOVOGUARD (non montée en usine) 1 et 3 points avec serrure de sécurité à mortaiser avec 1/2 béquille avec ou sans cylindre
- Crémone à mortaiser à verrouillage automatique haut et bas sur le vantail semi-fixe ou antipanique 2 points agissant sur la crémone automatique, borgne côté paumelles.
- Ferme porte à glissière côté opposé aux paumelles sur les deux vantaux
- Sélecteur de fermeture vertical à galet

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Serrure d'urgence béquillage PMR
- Ferme porte à bras glissière ou compas montage côté paumelles/côté opposé aux paumelles.
- Serrure ou antipanique à verrouillage automatique, fouillot en 2 parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique (émission ou rupture) avec sécurité mécanique de fonctionnement.
- Crémone en applique assurant deux points de fermeture haut et bas, ou serrure antipanique en applique UNIPAD à deux points de fermeture haut et bas manœuvrée

OCULI

- Oculus EI30 sur pareclose métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire 270 x 370 ou 270 x 770, Circulaire diamètre 300 ou 400 mm
- Grille de ventilation en partie basse du vantail EI30, dimension de clair L 360 x H 160

FINITIONS

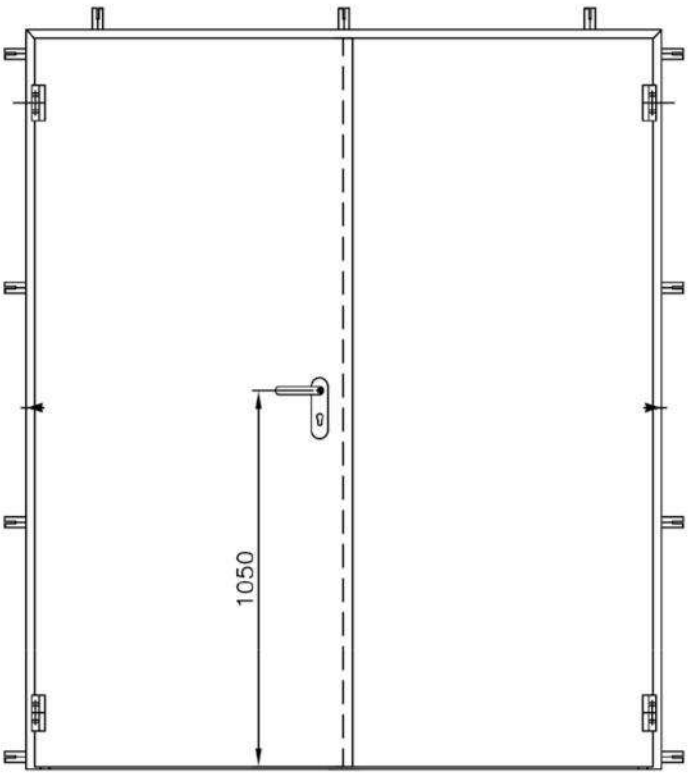
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL.
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

DORMANT

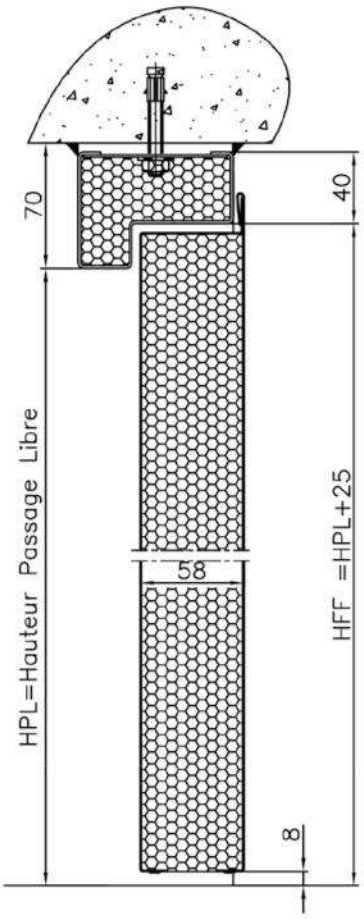
- Bâti rénovation pour pose vissée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 64	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 60

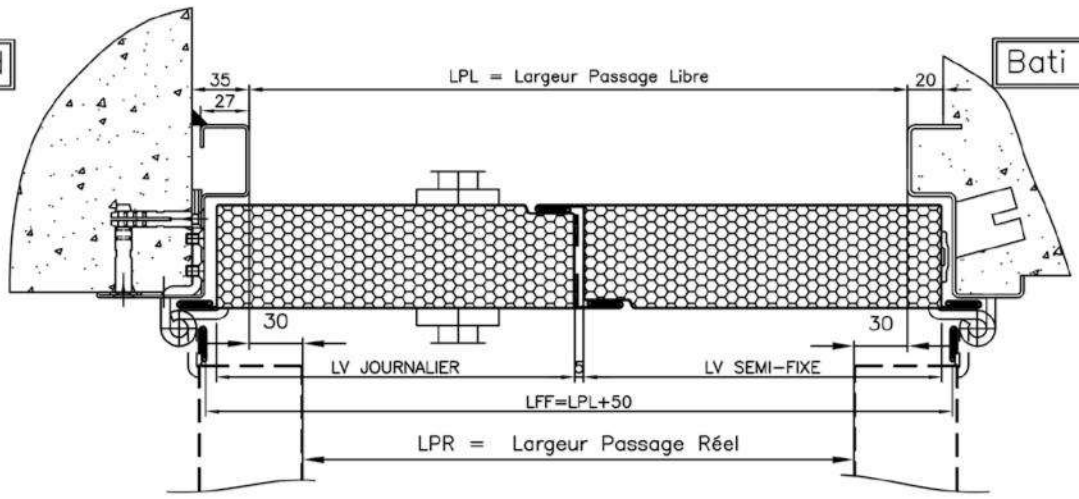


Bati Tubulaire



Bati Zed

Bati à Sceller



BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX

F-Max 60.2

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 60

EFFECTIS N° 10-A-493



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 60 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 30 (Ferme porte + bandeau)

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 29 (Ferme porte + ventouse)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantaux	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
5,23 m²	2210	2555	690	1650

Vantaux inégaux possibles : Le rapport vantail semi-fixe/vantail mobile devra toujours être supérieur à 0.53 avec mini vantail semi-fixe de 248 mm.

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 45 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles « haute qualité : utilisation intensive » montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles sur chaque vantail

ÉQUIPEMENTS STANDARDS PRÉMONTÉS EN USINE (sur porte peinte)

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen
- Antipanique NOVOPUSH ou NOVOGUARD (non montée en usine) 1 et 3 points avec serrure de sécurité à mortaiser avec 1/2 béquille avec ou sans cylindre
- Crémone à mortaiser à verrouillage automatique haut et bas sur le vantail semi-fixe ou antipanique 2 points agissant sur la crémone automatique, borgne côté paumelles.
- Ferme porte à glissière côté opposé aux paumelles sur les deux vantaux
- Sélecteur de fermeture vertical à galet

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Serrure d'urgence béquillage PMR
- Ferme porte à bras glissière ou compas montage côté paumelles/côté opposé aux paumelles.
- Serrure ou antipanique à verrouillage automatique, fouillot en 2 parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique (émission ou rupture) avec sécurité mécanique de fonctionnement.
- Crémone en applique assurant deux points de fermeture haut et bas, ou serrure antipanique en applique UNIPAD à deux points de fermeture haut et bas manœuvrée

OCULI

- Oculus EI60 sur pareclose métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire 270 x 370 ou 270 x 770
- Circulaire diamètre 300 ou 400 mm

FINITIONS

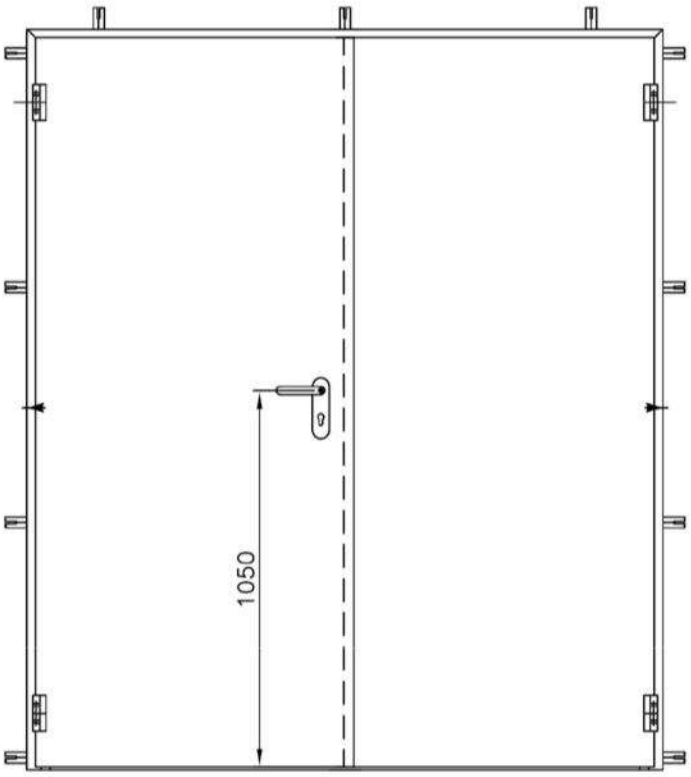
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL.
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

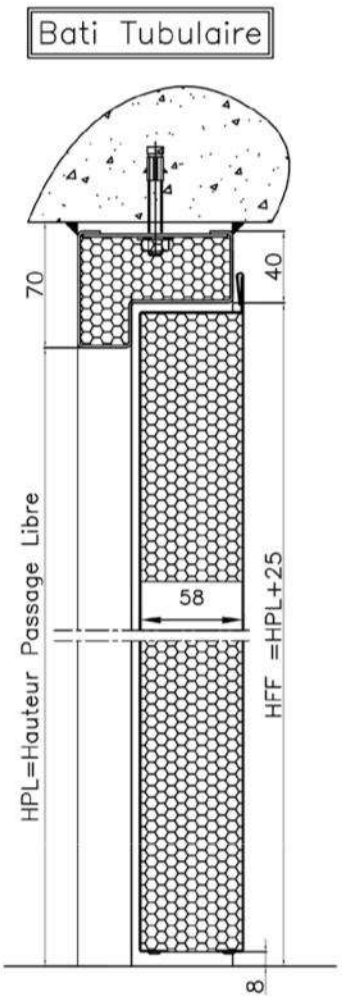
DORMANT

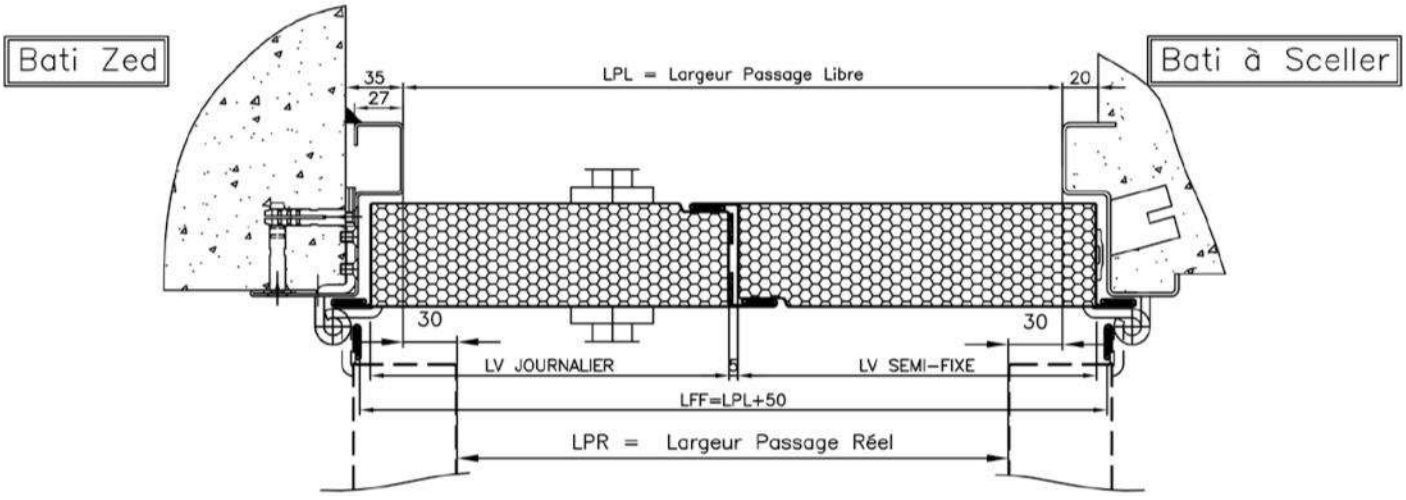
- Bâti rénovation pour pose vissée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 64	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 60







BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX

F-Max 120.2

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° 12-A-129



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 120 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 30 (FP + bandeau)
Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 29 (FP + ventouse)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
5,24 m²	2215	2560	945	1555

Vantaux inégaux possibles : mini des vantaux journalier ou semi-fixe 230 mm et maxi 1125 mm.

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 57 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles « haute qualité : utilisation intensive » montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Trois pions antidégondage vissés dans l'ossature du vantail côté paumelles sur chaque vantail

ÉQUIPEMENTS STANDARDS PRÉMONTÉS EN USINE (sur porte peinte)

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latérale avec double béquillage et cylindre européen
- Antipanique NOVOPUSH ou NOVOGUARD (non montée en usine) 1 et 3 points avec serrure de sécurité à mortaiser avec 1/2 béquille avec ou sans cylindre
- Crémone à mortaiser à verrouillage automatique haut et bas sur le vantail semi-fixe ou antipanique 2 points agissant sur la crémone automatique, borgne côté paumelles
- Ferme porte à glissière côté opposé aux paumelles sur les deux vantaux
- Sélecteur de fermeture vertical à galet

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Serrure d'urgence béquillage PMR
- Ferme porte à bras glissière ou compas montage côté paumelles/côté opposé aux paumelles.
- Serrure ou antipanique à verrouillage automatique, fouillot en 2 parties et béquille extérieure pouvant être embrayée par commande électrique (émission ou rupture) avec sécurité mécanique de fonctionnement.
- Crémone en applique assurant deux points de fermeture haut et bas, ou serrure antipanique en applique UNIPAD à deux points de fermeture haut et bas manœuvrée

OCULI

- Oculus EI120 sur pare-close métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire 260 x 360
- Circulaire diamètre 400 mm

FINITIONS

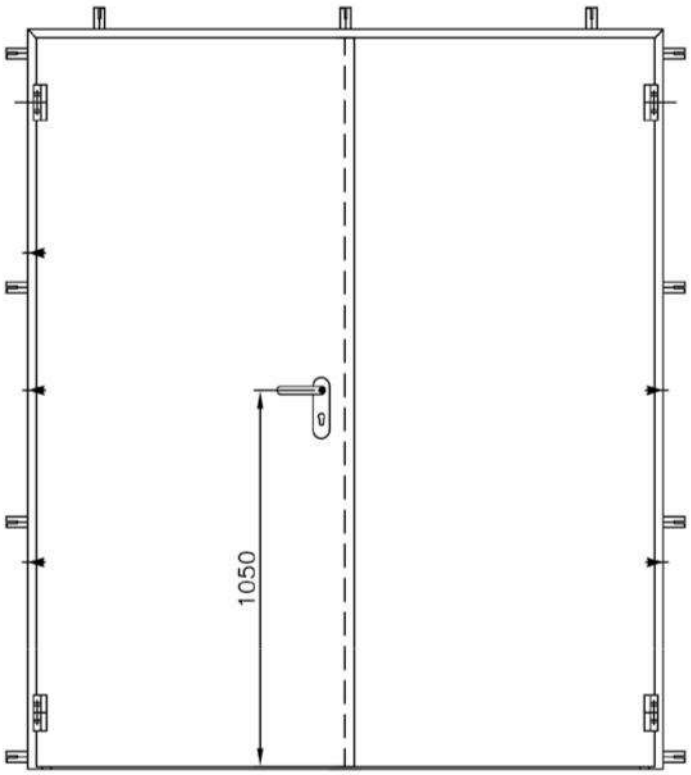
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL.
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

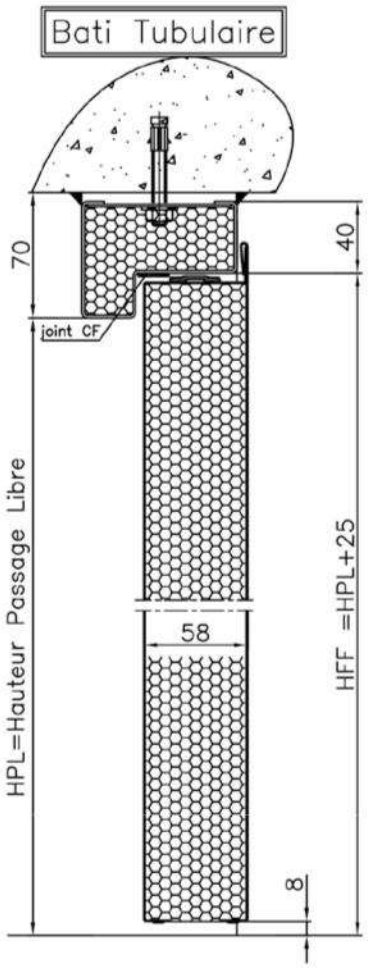
DORMANT

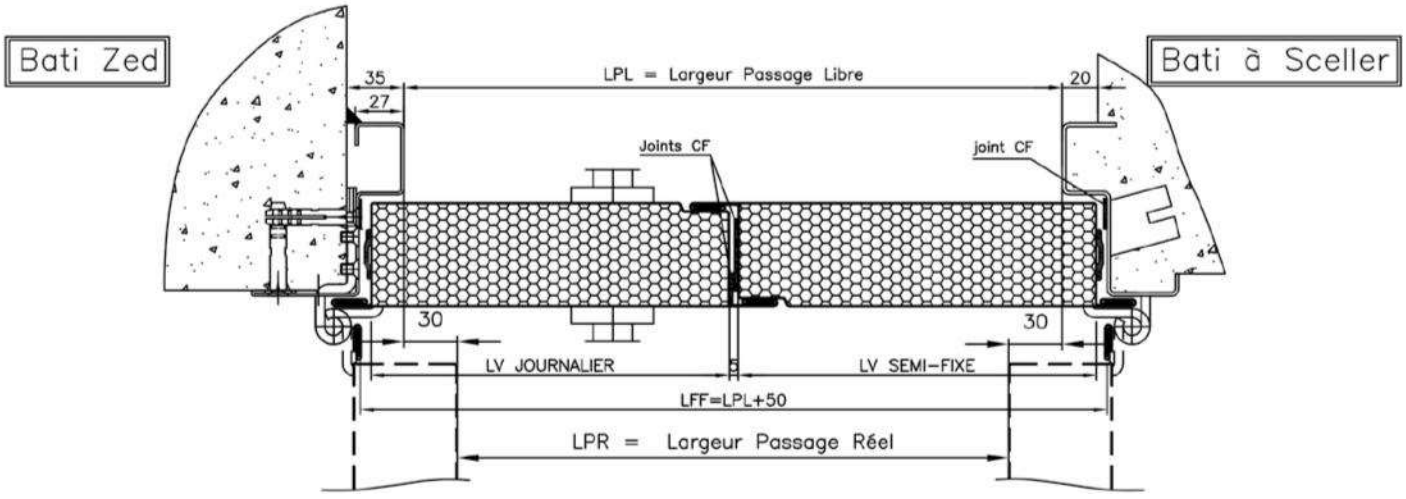
- Bâti rénovation pour pose vissée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure
- Montage et fixation sur mur béton ou cloison sèche de type mégastil (selon PV RS 06-02A du CSTB)

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 64	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 60







BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX
F26G

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI 90 - E120
EFFECTIS N° 14-000360



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 90 À 120 MN

CERTIFICATION
NF EN COURS,
NOUS CONSULTER

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 16 01 36 (Ferme porte + bandeau)
Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 16 01 35 (Ferme porte + ventouse)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantaux	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
9,74 m²	3170	3340	1360	1990

Vantaux inégaux possibles

Largeur mini	Largeur maxi
700	1600

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 10/10e à peindre assemblés par rivetage, formant caisson de 58 mm d'épaisseur
- Ossature interne de rigidité
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 61 kg/m² environ

FERRAGE

- 3 ou 4 charnières montées sur butées à billes réglables suivant dimensions des portes
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles sur chaque vantail

ÉQUIPEMENT

- Serrure à mortaiser multipoints
  Ou Antipanique multipoints BKS, NOVOGUARD, NOVOPUSH
- ½ béquille avec ou sans cylindre, sans manœuvre extérieure argent anodisé
- Contrôle d'accès par béquille ELECTRO OPERA 12/24 volts rupture ou émission, contrôlé côté charnières
- Ferme porte bras glissière DORMA TS93 DORMA Ou bras compas DORMA TS89
- Sélecteur de fermeture DORMA SR390
- Bâton de maréchal à prévoir pour des portes de grandes dimensions
- Vantail semi-fixe : Crémone à verrouillage automatique 2 points de fermeture haut et bas, manœuvrée par une targette dans le chant de la porte, par béquille ISEO côté charnières ou côté opposé aux charnières
- Antipanique NOVOGUARD, NOVOPUSH ou BKS avec béquille côté opposé aux paumelles
- Crémone en applique à 2 points de fermeture haut et bas COMMUNELLO

OCULI

- Oculus EI90 sur pare-close métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire L 270 x H 370, L270 x H 770, (L 600 x H 1000 possible sur étude spécifique),
- Circulaire diamètre 400 mm sous certaines conditions

FINITIONS

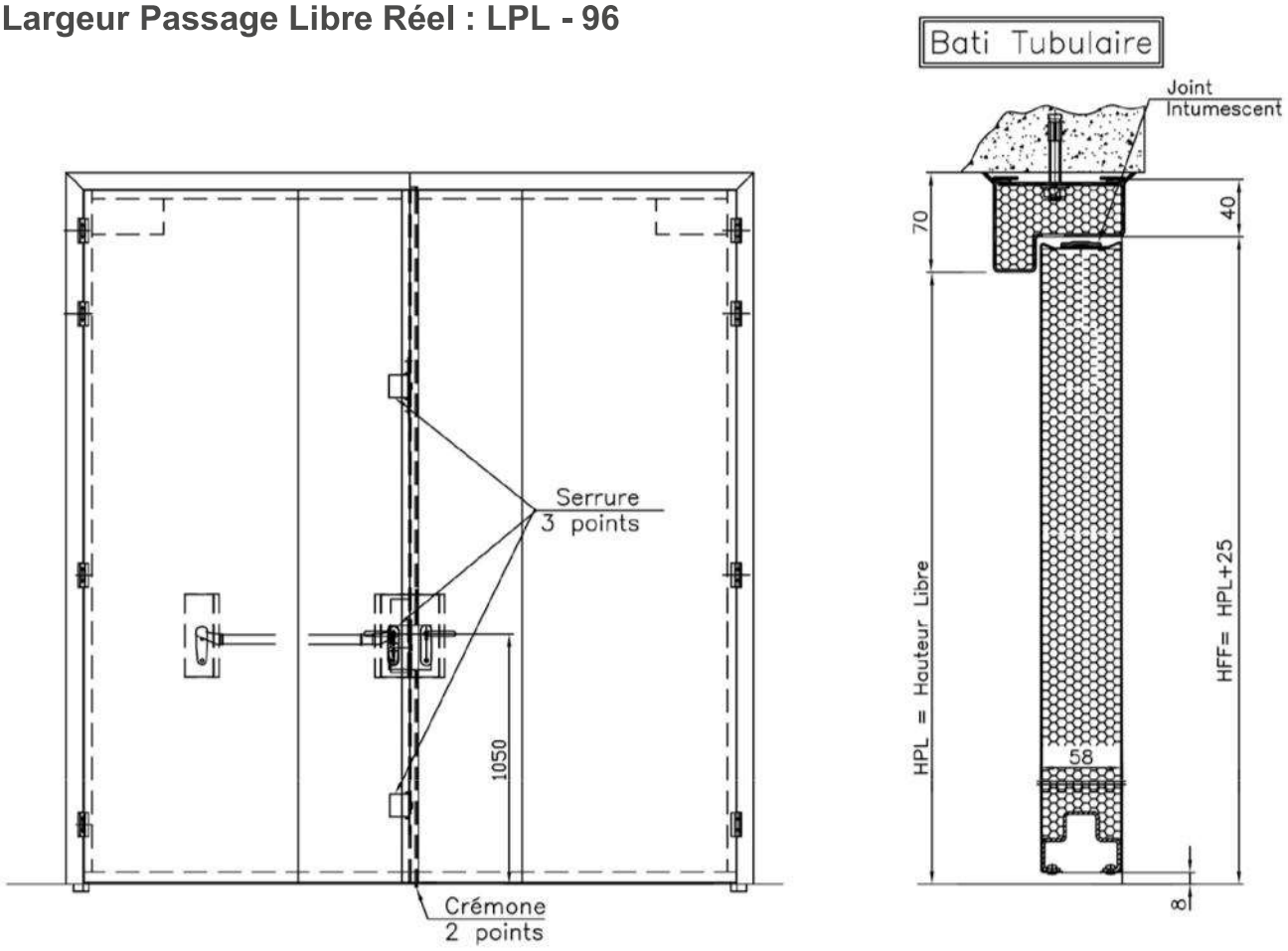
- THERMOLAQUAGE Mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

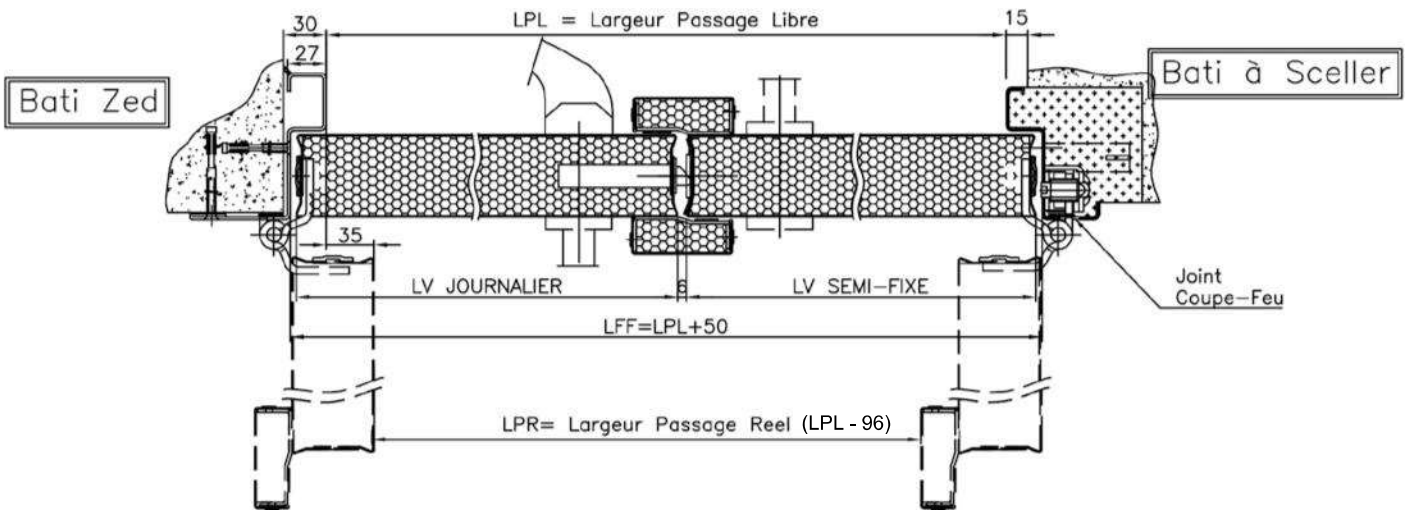
DORMANT

- Bâti ZED à viser
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 30	HPL + 15
Bâti zed	LPL + 60	HPL + 30
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 96





BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX
B212

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° 14-001140



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 120 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-Verbal SA 16 00 57A

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantaux	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
19,94 m²	4685	4650	1200	1995

Vantaux inégaux possibles

Largeur mini	Largeur maxi
400	2355

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti d'angle profilé en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 30/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre assemblés par soudure et rivetage, formant caisson de 99 mm d'épaisseur
- Ossature interne de rigidité
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 80 kg/m² environ

FERRAGE

- 3, 4 ou 5 paumelles doubles ou triples suivant dimensions des portes
- Lames mâles mortaisées et soudées dans le dormant, lames femelles mortaisées et soudées sur l'ossature

ÉQUIPEMENT

- Serrure à mortaiser multipoints WSS
  Ou Antipanique multipoints BKS, WSS, NOVOGUARD
- ½ béquille avec ou sans cylindre, sans manœuvre extérieure argent anodisé
- Contrôle d'accès par béquille ELECTRO OPERA 12/24 volts rupture ou émission, contrôlé côté paumelles
- Ferme porte bras glissière DORMA TS93 DORMA Ou bras compas DORMA TS89
- Ouvre porte actionnable par la béquille en option (nous consulter)
- Sélecteur de fermeture DORMA SR390
- Bâton de maréchal à prévoir pour des portes de grandes dimensions
- Vantail semi-fixe : crémone à tirette encastrée avec ou sans manœuvre par poignée boucle

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Portillon de service de 900 x 2100 pour bloc porte grand format (vantail > 1500) sur vantail journalier ou semi-fixe
- Équipé d'un verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Ferme porte bras glissière TS93 DORMA ou bras compas DORMA TS89 en option

OCULI

- Oculus EI120 sur pare-close métallique affleurante, dimensions du clair de vitrage : rectangulaire 260 x 360
- Circulaire diamètre 400 mm, possible sur bloc porte et portillon

FINITIONS

- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

DORMANT

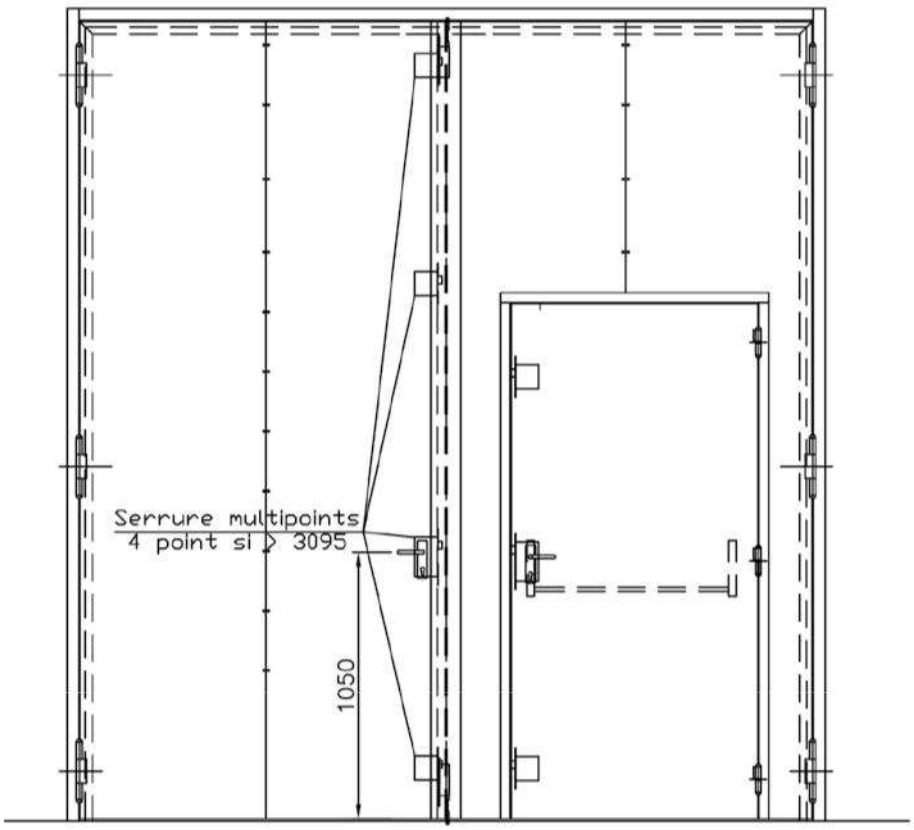
- Bâti ZED à visser
- Bâti tubulaire avec vérins de pré positionnement pour pose en tunnel
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

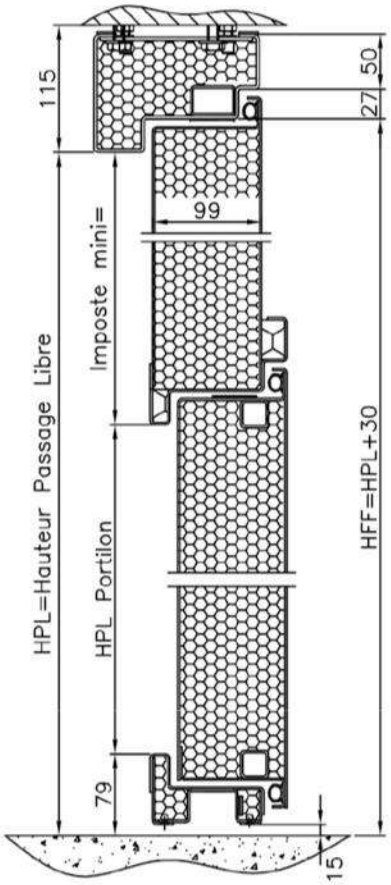
BLOC PORTE BATTANT 1 VANTAIL B112 : nous consulter

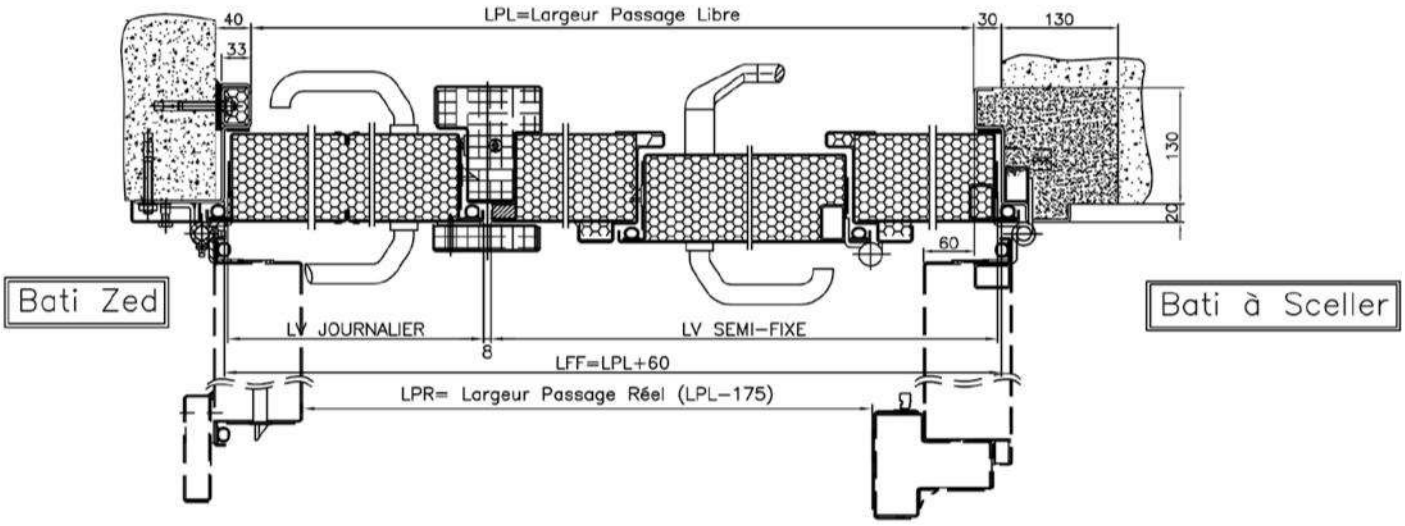
	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 60	HPL + 30
Bâti zed	LPL + 80	HPL + 40
Bâti tubulaire standard	LPL + 230	HPL + 115

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 175

Bati Tubulaire







PORTE VA-ET-VIENT 2 VANTAUX

W2GL

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 60
EFFECTIS N° 15-000770



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO



RÉSISTANCE
AU FEU : 60 MN

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal d'essai N° SA15 00 80A

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm), vantaux ouverts à 90° :

Surface maxi vantaux	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
11,3 m²	3240	3615	780	2020

Vantaux inégaux possibles : LPL maxi vantaux ouverts à 90° 3240 mm (mini 500 mm et maxi 1730 mm).

DESCRIPTIF DE BASE

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion de 75/100e, formant caisson de 82 mm d'épaisseur
- Ossature interne de rigidité
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 75 kg/m² environ

FERRAGE

- Articulation du vantail par pivot au sol hydraulique, force réglable, encastré au sol
- Penture haute encastrée dans la traverse

ÉTANCHÉITÉ

- Sur les chants verticaux de chaque vantail, un joint anti-pince doigt est positionné
- Sur la partie supérieure des vantaux l'étanchéité feu est assurée par un joint intumescent.

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Plaque en acier inoxydable de toute largeur, de hauteur 350 mm et d'épaisseur 8/10 mm
- Un bâton de maréchal en acier inoxydable diamètre 30 mm et hauteur 300 mm
- Une plaque de poussée en acier inoxydable d'épaisseur 30 mm et de dimensions maxi 800 x 150 mm
- Dispositifs de retenue électromagnétique déportés à fixation murale ou sol, fonctionnant à rupture ou émission de courant, sous 24 ou 48 Vcc
- Contacts de position (début ou fin de course)
- Bouton poussoir

OCULI

- Oculus EI60 sur pareclose métallique affleurante, dimension du clair de vitrage : rectangulaire,
- Circulaire diamètre 300 ou 400 mm

FINITIONS

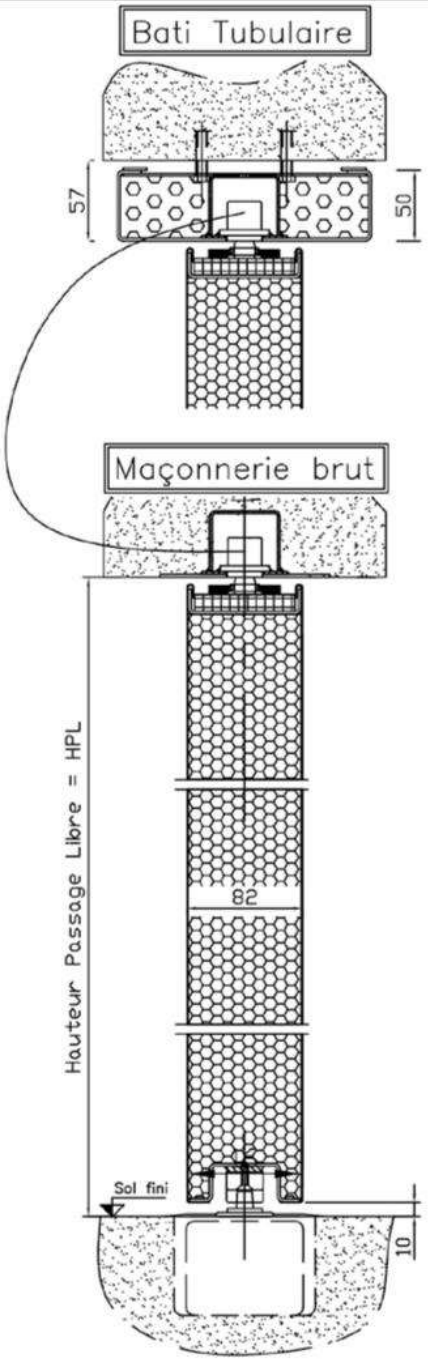
- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

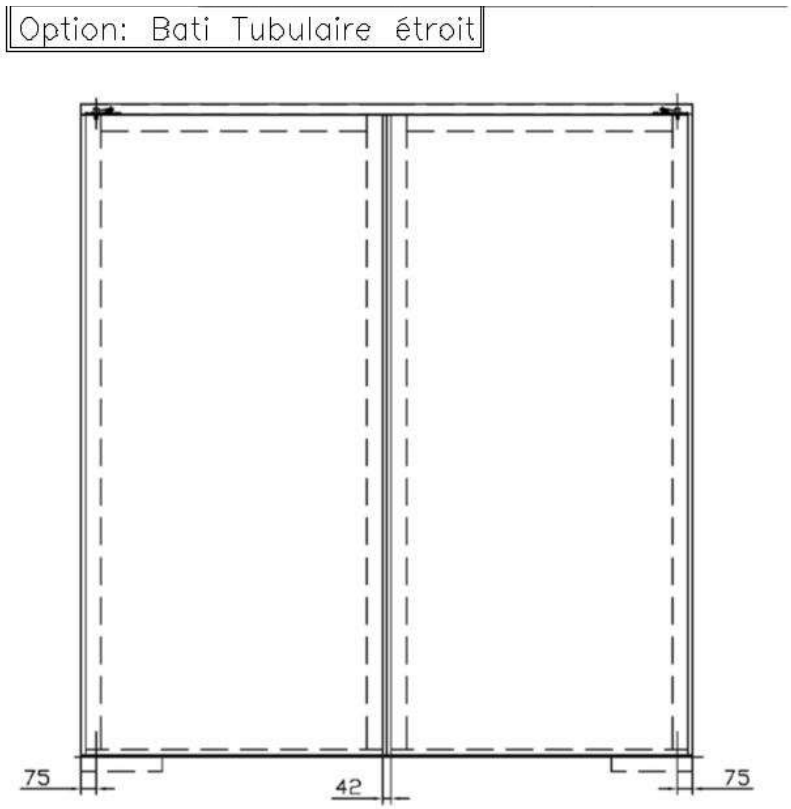
DORMANT

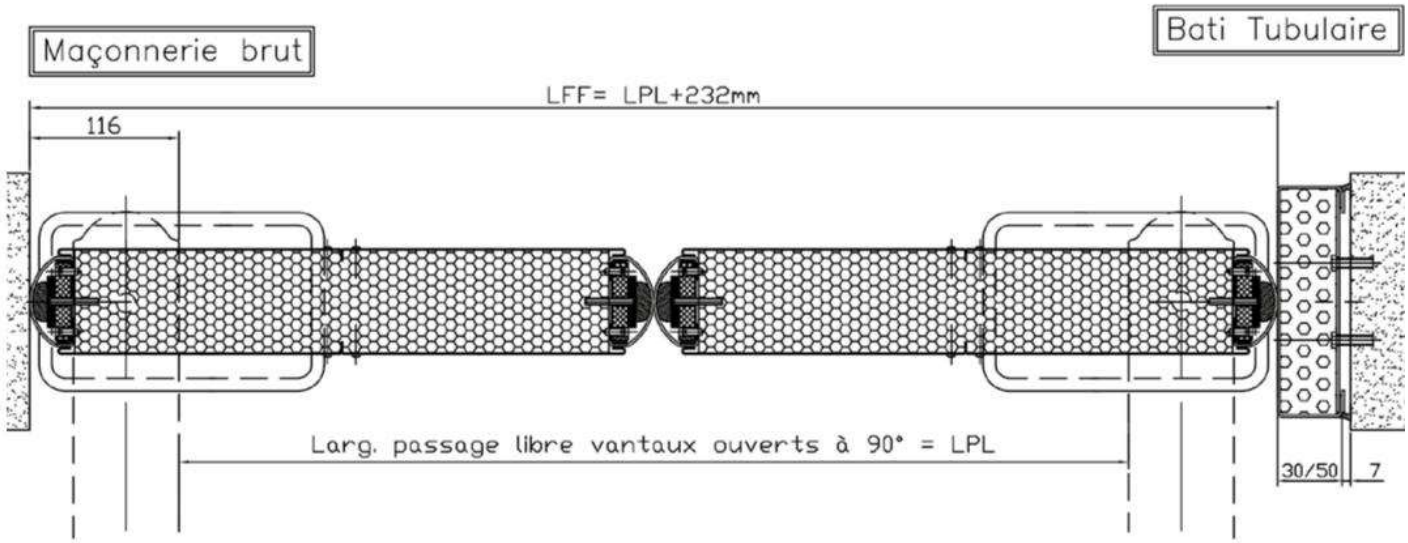
- Bâti tubulaire ou traverse haute sans montants
- Bâti tubulaire avec montants réduits en largeur 30 mm à la place de 50 mm, hauteur inchangée 50 mm
- Sans bâti, les pivots hauts (penture haute) sont directement fixés ou scellés dans la maçonnerie

BLOC PORTE VA-ET-VIENT 1 vantail W1GL : nous consulter

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
Maçonnerie brut	LPL + 232	HPL
Bâti tubulaire standard	LPL + 346	HPL + 57
Bâti tubulaire	LPL+ 306	LPL+ 57







TRAPPE DE VISITE 1 VANTAIL
TV112

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° 14-000184



SENS DU FEU :
RECTO CÔTÉ OPPOSÉ
AUX PAUMELLES

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
1,04 m^2	1040	1040	375	375

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser 4 faces en profil Z en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre. Fixé à la maçonnerie par 6 vis TF diamètre 7 et 6 chevilles nylon diamètre 10 longueur 120 mm

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre, formant caisson de 46 mm d'épaisseur
- Âme en isolant thermique rigide
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 45 kg/m² environ

FERRAGE

- Le vantail est articulé par deux paumelles en acier soudées sur le bâti et au vantail

ÉQUIPEMENT

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral par pêne 1/2 tour ISEO 2161
- L'axe de manœuvre est placé à mi-hauteur de la trappe

ÉQUIPEMENTS

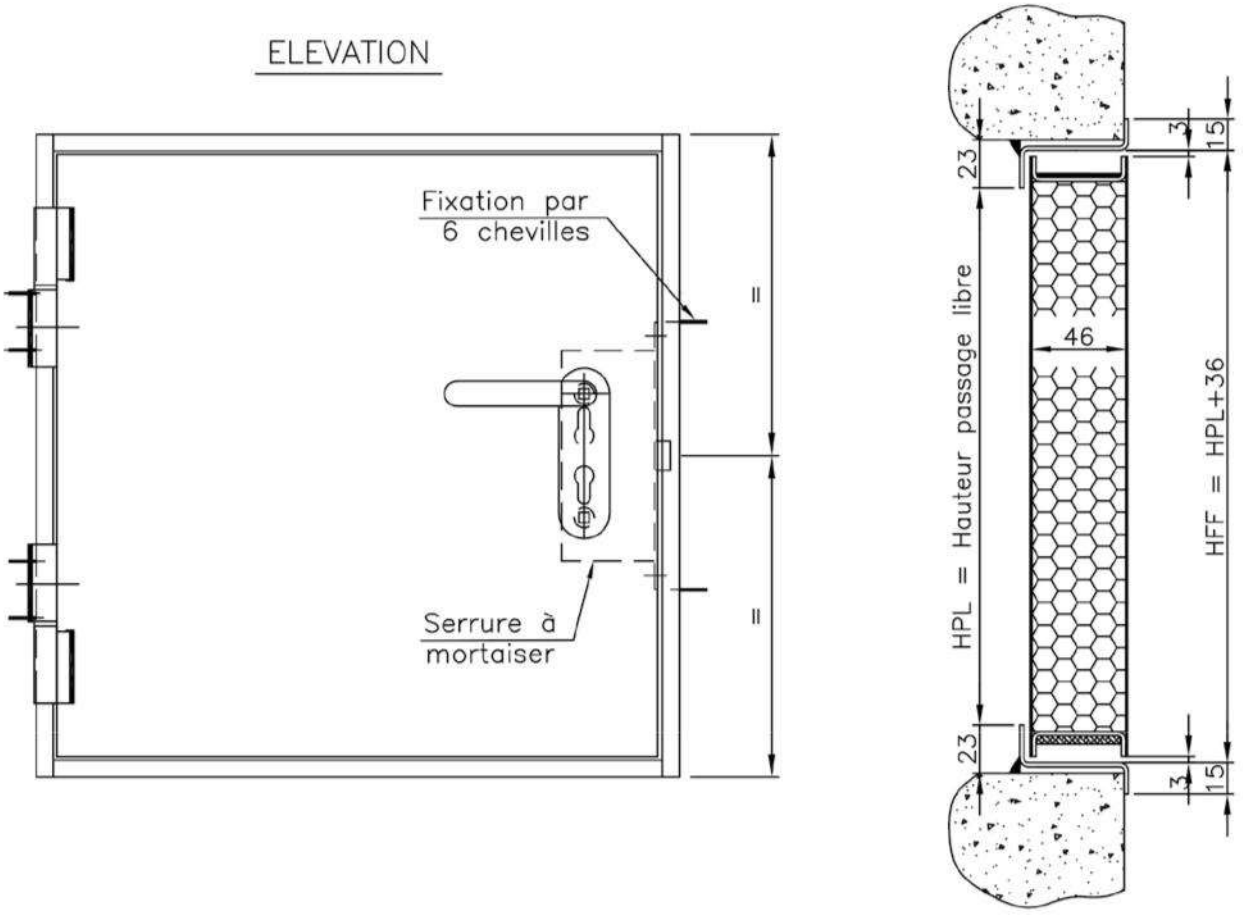
- Double béquillage et cylindre européen
- Serrure de sécurité à mortaiser JPM 21001
- Ferme porte bras à glissière ECO T33 côté paumelles ou opposé aux paumelles
- Ferme porte bras à compas DORMA TS89 côté paumelles ou opposé aux paumelles

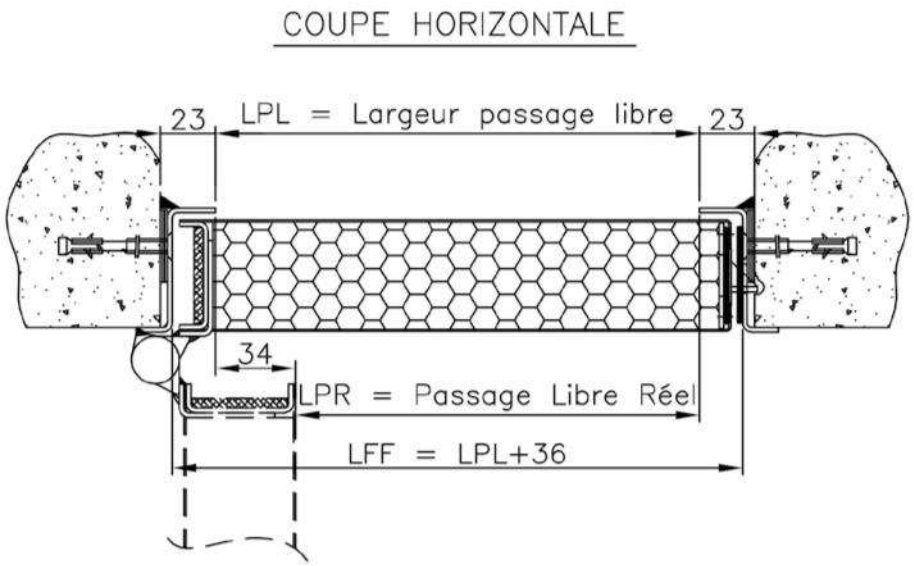
FINITIONS

- Tôle GALVA Z275

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti	LPL + 46	HPL + 46

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 34





PORTES ACOUSTIQUES





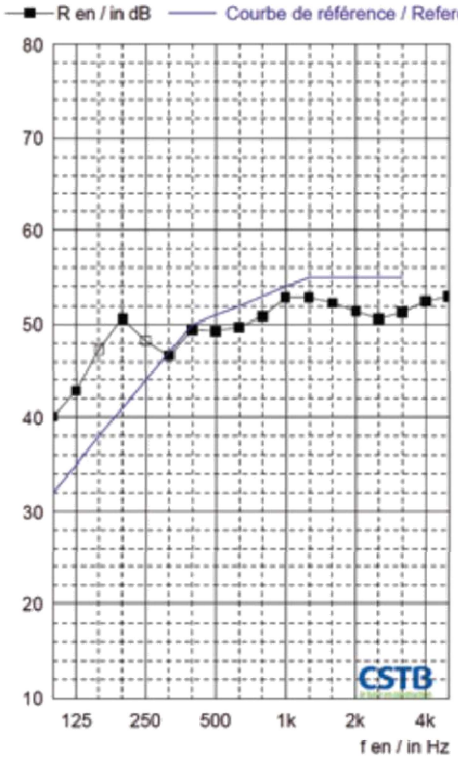
PERFORMANCE ACOUSTIQUE

Depuis le 1er janvier 2001, deux nouvelles normes européennes EN ISO 717-1 et 2 doivent être utilisées pour calculer les indices uniques d'évaluation de la performance acoustique.

• Les indices des produits et ouvrages mesurés en laboratoires :
L'indice d'affaiblissement acoustique aux bruits aériens Rw, exprimé en dB, qualifie l'isolement d'un matériau ou d'un système constructif.
Il indique la performance acoustique d'un produit mesuré en laboratoire en l'absence de transmission latérale.
L'indice Rw représente la quantité de bruit arrêtée par le système.
L'élément est d'autant plus isolant que Rw est grand.

- Le terme C représente les bruits environnants correspondant à l'ancienne appellation «bruit rose».
- Le terme Ctr représente les bruits du trafic routier environnant correspondant à l'ancienne appellation «bruit route»,

Ainsi, l'indice d'affaiblissement acoustique s'exprime sous la forme : Rw (C ; Ctr).
Dans le cas des bruits de voisinage entre deux logements, l'indice sera :
RA = Rw + C.
Dans le cas des bruits extérieurs de trafic routier, l'indice sera :
RA,tr = Rw + Ctr.
Le gain d'isolement acoustique Δ(Rw + C) ou Δ(Rw + Ctr) est la différence entre l'indice de la paroi nue et l'indice de la même paroi revêtue d'un isolant rapporté.



f	R
100	40,1
125	42,9
160	47,3+ (47,9)
200	50,6
250	48,3+ (50,5)
315	46,7
400	49,4
500	49,3
630	49,7
800	50,9
1000	52,9
1250	52,9
1600	52,3
2000	51,4
2500	50,6
3150	51,3
4000	52,5
5000	53,0
Hz	dB

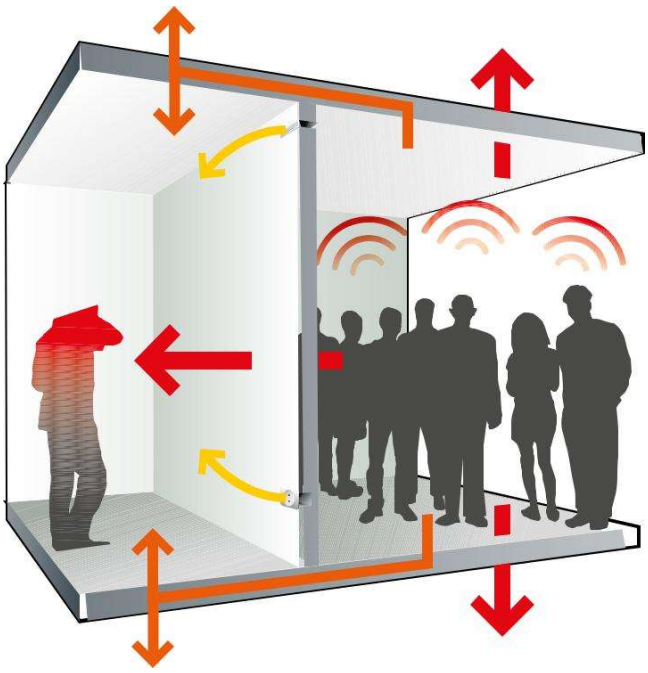
(+) : valeur complétée/corrected value. (+) : limite de poste/station limit.

$R_w\ (C;C_{tr}) = 51(0;-1)$ dB

Pour information / For information:
$R_A = R_w+C = 51$ dB
$R_{tr} = R_w+C_{tr} = 50$ dB

Est-il vrai qu'une latitude de 3 dB est admise lors d'essai in situ ?

En effet, pour tenir compte des incertitudes dues aux mesures, le logement est considéré comme conforme aux exigences requises en matière d'isolation acoustique lorsque le résultat de mesure des isolements acoustiques standardisés pondérés, DnTA atteint au moins les valeurs énoncées dans les arrêtés ad'hoc diminuées de 3dB (Art. 7 et 9 des arrêtés conjoints du 30 juin 1999)



BLOC PORTE BATTANT 1 VANTAIL

F-Max 30.1

Acoustique - Confort & Sûreté

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 30
EFFECTIS N° 10 A 011

ACOUSTIQUE : PV N° AC09-26022363
ACOUSTIQUE AVEC PLINTHE : RW(C ; Ctr)=41(-1 ; -3)dB
ACOUSTIQUE AVEC SEUIL : RW(C ; Ctr)=43(-1 ; -5)dB

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
3,00 m²	1095	2355	455	1535

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 45 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles (3 en BP1) « haute qualité : utilisation intensive » montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles

ÉQUIPEMENTS

PACK CONFORT ET SÛRETÉ		ACOUSTIQUE	THERMIQUE	ÉTANCHÉITÉ	RÉSISTANCE À EFFRACTION
Pack Confort N°1 "Acoustique & Thermique" verrouillage 1 point	Plinthe automatique accès PMR	40 dB	U=1,2W/m²		
	Seuil H 16 mm	42 dB	U=1,2W/m²		
Pack confort N°2 "Acoustique, Thermique & Étanchéité" Verrouillage 3 points (3 pênes demi-tour)	Plinthe automatique accès PMR	40 dB	U=1,2W/m²	A3	
	Seuil H 16 mm	42 dB	U=1,2W/m²	A4	
Pack sûreté N°2 "Verrouillage 3 points A2P"					BP1
Pack "Confort et Sûreté"	Plinthe automatique accès PMR	40 dB	U=1,2W/m²	A3	BP1
	Seuil H 16 mm	42 dB	U=1,2W/m²	A4	BP1

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen, ou antipanique multipoints NOVOPUSH ou NOVOGUARD avec serrure de sécurité à mortaiser
- Ferme porte à glissière ou à compas.

FINITIONS

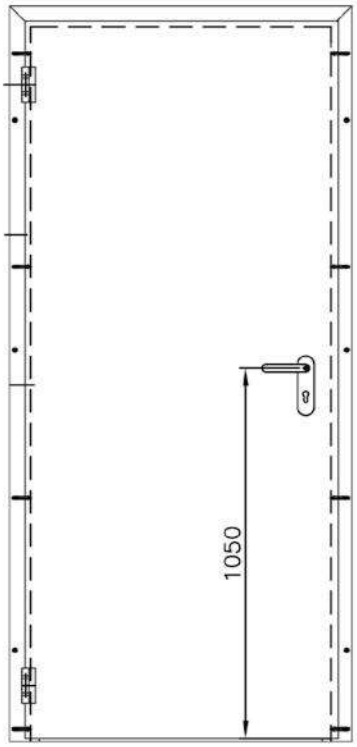
- Tôle GALVA Z275
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

DORMANT

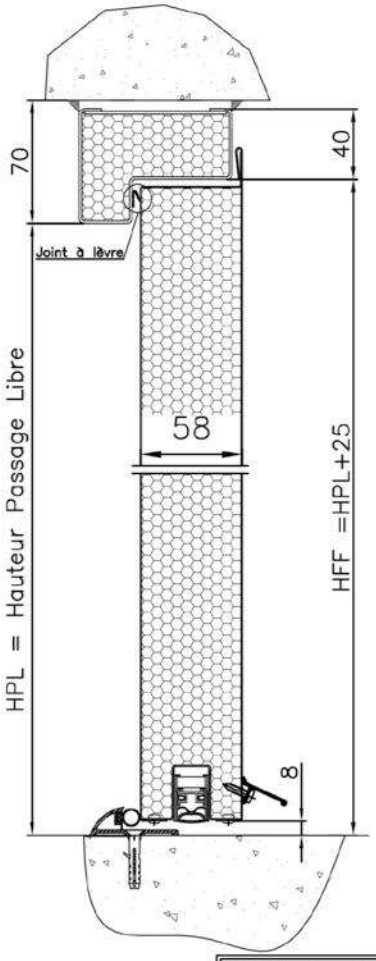
- Bâti rénovation pour pose visée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 64	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 30

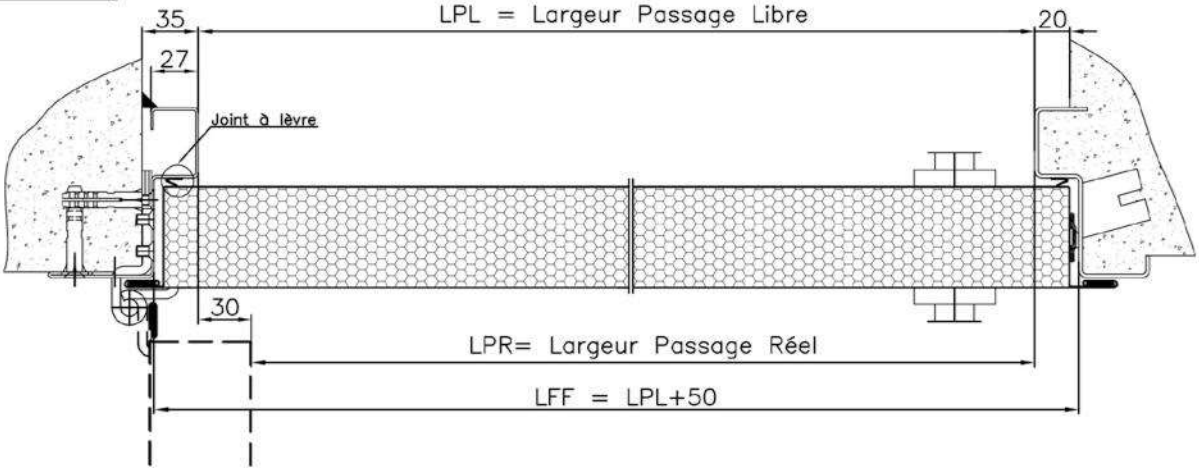


Bati Tubulaire



Bati à Sceller

Bati Zed



BLOC PORTE BATTANT 1 VANTAIL *Acoustique - Confort & Sûreté*

F-Max 60.1

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 60
EFFECTIS N° 10 A 012

ACOUSTIQUE : PV N° AC09-26022363
ACOUSTIQUE AVEC PLINTHE : RW(C ; Ctr)=41(-1 ; -3)dB
ACOUSTIQUE AVEC SEUIL : RW(C ; Ctr)=43(-1 ; -5)dB

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
3,00 m²	1090	2355	455	1530

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 45 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles (3 en BP1) « haute qualité : utilisation intensive » montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles

ÉQUIPEMENTS

PACK CONFORT ET SÛRETÉ		ACOUSTIQUE	THERMIQUE	ÉTANCHÉITÉ	RÉSISTANCE À EFFRACTION
Pack Confort N°1 "Acoustique & Thermique" verrouillage 1 point	Plinthe automatique accès PMR	40 dB	U=1,2W/m²		
	Seuil H 16 mm	42 dB	U=1,2W/m²		
Pack confort N°2 "Acoustique, Thermique & Étanchéité" Verrouillage 3 points (3 pênes demi-tour)	Plinthe automatique accès PMR	40 dB	U=1,2W/m²	A3	
	Seuil H 16 mm	42 dB	U=1,2W/m²	A4	
Pack sûreté N°2 "Verrouillage 3 points A2P"					BP1
Pack "Confort et Sûreté"	Plinthe automatique accès PMR	40 dB	U=1,2W/m²	A3	BP1
	Seuil H 16 mm	42 dB	U=1,2W/m²	A4	BP1

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen, ou antipanique multipoints NOVOPUSH ou NOVOGUARD avec serrure de sécurité à mortaiser
- Ferme porte à glissière ou à compas

FINITIONS

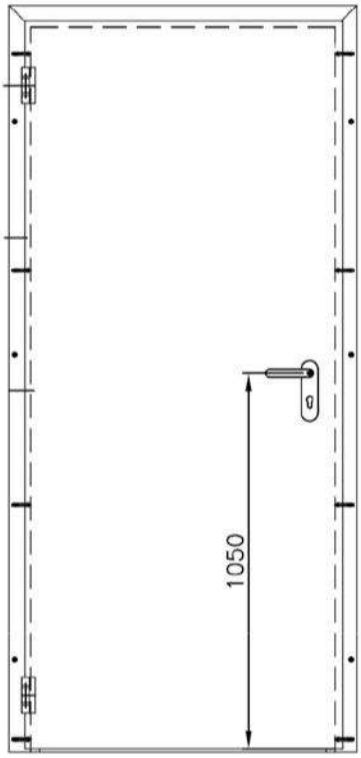
- Tôle GALVA Z275
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

DORMANT

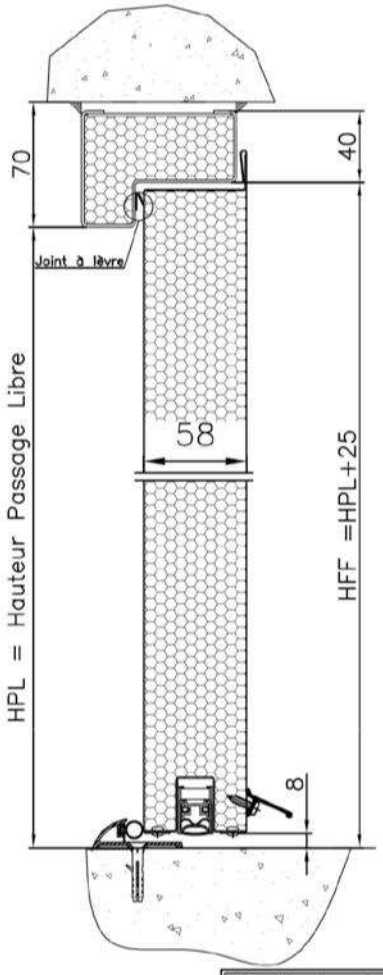
- Bâti rénovation pour pose visée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 64	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 30

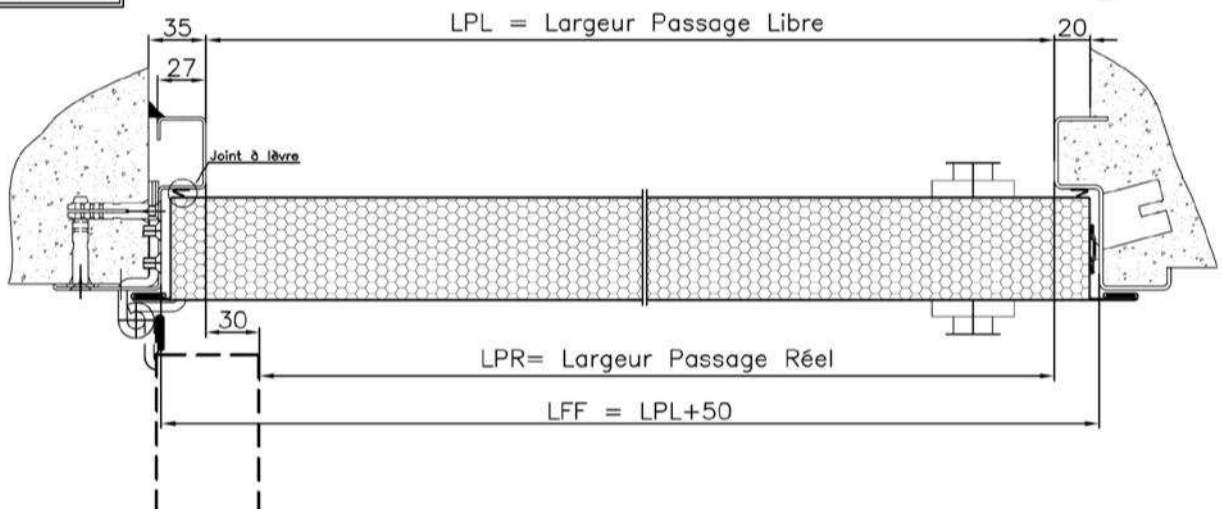


Bati Tubulaire



Bati Zed

Bati à Sceller



BLOC PORTE BATTANT 1 VANTAIL *Acoustique - Confort & Sûreté*

F-Max 120.1

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° 12 A 129

ACOUSTIQUE : PV N° AC12-26035479/1
ACOUSTIQUE AVEC PLINTHE : RW(C ; Ctr)=36(-1 ; -2)dB
ACOUSTIQUE AVEC SEUIL : RW(C ; Ctr)=35(-1 ; -2)dB

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (Passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
3,00 m²	1095	2385	455	1555

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = 57 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles « haute qualité : utilisation intensive » montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Trois pions antidégondage fixés dans le chant du vantail côté paumelles

ÉQUIPEMENTS

PACK CONFORT ET SÛRETÉ		ACOUSTIQUE	THERMIQUE	ÉTANCHÉITÉ
Pack Confort N°1 "Acoustique & Thermique" verrouillage 1 point	Plinthe automatique accès PMR	36 dB	U=1,2W/m²	
	Seuil H 16 mm	35 dB	U=1,2W/m²	
Pack confort N°2 "Acoustique, Thermique & Étanchéité" Verrouillage 3 points (3 pênes demi-tour)	Plinthe automatique accès PMR	36 dB	U=1,2W/m²	A3
	Seuil H 16 mm	35 dB	U=1,2W/m²	A4
Pack sûreté N°2 "Verrouillage 3 points A2P"	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latéral avec double béquillage et cylindre européen, ou antipanique multipoints NOVOPUSH ou NOVOGUARD avec serrure de sécurité à mortaiser
- Ferme porte à glissière ou à compas.

FINITIONS

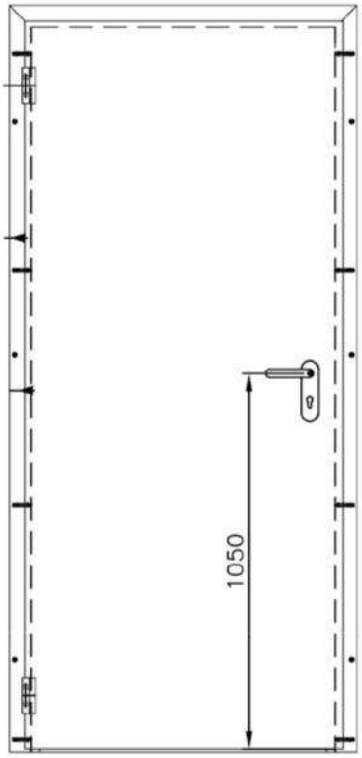
- Tôle GALVA Z275
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Pour autres demandes (inox, MagiZinc…), nous consulter

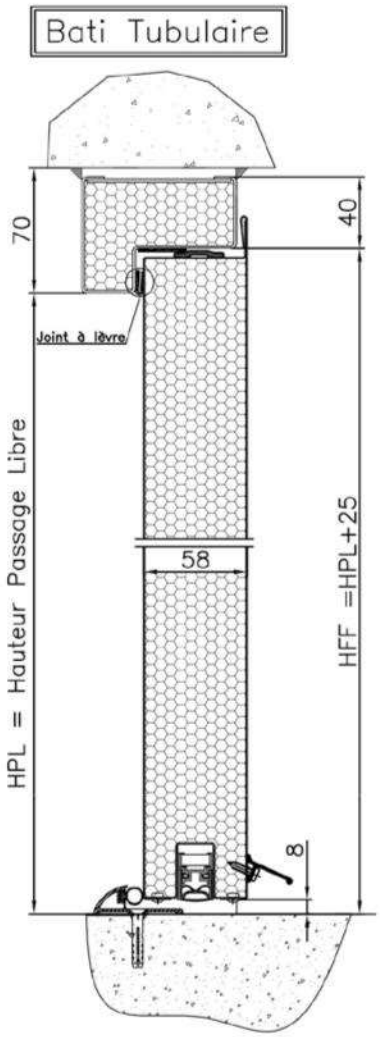
DORMANT

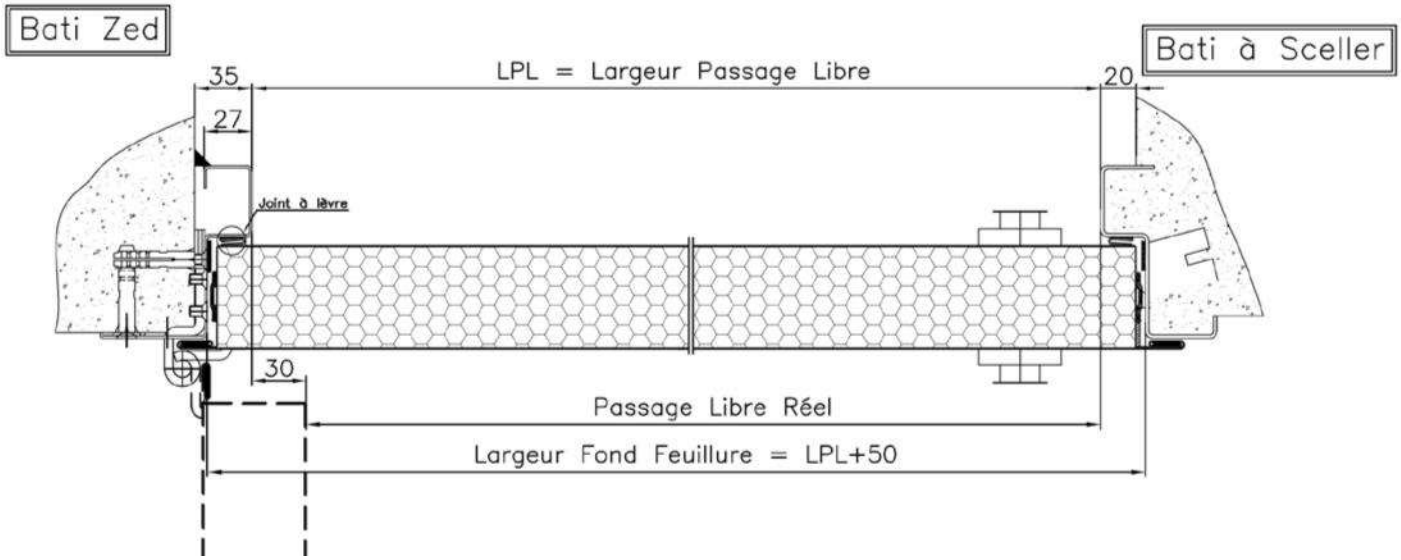
- Bâti rénovation pour pose visée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 64	HPL + 32
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 30







BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX

F-Max 60.2 - 120.2

Acoustique - Confort & Sûreté

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI 60 - PV N° 10 A 493
EI 120 - PV N° 12 A 129

ACOUSTIQUE AVEC PLINTHE* :
ACOUSTIQUE AVEC SEUIL* :

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantaux*	Largeur maxi*	Hauteur maxi*	Largeur mini*	Hauteur mini*

*Nous consulter.

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti universel à visser type Zed en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10e à peindre assemblés par profilage périphérique, formant caisson de 58 mm d'épaisseur à double recouvrement
- Ossature interne de rigidité
- Masse vantail = EI60 = 45 kg/m² - EI120 = 57 kg/m² environ

FERRAGE

- 2 paumelles « haute qualité : utilisation intensive » montées sur butées à billes vissées dans le vantail et sur le bâti
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles sur chaque vantail

ÉQUIPEMENTS

PACK CONFORT ET SÛRETÉ		ACOUSTIQUE	THERMIQUE	ÉTANCHÉITÉ
Pack N°1 "Acoustique & Thermique" verrouillage 1 point	Plinthe automatique accès PMR		U=1,2W/m²	
	Seuil H 16 mm		U=1,2W/m²	
Pack N°2 "Acoustique, Thermique & Étanchéité" Verrouillage 3 points (3 pênes demi-tour)	Plinthe automatique accès PMR		U=1,2W/m²	
	Seuil H 16 mm		U=1,2W/m²	

- Serrure de sécurité à mortaiser un point de fermeture latérale avec double béquillage et cylindre européen, ou antipanique multipoints NOVOPUSH ou NOVOGUARD avec serrure de sécurité à mortaiser
- Ferme porte à glissière ou à compas
- Crémone automatique 2 points, à commande centrale manœuvrable par béquille COP avec plaque borgne CP
- Antipanique 2 points NOVOGUARD ou NOVOPUSH borgne CP
- Sélecteur de fermeture vertical à galet

FINITIONS

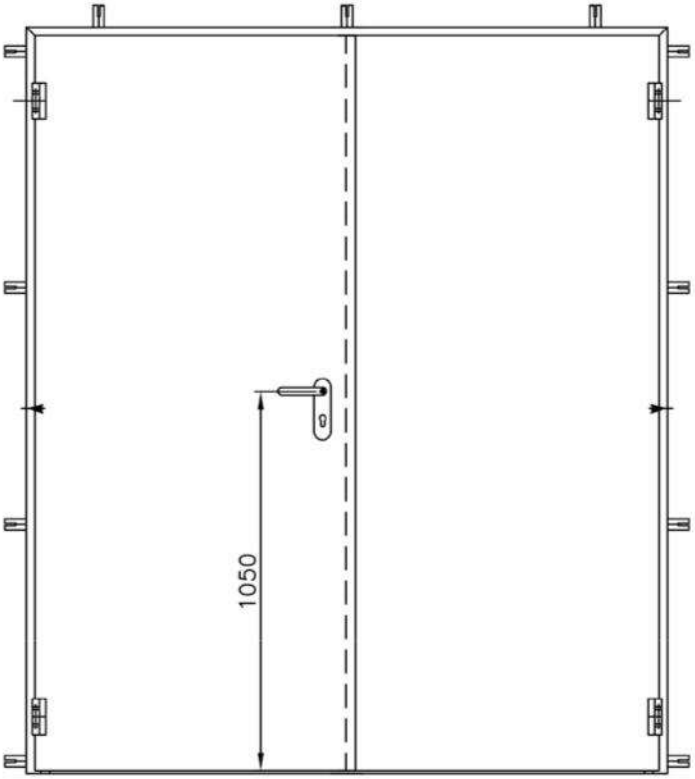
- Tôle GALVA Z275
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

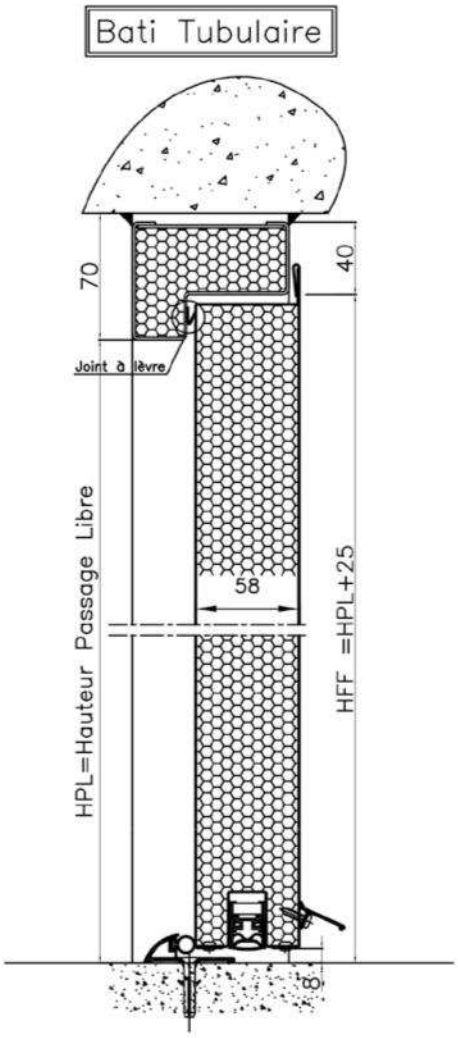
DORMANT

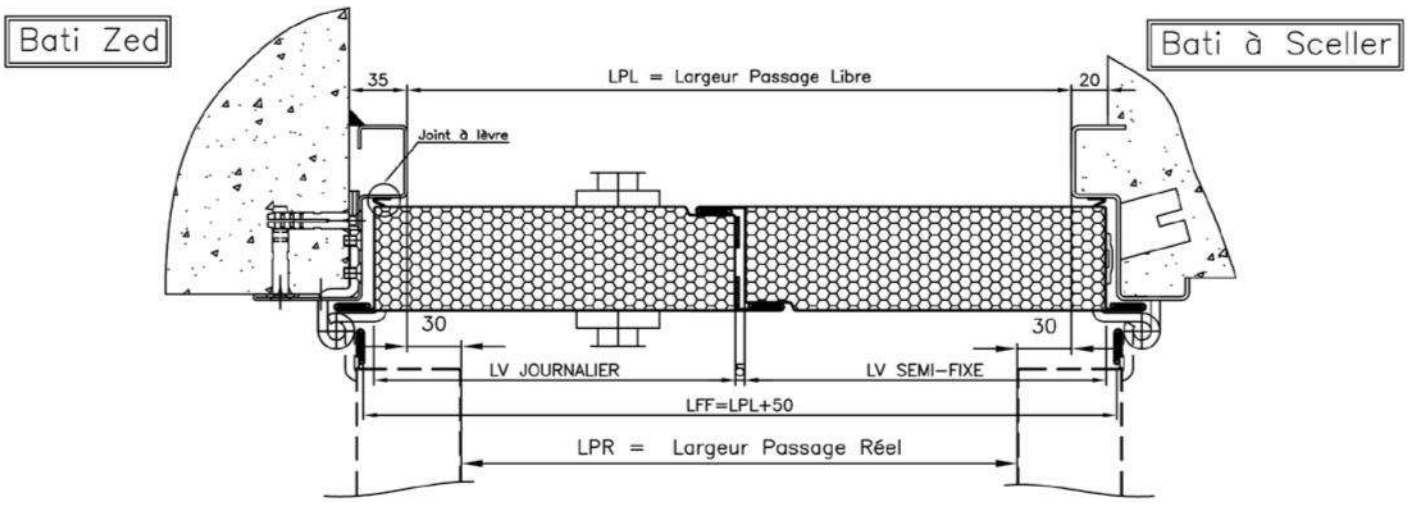
- Bâti rénovation pour pose visée dans l'huisserie existante
- Bâti tubulaire classique 40 mm pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 40	HPL + 20
Bâti zed	LPL + 70	HPL + 35
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 60







BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX

F26G

Acoustique

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI²90
EFFECTIS N° 14 000360

ACOUSTIQUE : PV N° AC04-012
ACOUSTIQUE AVEC PLINTHE ET SEUIL :
RW(C ; Ctr)=42 (-2 ; -5)dB

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantaux	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
9,74 m²	3170	3340	1360	1990

Vantaux inégaux possibles

Largeur mini	Largeur maxi
700	1600

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e à peindre
- Panneton ant-degondage 12 mm
- 8 Pattes à scellement
- Barre d'écartement pointée au niveau du sol fini
- Carter de protection des empênages
- Talon d'ancrage au sol de 30 mm

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 10/10e à peindre assemblés par rivetage, formant caisson de 58 mm d'épaisseur
- Ossature interne de rigidité
- Ame d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 61 kg/m² environ

FERRAGE

- 3 ou 4 charnières montées sur butées à billes réglables suivant dimensions des portes
- Un pion antidégondage est vissé dans l'ossature du vantail côté paumelles sur chaque vantail

ÉQUIPEMENT

- Serrure à mortaiser multipoints
  Ou Antipanique multipoints BKS, NOVOGUARD
- ½ béquille avec ou sans cylindre, sans manœuvre extérieure argent anodisé
- Contrôle d'accès par béquille ELECTRO OPERA 12/24 V rupture ou émission, contrôlé côté charnières
- Ferme porte bras glissière DORMA TS93 DORMA Ou bras compas DORMA TS89
- Sélecteur de fermeture DORMA SR390
- Bâton de maréchal à prévoir pour des portes de grandes dimensions
- Vantail semi-fixe : crémone à verrouillage automatique 2 points de fermeture haut et bas, manœuvrée par une targette dans le chant de la porte, par béquille ISEO côté charnières ou côé opposé aux charnières
- Antipanique NOVOGUARD ou BKS avec béquille côté opposé aux charnières
- Crémone en applique à 2 points de fermeture haut et bas COMMUNELLO

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Portillon de service de 900 x 2100 pour bloc porte grand format (vantail > 1500) sur vantail journalier ou semi-fixe
- Équipé d'un verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Ferme porte bras glissière TS93 DORMA ou bras compas DORMA TS89 en option

FINITIONS

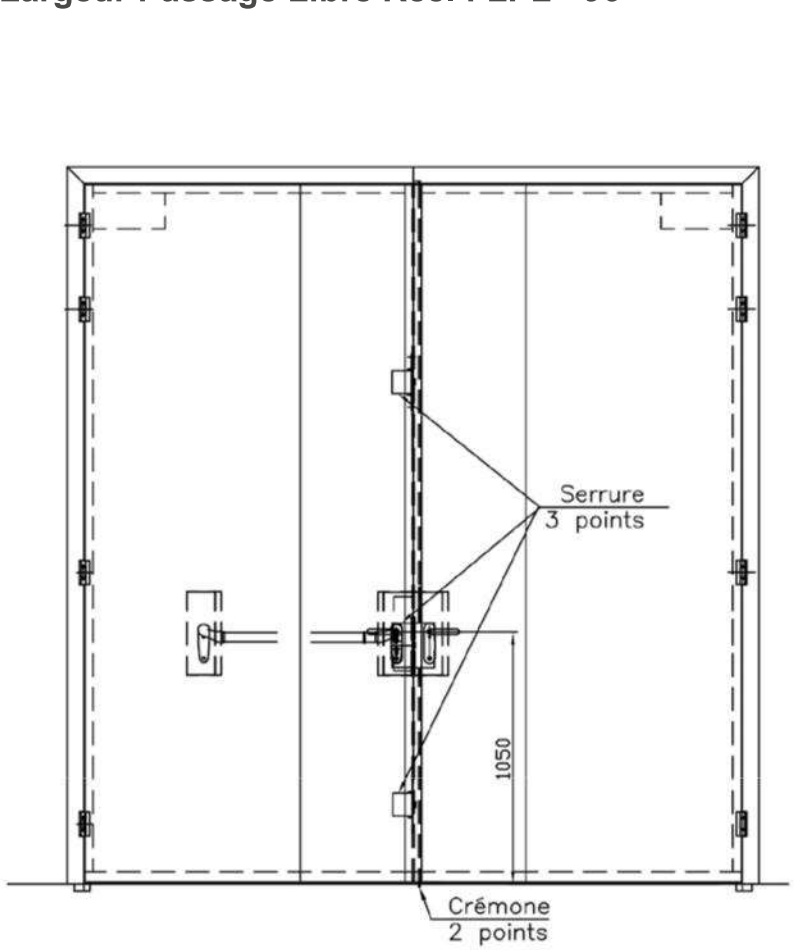
- Tôle GALVA Z275
- THERMOLAQUAGE Mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

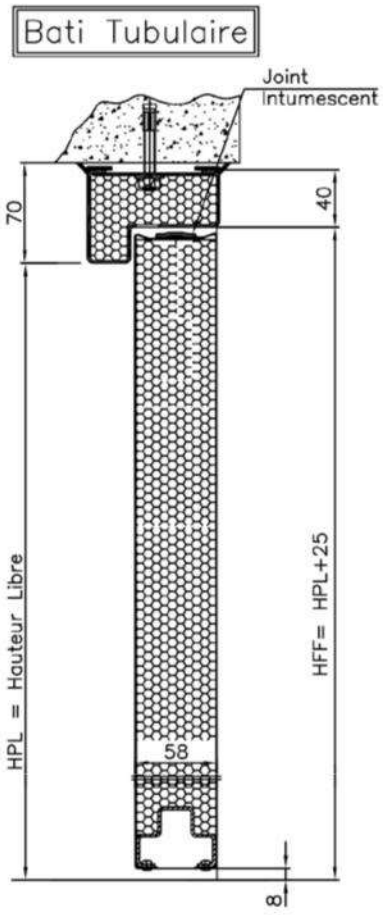
DORMANT

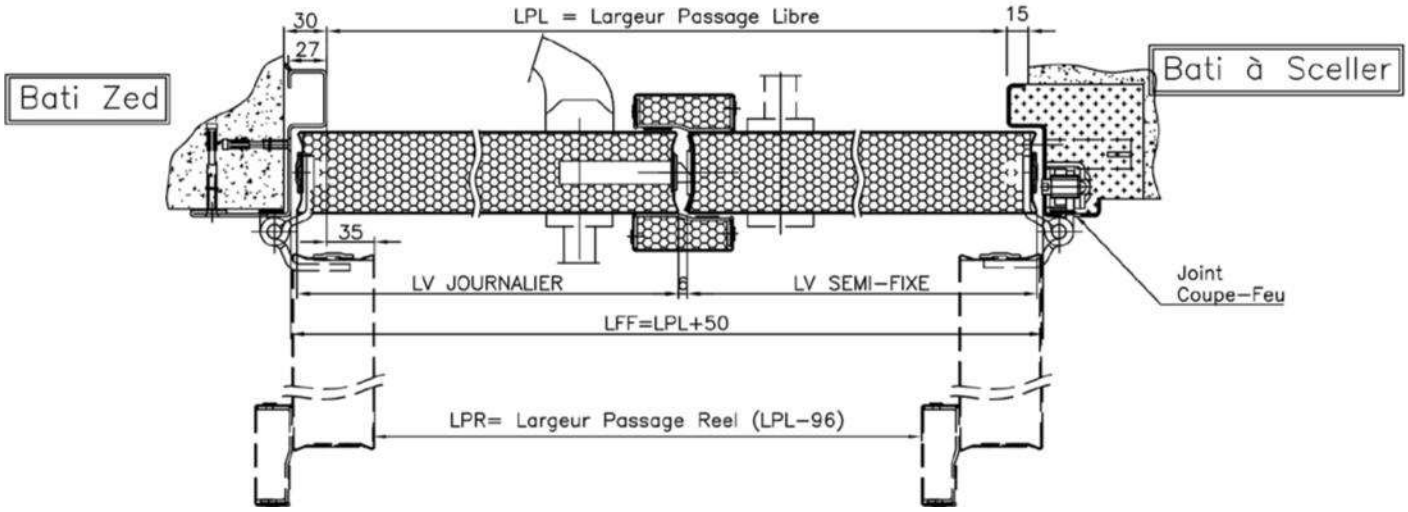
- Bâti ZED à viser
- Bâti tubulaire pour pose en tunnel avec vérins de pré positionnement
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 30	HPL + 15
Bâti zed	LPL + 60	HPL + 30
Bâti tubulaire standard	LPL + 140	HPL + 70

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 96







BLOC PORTE BATTANT 2 VANTAUX

B212

Acoustique

PROCÈS VERBAUX
FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° 14 001140

ACOUSTIQUE : PV N° AC13-26045717
ACOUSTIQUE AVEC PLINTHE : RW(C ; Ctr)=37 (0 ; -1)dB
ACOUSTIQUE AVEC SEUIL : RW(C ; Ctr)=51 (0 ; -1)dB

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantaux	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
19,94 m²	4685	4650	1200	1995

Vantaux inégaux possibles

Largeur mini	Largeur maxi
400	2355

DESCRIPTIF DE BASE

DORMANT

- Bâti d'angle profilé en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 30/10e à peindre

OUVRANT

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e à peindre assemblés par soudure et rivetage, formant caisson de 99 mm d'épaisseur
- Ossature interne de rigidité
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 80 kg/m² environ

FERRAGE

- 3, 4 ou 5 paumelles doubles ou triples suivant dimensions des portes
- Lames mâles mortaisées et soudées dans le dormant, lames femelles mortaisées et soudées sur l'ossature

ÉQUIPEMENT

- Serrure à mortaiser multipoints WSS
  Ou Antipanique multipoints BKS, WSS, NOVOGUARD
- ½ béquille avec ou sans cylindre, sans manœuvre extérieure argent anodisé
- Contrôle d'accès par béquille ELECTRO OPERA 12/24 volts rupture ou émission, contrôlé côté paumelles
- Ferme porte bras glissière DORMA TS93 DORMA Ou bras compas DORMA TS89
- Ouvre porte actionnable par la béquille en option (nous consulter)
- Sélecteur de fermeture DORMA SR390
- Bâton de maréchal à prévoir pour des portes de grandes dimensions
- Vantail semi-fixe : crémone à tirette encastrée avec ou sans manœuvre par poignée boucle

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS AVEC PROCÈS VERBAL OU EXTENSIONS

- Portillon de service de 900 x 2100 pour bloc porte grand format (vantail > 1500) sur vantail journalier ou semi-fixe

- Équipé d'un verrouillage 3 points (serrure ou antipanique)
- Ferme porte bras glissière TS93 DORMA ou bras compas DORMA TS89 en option

FINITIONS

- Tôle GALVA Z275
- Pour autres demandes (inox…), nous consulter

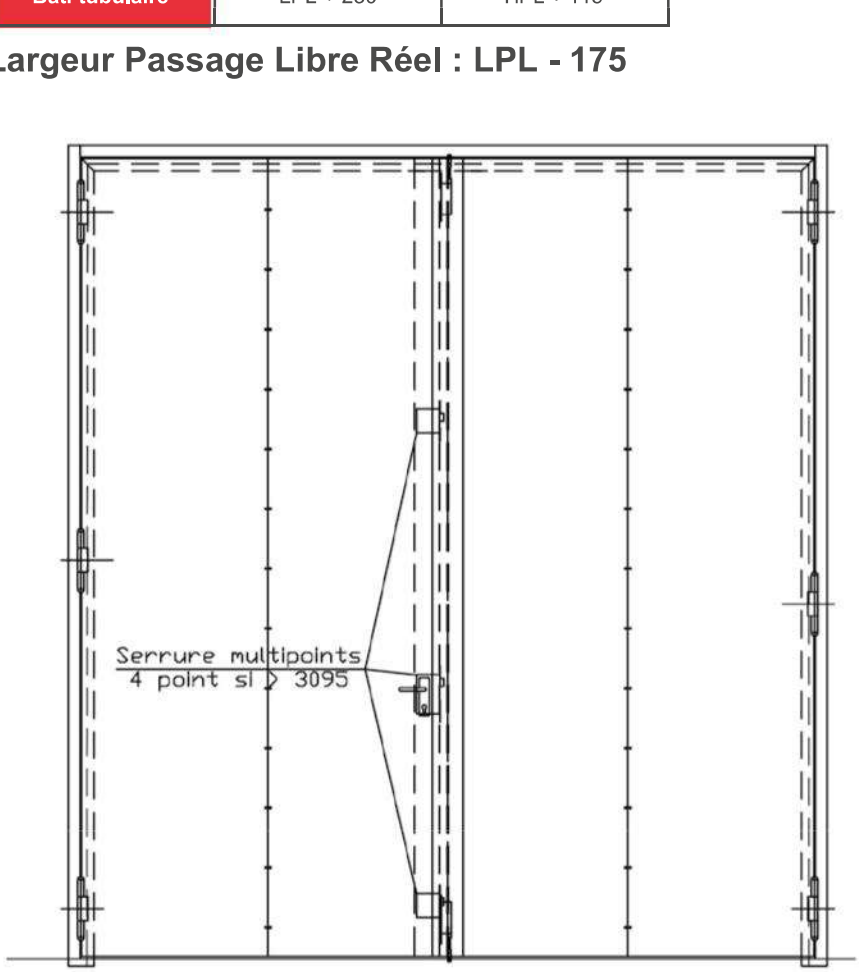
DORMANT

- Bâti ZED à visser
- Bâti tubulaire avec vérins de pré positionnement pour pose en tunnel
- Bâti à sceller pour pose en feuillure

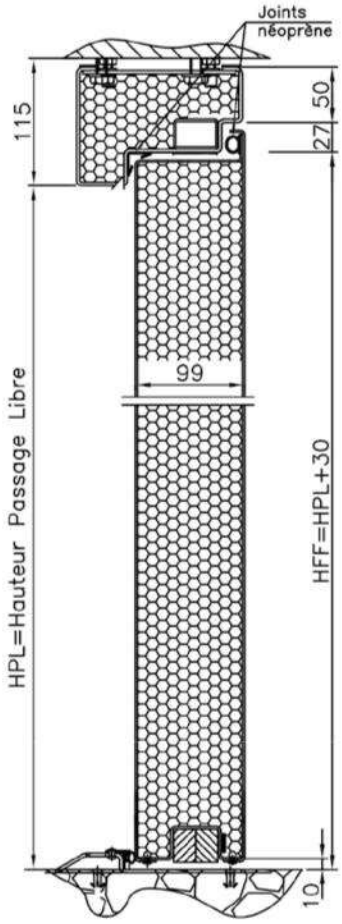
BLOC PORTE BATTANT 1 vantail B112 : nous consulter

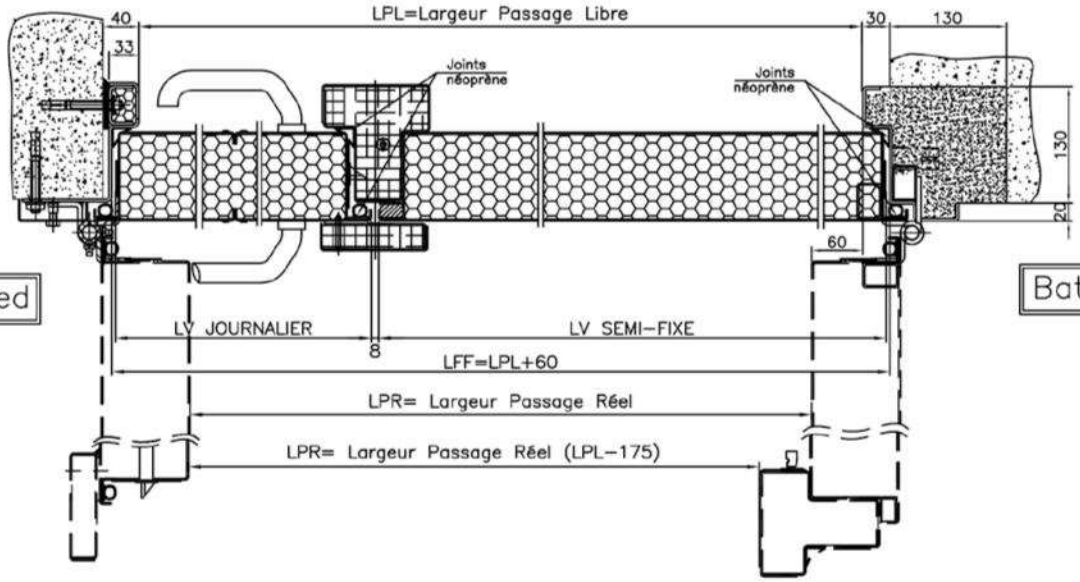
	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE	
	Largeur	Hauteur
Bâti à sceller	LPL + 60	HPL + 30
Bâti zed	LPL + 80	HPL + 40
Bâti tubulaire	LPL + 230	HPL + 115

Largeur Passage Libre Réel : LPL - 175



Bati Tubulaire





Bati Zed

Bati à Sceller

novoferm LUTERMAX

L'esprit coupe-feu

PORTES COULISSANTES



PORTE COULISSANTE 1 VANTAIL

C61SL - Montage sur linteau

PROCÈS VERBAUX

FEU : E60
EFFECTIS N° 08 A 172

SENS DU FEU :
RECTO / VERSO

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 13
Procès-verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 14

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (Passage libre L X H mm) :

Performance	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
E60	6250	2410	illimitée	illimitée

Si portillon largeur passage libre mini 1713 x hauteur 2030 mm

DESCRIPTIF DE BASE

VANTAIL

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 75/100e à peindre, formant caisson de 58 mm
- Assemblage sur site des modules modulaires
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 30 kg/m² environ

FONCTIONNEMENT

- Sur rail incliné, avec inclinaison de 1,5 %

SUSPENSION

- Rail tubulaire et chariots à galets à billes en acier traité
- Guidage au sol
- Butée arrière fixée sur mur

ÉTANCHÉITÉ

- Recouvrement haut de 100 mm, latéral avant du vantail sur la maçonnerie de 100 mm et latéral arrière du vantail sur la maçonnerie de 100 + 10 mm par mètre supplémentaire au-delà de 3000 mm de largeur de passage libre

- Cadre mural et profil sur porte en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e, formant chicanage à la fermeture en parties haute et arrière
- Profil de réception avant en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e

MONTAGE & FIXATION

- Par chevilles métalliques M8 x 65 mm & M10 x 60 mm (non fournies) ancrées dans un portique béton

ÉQUIPEMENT

- Une poignée cuvette sur chaque face en acier électrozingué

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

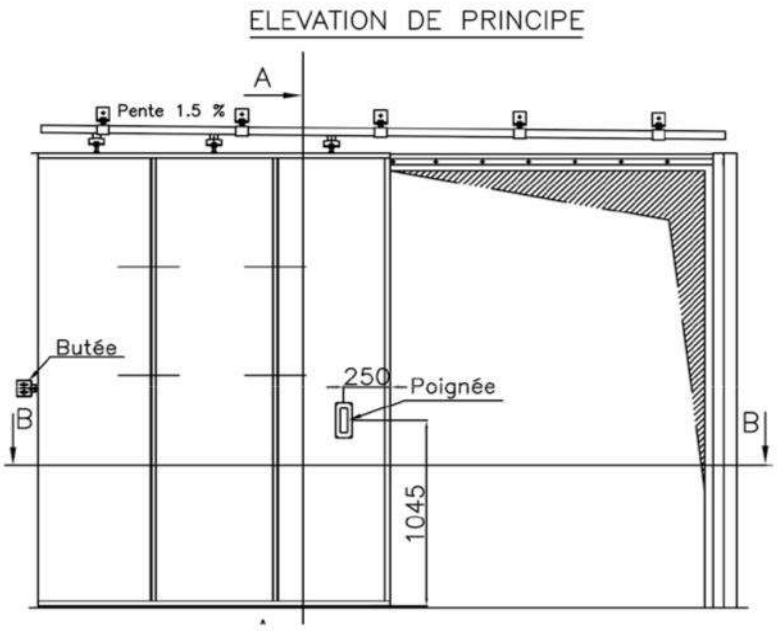
- Contrepoids moteur sur Déclenchement asservi par ventouse électromagnétique à rupture ou à émission de courant
- Ensemble autonome de détection
- Ralentisseur de vitesse de fermeture
- Protection grillagée
- Contacteur début/fin de course
- Amortisseur fin de course
- Serrure à empênage au sol
- Commande du déclencheur par bouton poussoir
- Déclencheur thermique avec simple ou double ligne fusible

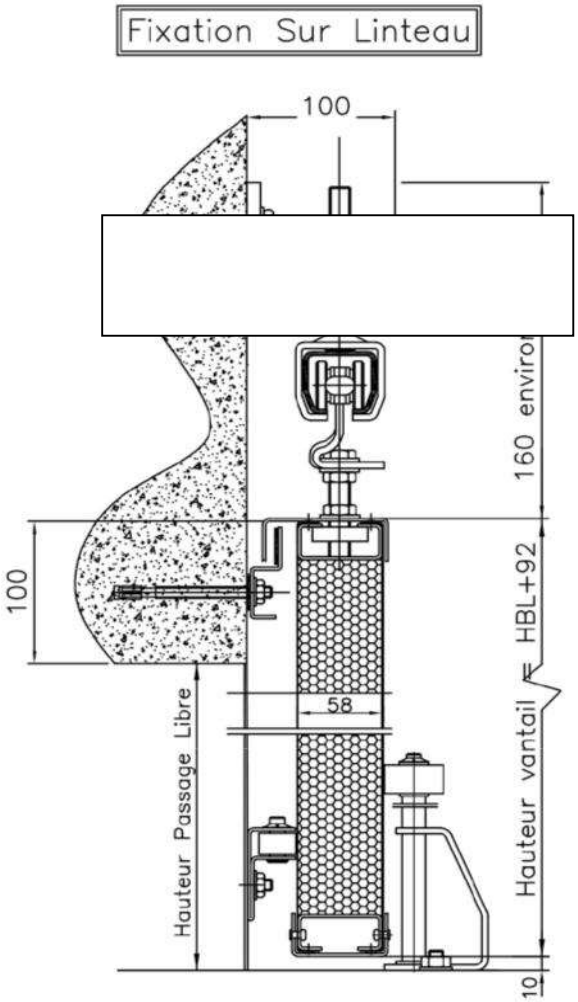
- Portillon de service incorporé E60 de 900 x 2000 (surface maxi vantail 2,3 m²) avec seuil handicapé < 20 mm par rapport au sol

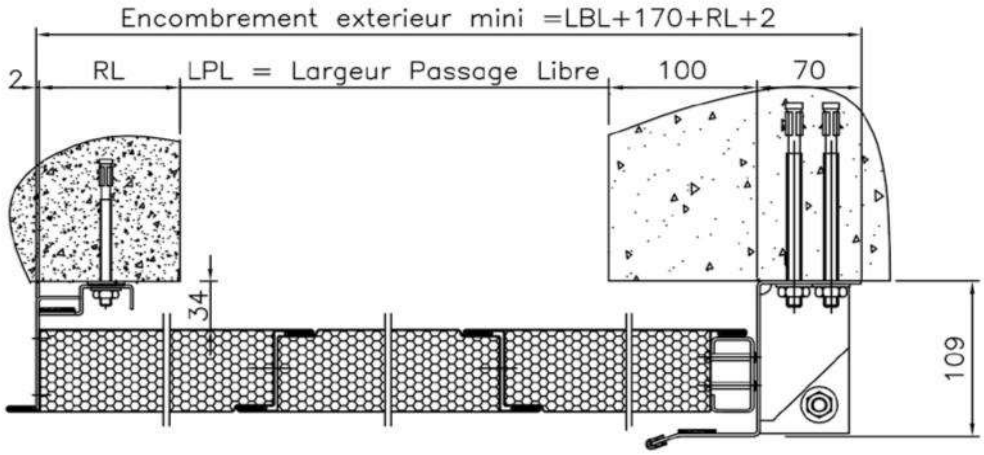
FINITIONS

- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE
	RL
Jusqu'à 3000 inclus	100
3001 à 4000	110
4001 à 5000	120
5001 à 6000	130
6001 à 6250	140







N° A15.014.017

PORTE COULISSANTE 1 VANTAIL

C61SD - Montage sous dalle

PROCÈS VERBAUX

FEU : E60
EFFECTIS N° 08 A 172

SENS DU FEU :
RECTO / VERSO

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 13
Procès verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 14

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (Passage libre L X H mm) :

Performance	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
E60	6250	2470	illimitée	illimitée

Si portillon largeur passage libre mini 1713 x hauteur 2250 mm..

DESCRIPTIF DE BASE

VANTAIL

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 75/100e à peindre, formant caisson de 58 mm
- Assemblage sur site des modules modulaires
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 30 kg/m² environ

FONCTIONNEMENT

- Sur rail droit, fermeture par contrepoids

SUSPENSION

- Rail tubulaire et chariots à galets à billes en acier traité
- Guidage au sol
- Butée arrière fixée sur mur

ÉTANCHÉITÉ

- Recouvrement haut de 100 mm, latéral avant du vantail sur la maçonnerie de 100 mm et latéral arrière du vantail sur la maçonnerie de 100 + 10 mm par mètre supplémentaire au-delà de 3000 mm de largeur de passage libre

- Cadre mural et profil sur porte en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e, formant chicanage à la fermeture en parties haute et arrière
- Profil de réception avant en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e

MONTAGE & FIXATION

- Par chevilles métalliques M8 x 65 mm & M10 x 60 mm (non fournies) ancrées dans un portique béton

ÉQUIPEMENT

- Une poignée cuvette sur chaque face en acier électrozingué

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

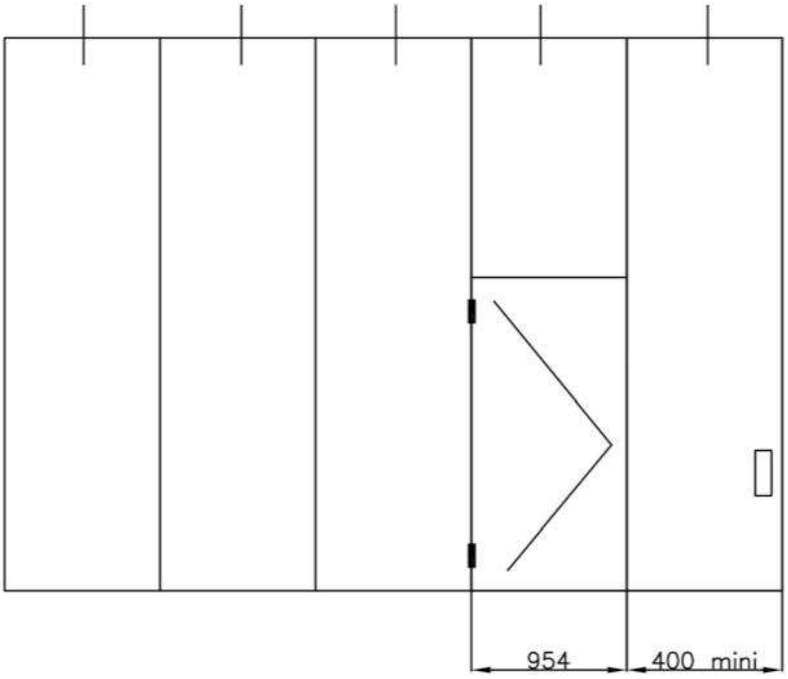
- Déclenchement asservi par ventouse électromagnétique à rupture ou à émission de courant
- Ensemble autonome de détection
- Ralentisseur de vitesse de fermeture
- Protection grillagée
- Contacteur début/fin de course
- Amortisseur fin de course
- Serrure à empênage au sol
- Commande du déclencheur par bouton poussoir
- Déclencheur thermique avec simple ou double ligne fusible

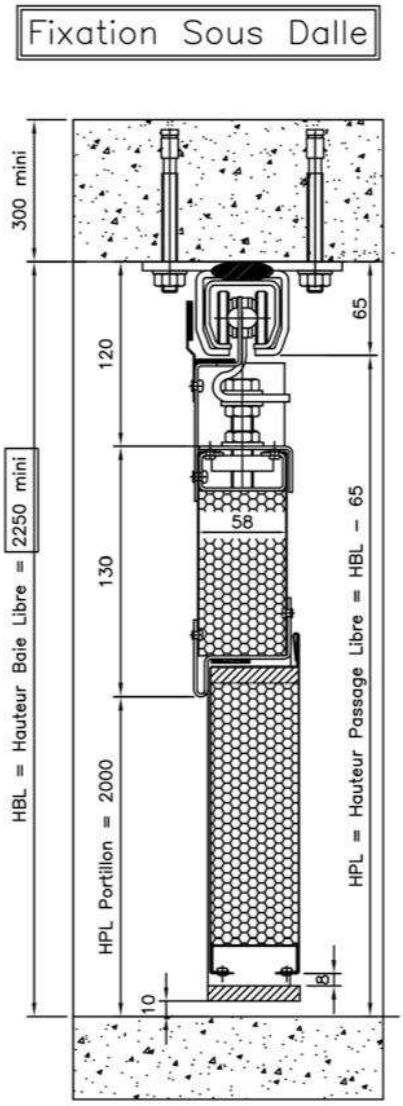
- Portillon de service incorporé E60 de 900 x 2000 (surface maxi vantail 2,3 m²) avec seuil handicapé < 20 mm par rapport au sol

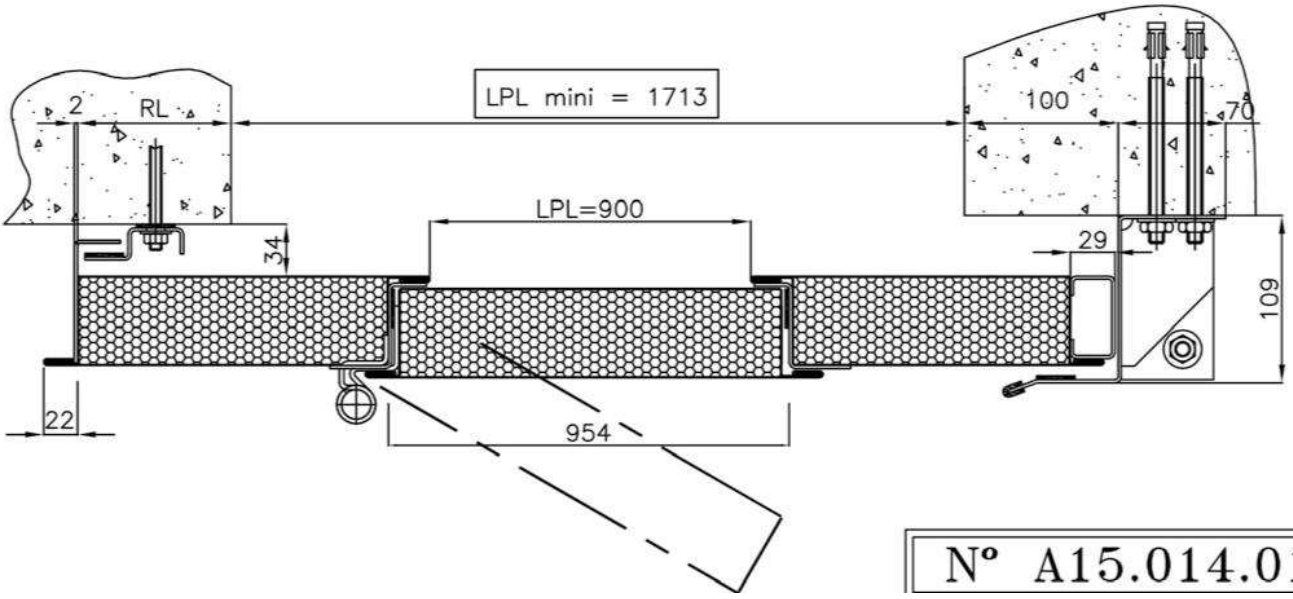
FINITIONS

- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE
	RL
Jusqu'à 3000 inclus	100
3001 à 4000	110
4001 à 5000	120
5001 à 6000	130
6001 à 6250	140







N° A15.014.018

PORTE COULISSANTE 2 VANTAUX

C62SL - Montage sur linteau

PROCÈS VERBAUX

FEU : E60
EFFECTIS N° 08-A-172



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 13
Procès-verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 14

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (Passage libre L X H mm) :

Performance	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
E60	5930	2410	illimitée	illimitée

Vantaux inégaux possibles : le rapport « largeur vantail le moins large/largeur vantail le plus large» devra toujours être supérieur ou égal à 0,32.. Si portillon largeur passage libre mini 2329 x hauteur 2030 mm

DESCRIPTIF DE BASE

VANTAIL

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 75/100e à peindre, formant caisson de 58 mm
- Assemblage sur site des modules modulaires
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 30 kg/m² environ

FONCTIONNEMENT

- Sur rail incliné, avec inclinaison de 1,5 %

SUSPENSION

- Rail tubulaire et chariots à galets à billes en acier traité
- Guidage au sol
- Butée arrière fixée sur mur

ÉTANCHÉITÉ

- Recouvrement haut de 100 mm, latéral avant du vantail sur la maçonnerie de 100 mm et latéral arrière du vantail sur la maçonnerie de 100 + 10 mm par mètre supplémentaire au-delà de 3000 mm de largeur de passage libre
- Cadre mural et profil sur porte en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e, formant chicanage à la fermeture en parties haute et arrière
- Profil de réception avant en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e

MONTAGE & FIXATION

- Par chevilles métalliques M8 x 65 mm & M10 x 60 mm (non fournies) ancrées dans un portique béton

ÉQUIPEMENT

- Une poignée cuvette sur chaque face en acier électrozingué
- Dispositif de synchronisation permettant la fermeture/ ouverture simultanée des vantaux

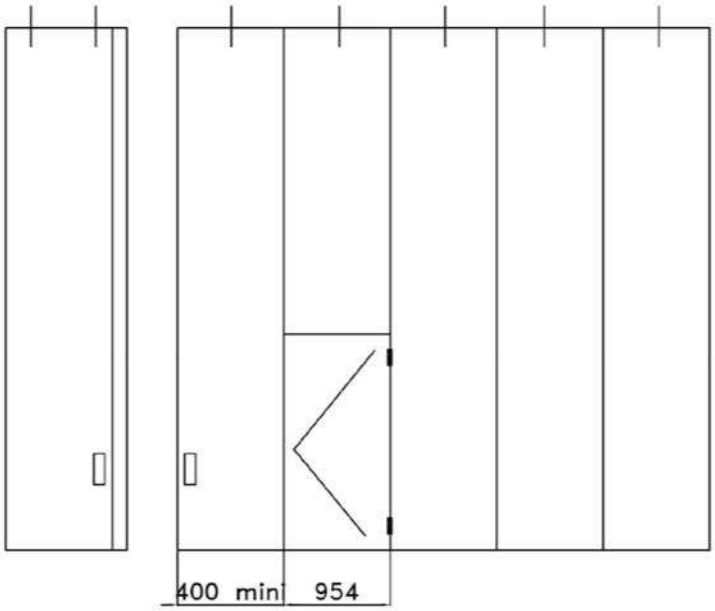
ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

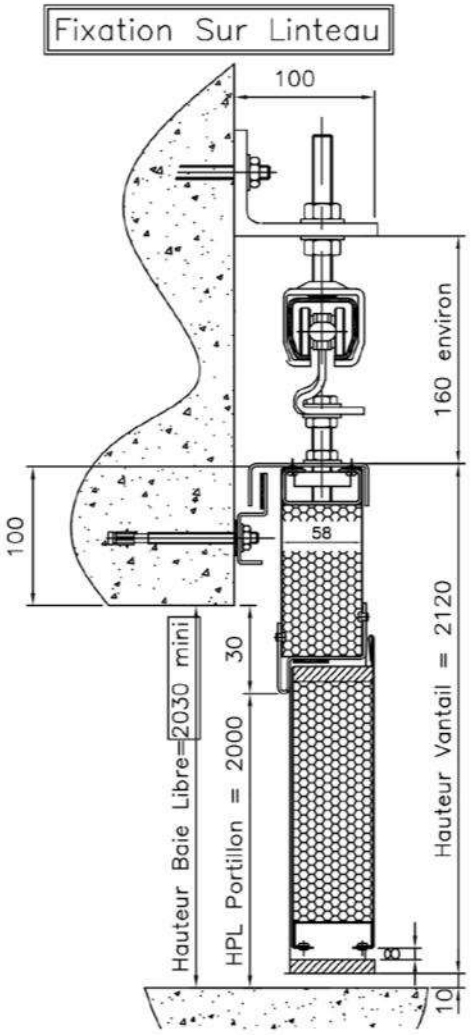
- Contrepoids moteur sur Déclenchement asservi par ventouse électromagnétique à rupture ou à émission de courant
- Ensemble autonome de détection
- Ralentisseur de vitesse de fermeture
- Protection grillagée
- Contacteur début/fin de course
- Amortisseur fin de course
- Serrure à empênage au sol
- Commande du déclencheur par bouton poussoir
- Déclencheur thermique avec simple ou double ligne fusible
- Portillon de service incorporé E60 de 900 x 2000 (surface maxi vantail 2,3 m²) avec seuil handicapé < 20 mm par rapport au sol

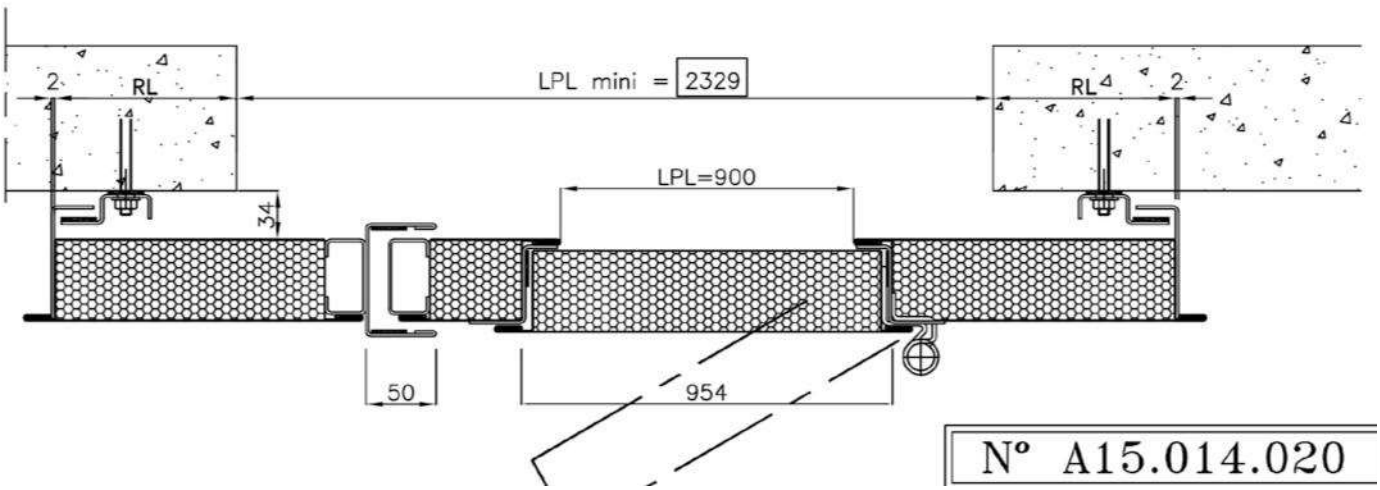
FINITIONS

- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE
	RL
Jusqu'à 3000 inclus	130
3001 à 4000	140
4001 à 5000	150
5001 à 5930	160







N° A15.014.020

PORTE COULISSANTE 2 VANTAUX

C62SD - Montage sous dalle

PROCÈS VERBAUX

FEU : E60
EFFECTIS N° 08-A-172

SENS DU FEU :
RECTO / VERSO

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 13
Procès-verbal d'essai du CNPP N° SA 08 01 14

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (Passage libre L X H mm) :

Performance	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
E60	5930	2470	illimitée	illimitée

Vantaux inégaux possibles : le rapport « largeur vantail le moins large/largeur vantail le plus large» devra toujours être supérieur ou égal à 0,32.. Si portillon largeur passage libre mini 2329 x hauteur 2030 mm

DESCRIPTIF DE BASE

VANTAIL

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 75/100e à peindre, formant caisson de 58 mm
- Assemblage sur site des modules modulaires
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 30 kg/m² environ

FONCTIONNEMENT

- Sur rail droit, fermeture par contrepoids

SUSPENSION

- Rail tubulaire et chariots à galets à billes en acier traité
- Guidage au sol
- Butée arrière fixée sur mur

ÉTANCHÉITÉ

- Recouvrement haut de 100 mm, latéral avant du vantail sur la maçonnerie de 100 mm et latéral arrière du vantail sur la maçonnerie de 100 + 10 mm par mètre supplémentaire au-delà de 3000 mm de largeur de passage libre

- Cadre mural et profil sur porte en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e, formant chicanage à la fermeture en parties haute et arrière
- Profil de réception avant en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e

MONTAGE & FIXATION

- Par chevilles métalliques M8 x 65 mm & M10 x 60 mm (non fournies) ancrées dans un portique béton

ÉQUIPEMENT

- Une poignée cuvette sur chaque face en acier électrozingué

- Dispositif de synchronisation permettant la fermeture/ ouverture simultanée des vantaux

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

- Déclenchement asservi par ventouse électromagnétique à rupture ou à émission de courant
- Ensemble autonome de détection
- Ralentisseur de vitesse de fermeture
- Protection grillagée
- Contacteur début/fin de course
- Amortisseur fin de course
- Serrure à empênage au sol
- Commande du déclencheur par bouton poussoir
- Déclencheur thermique avec simple ou double ligne fusible

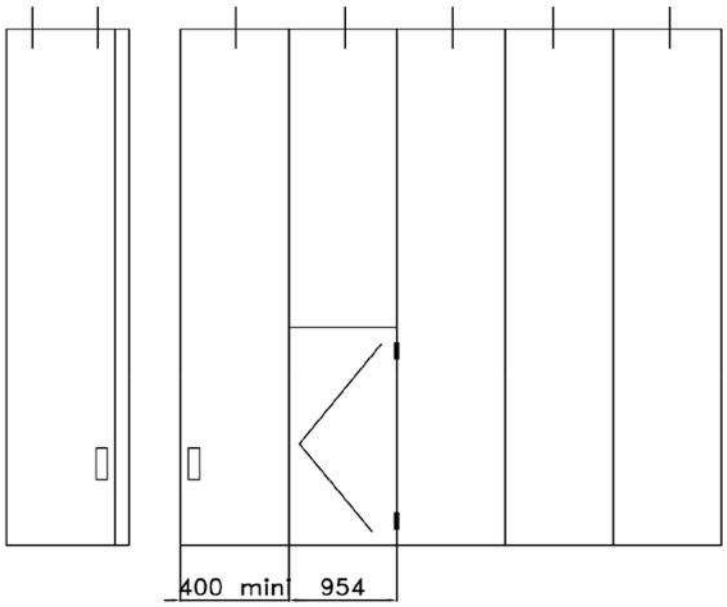
- Portillon de service incorporé E60 de 900 x 2000 (surface maxi vantail 2,3 m²) avec seuil handicapé < 20 mm par rapport au sol

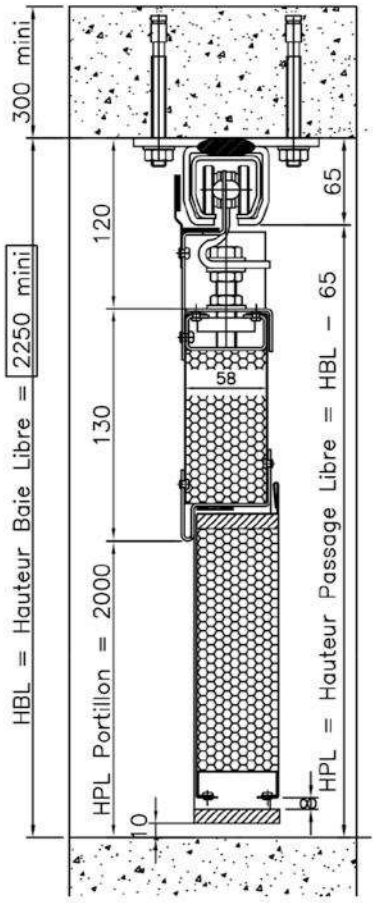
FINITIONS

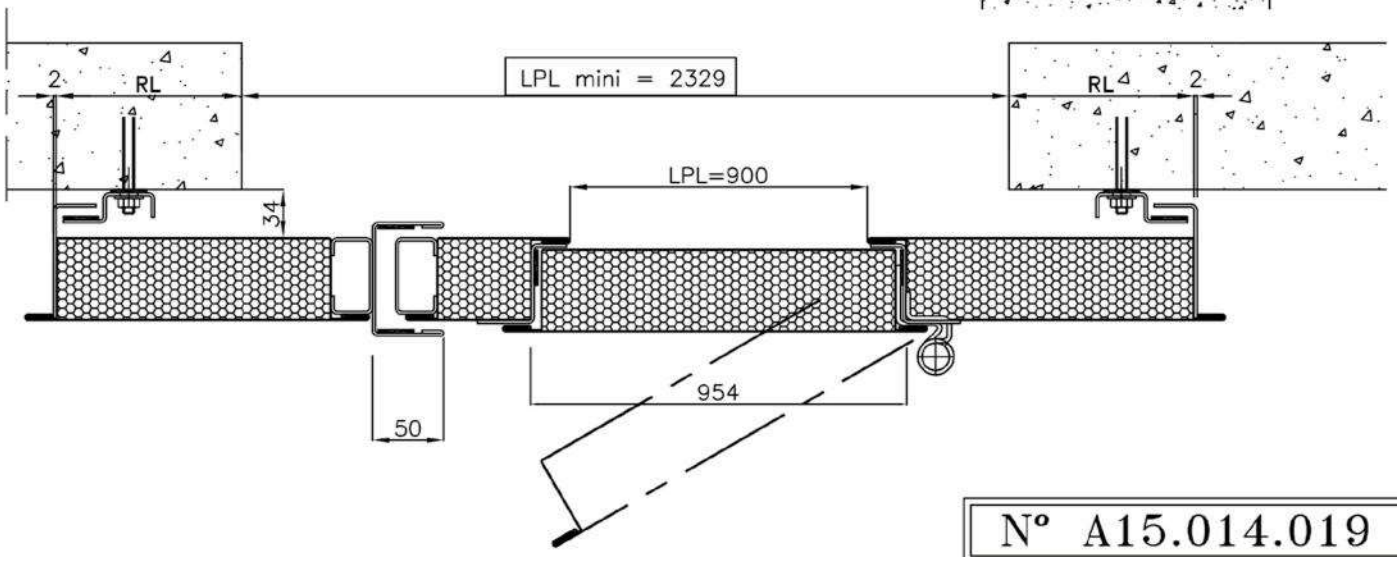
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL

	RÉSERVATIONS MAÇONNERIE
	RL
Jusqu'à 3000 inclus	130
3001 à 4000	140
4001 à 5000	150
5001 à 5930	160

Fixation Sous Dalle







N° A15.014.019

PORTE COULISSANTE 1 VANTAIL

C16

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 60
EFFECTIS N° 14-A-139

SENS DU FEU :
RECTO / VERSO

DAS DIMENSIONS DITO PROCÈS VERBAL FEU :

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15-00-69 (rail droit)
Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15-00-70 (rail incliné)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail	Performance	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
20,25 m²	EI² 60/EI190	5490	5050	Illimitée	Illimitée

DESCRIPTIF DE BASE

VANTAIL

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e sur structure interne de rigidité, formant caisson de 83 mm
- Assemblage sur site des modules entre eux par l'intermédiaire de clés pré-usinées, fixation et maintien des modules par vis auto-perceuses en quinconce des liaisons horizontales et verticales, au pas maximal de 800 mm
- Les modules peuvent être réalisés par un ou deux modules superposés
- Liaison basse des modules en partie basse est réalisée par des profils en tôle d'acier d'épaisseur 20/10^e
- Masse vantail = 45 kg/m²

FONCTIONNEMENT

- Sur rail incliné, avec inclinaison de 1,5 %
- Sur rail droit, équipé d'un contrepoids

SUSPENSION

- Rail tubulaire et chariots à galets à billes en acier traité
- Guidage au sol
- Butée arrière fixée au sol

ÉTANCHÉITÉ

- Recouvrement sur la maçonnerie suivant tableau
- Cadre mural et profil sur porte en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e, formant chicanage à la fermeture en parties haute et arrière
- Joint intumescent collé sur le cadre mural
- Profil de réception avant en tôle d'acier traitée anti-corrosion 20/10^e

MONTAGE & FIXATION

- Par chevilles métalliques M8 x 65 mm (non fournies) ancrées dans un portique béton

ÉQUIPEMENT

- Une poignée cuvette sur chaque face en acier électrozingué

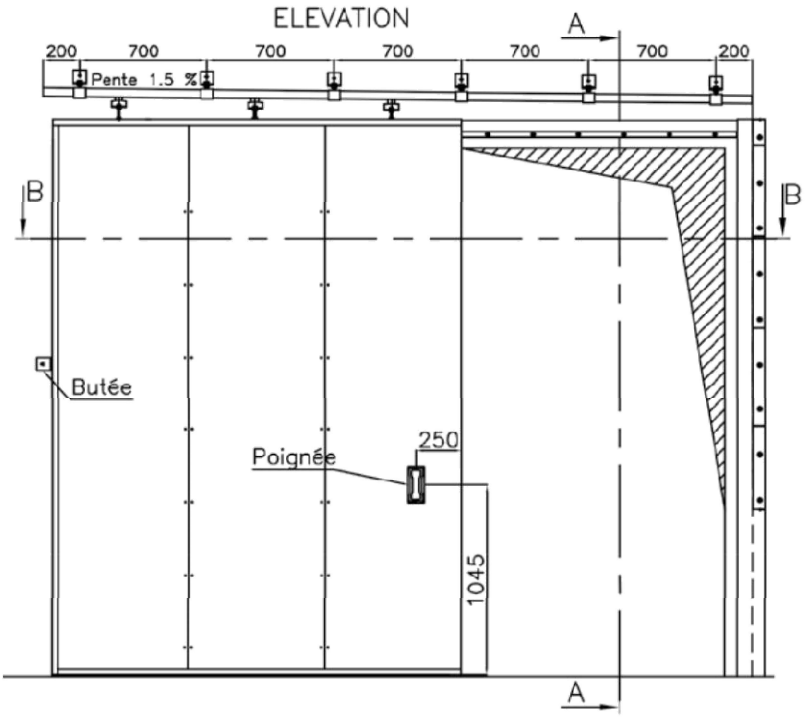
ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

- Déclenchement asservi par ventouse électromagnétique à rupture ou à émission de courant
- Ensemble autonome de détection
- Ralentisseur de vitesse de fermeture
- Protection grillagée
- Contacteur début/fin de course
- Amortisseur fin de course
- Serrure à empênage au sol
- Commande du déclencheur par bouton poussoir
- Déclencheur thermique avec simple ou double ligne fusible
- Portillon de service incorporé EI²60 de 900 x 2025, côté baie ou opposé à la baie, équipé d'une poignée à encombrement réduit, double béquillage ou antipanique, oculus EI60 sur pareclose métallique affleurant, Dimension clair du vitrage : Rectangulaire 270 x 370, circulaire diamètre 300 ou 400
- Les parements sont en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e, et bâti tubulaire en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e
- Le portillon doit être positionné au minimum à 411 mm du chant vertical côté butée de réception du vantail coulissant et au minimum à 433 du chant supérieur du vantail coulissant
- Couverture dimensionnelle L de 500 à 1000 x H de 1612 à 2150

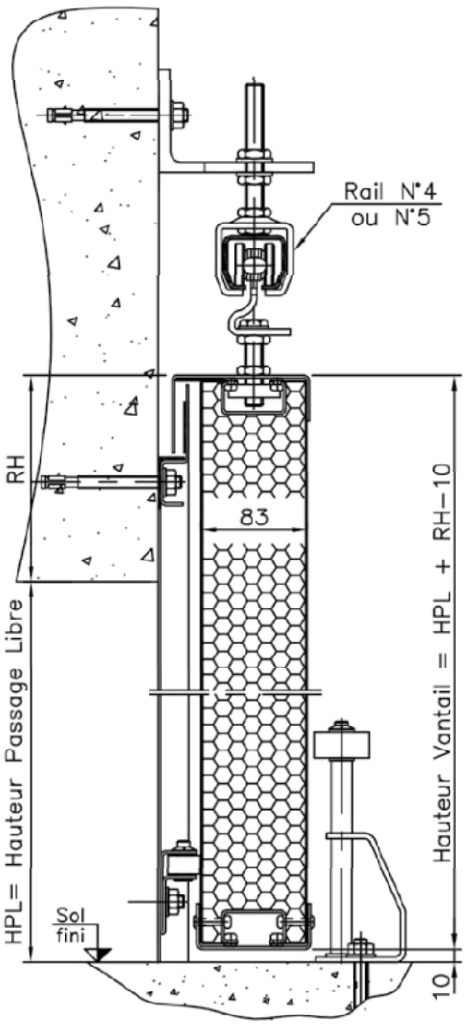
FINITIONS

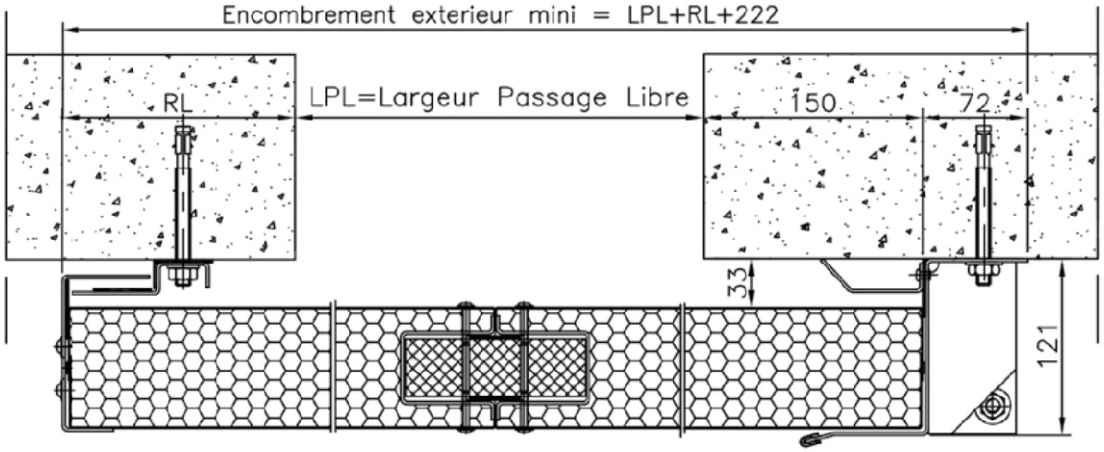
- Tôle GALVA Z275
- Tôle GALVA Z100 Film organique
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL

	DIMENSION DE BAIE	
	C16	RAIL
HPL (en mm)	RH	TYPE
de 1830 à 3800	160	T4
de 3801 à 4000	160	T5
de 4001 à 5000	170	T5
de 5001 à 5050	180	T5
LPL (en mm)	RL	
de 670 à 4000	160	
de 4001 à 5000	170	
de 5001 à 5490	180	
TOUT EN RESPECTANT UNE SURFACE TOTALE VANTAIL MAXI DE = 20,48 M²		



Fixation Sur Linteau



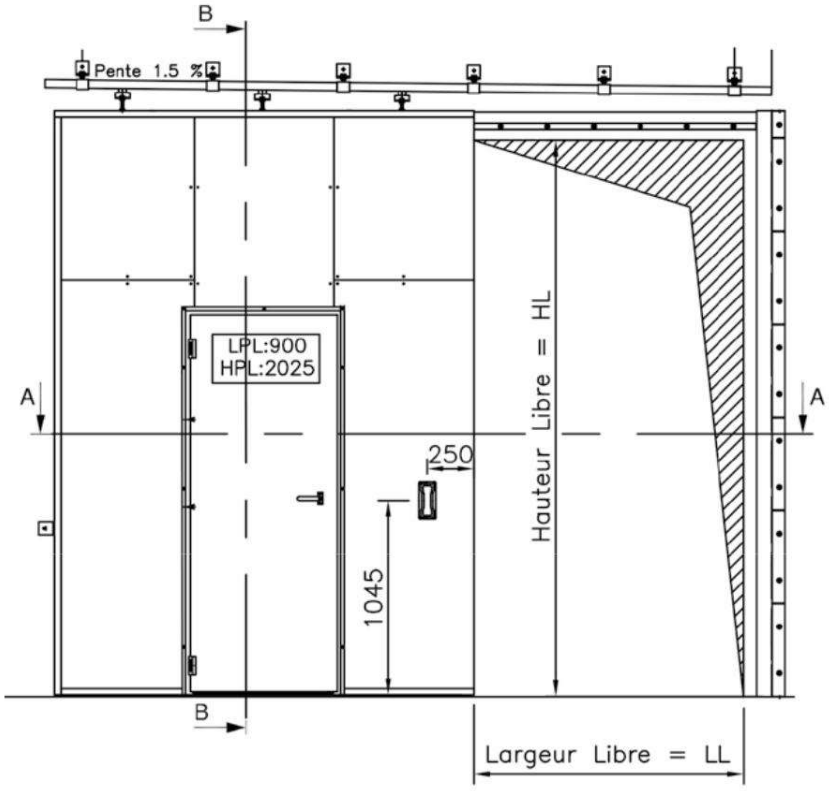


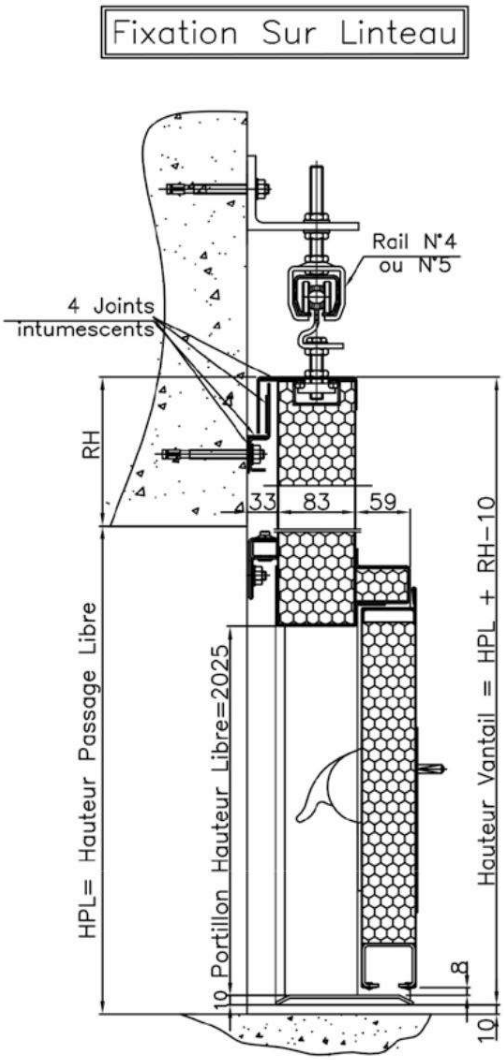
PORTE COULISSANTE 1 VANTAIL

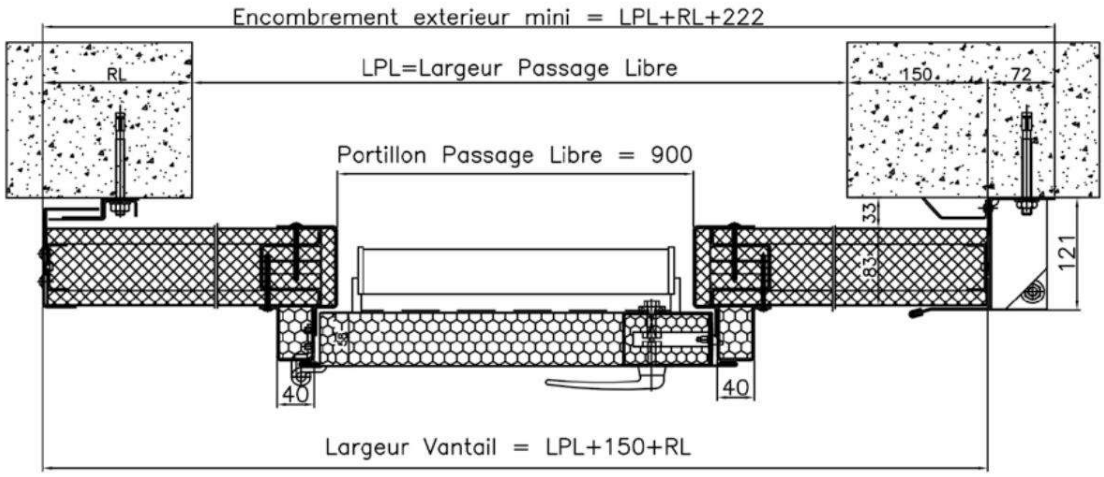
C16 - Portillon

	DIMENSION DE BAIE	
	C16	RAIL
HPL (en mm)	RH	TYPE
de 1830 à 3800	160	T4
de 3801 à 4000	160	T5
de 4001 à 5000	170	T5
de 5001 à 5050	180	T5
LPL (en mm)	RL	
de 670 à 4000	160	
de 4001 à 5000	170	
de 5001 à 5490	180	

TOUT EN RESPECTANT UNE SURFACE TOTALE VANTAIL MAXI DE = 20,48 M²



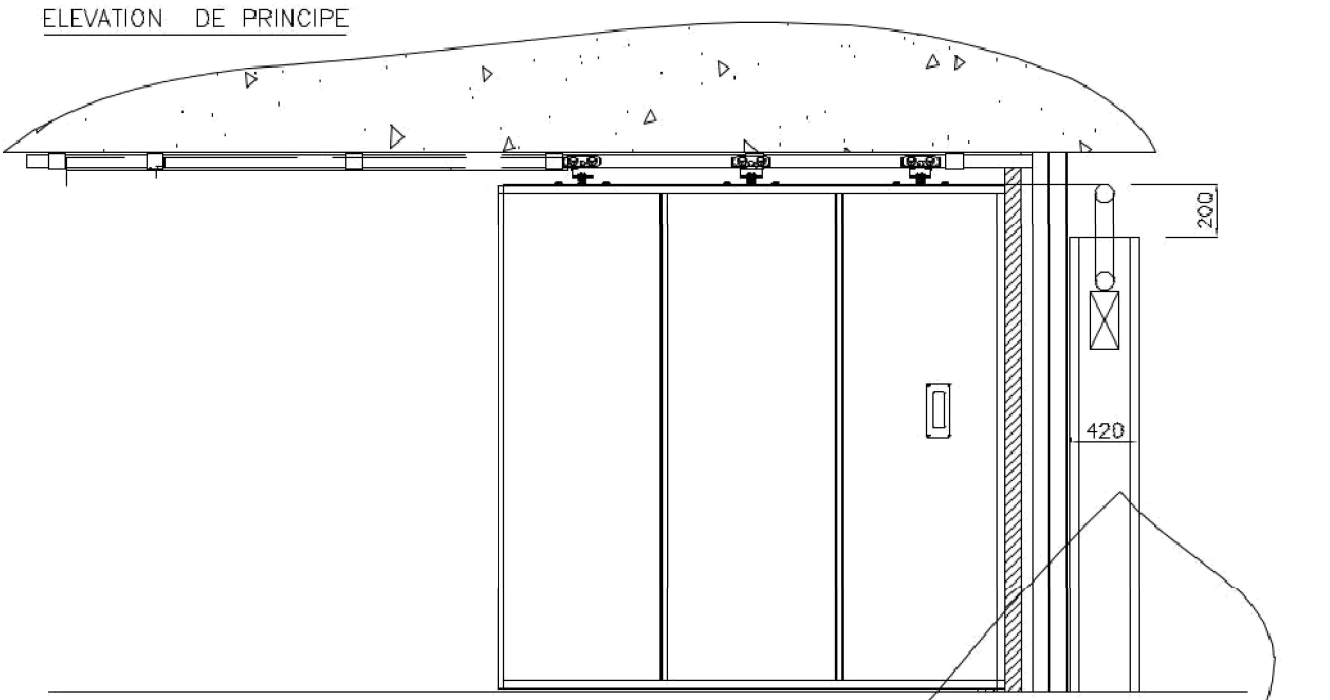


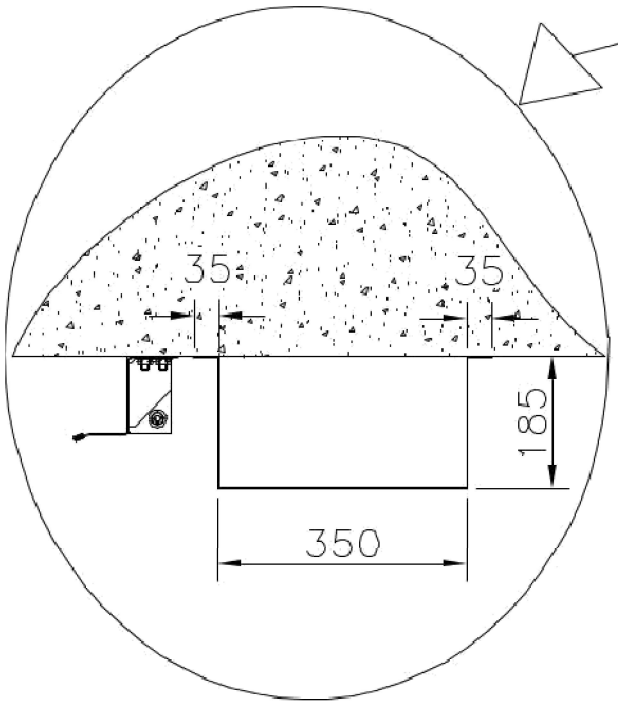


ENCOMBREMENT CARTER CONTRE POIDS

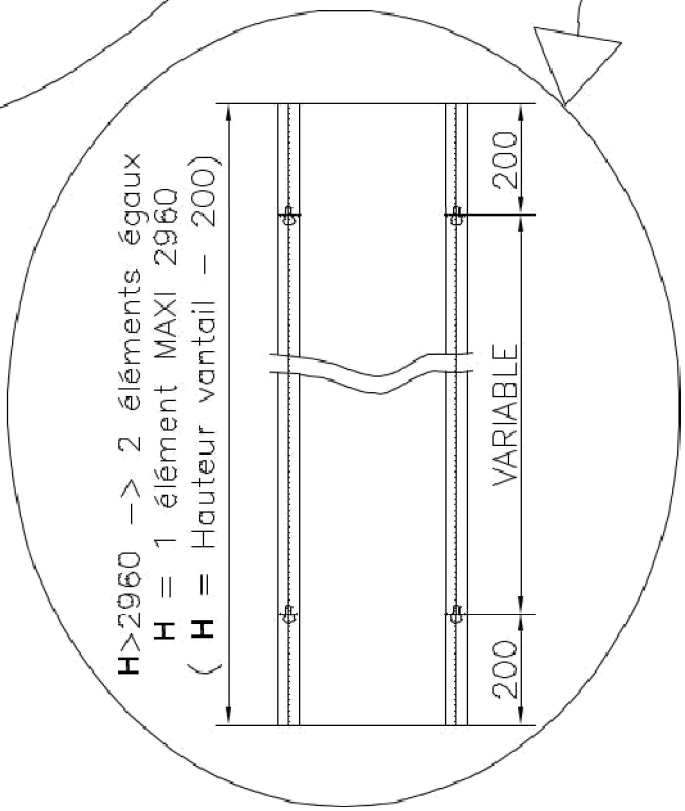
Implantation : avant ou arrière

ELEVATION DE PRINCIPE





VUE EN PLAN



ELEVATION

PORTE COULISSANTE 1 VANTAIL

C112

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° 14-A-013

SENS DU FEU :
RECTO / VERSO

DAS DIMENSIONS DITO PROCÈS VERBAL FEU :

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15-00-69 (rail droit)
Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15-00-70 (rail incliné)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (passage libre L x H mm) :

Surface maxi vantail
20,48 m²

Performance	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
EI²120	5490	5050	Illimitée	Illimitée

Au-delà de 20,48 m² : nous consulter.

DESCRIPTIF DE BASE

VANTAIL

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10e sur structure interne de rigidité, formant caisson de 78 mm
- Assemblage sur site des modules entre eux par l'intermédiaire de clés pré-usinées, fixation et maintien des modules par vis auto-perceuses en quinconce des liaisons horizontales et verticales, au pas maximal de 800 mm
- Les modules peuvent être réalisés par un ou deux modules superposés, de hauteur maximale 4000 mm
- Liaison basse des modules en partie basse est réalisée par des profils en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e
- Masse vantail = 50 kg/m²

FONCTIONNEMENT

- Sur rail incliné, avec inclinaison de 1,5 %
- Sur rail droit, équipé d'un contrepoids

SUSPENSION

- Rail tubulaire et chariots à galets à billes en acier traité
- Guidage au sol
- Butée arrière fixée au sol

ÉTANCHÉITÉ

- Recouvrement sur la maçonnerie suivant tableau
- Cadre mural et profil sur porte en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e, formant chicanage à la fermeture en parties haute et arrière..
- Joint intumescent collé sur le cadre mural
- Profil de réception avant en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10e

MONTAGE & FIXATION

- Par chevilles métalliques M10 x 65 mm (non fournies) ancrées dans un portique béton

ÉQUIPEMENT

- Une poignée cuvette sur chaque face en acier électrozingué

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

- Déclenchement asservi par ventouse électromagnétique à rupture ou à émission de courant
- Ensemble autonome de détection
- Ralentisseur de vitesse de fermeture
- Protection grillagée
- Contacteur début/fin de course
- Amortisseur fin de course
- Serrure à empênage au sol
- Commande du déclencheur par bouton poussoir
- Déclencheur thermique avec simple ou double ligne fusible

- Portillon incorporé sur demande avec avis de chantier

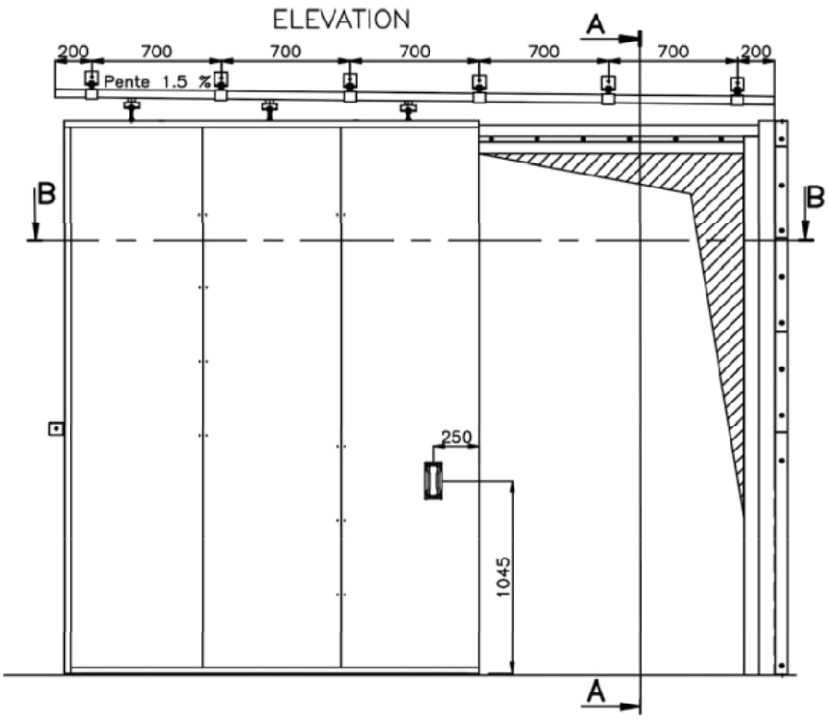
FINITIONS

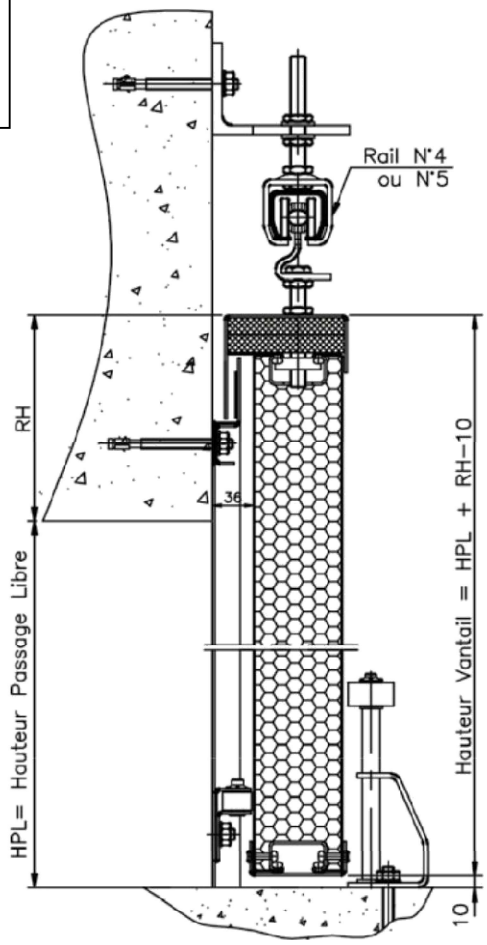
- Tôle GALVA Z275
- Tôle GALVA Z100 Film organique
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL

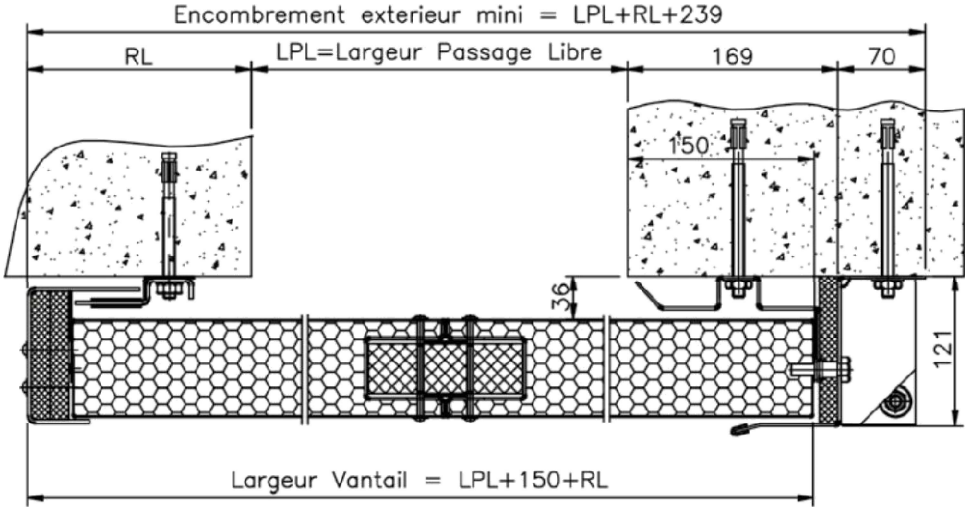
	DIMENSION DE BAIE	
	C112	RAIL
HPL (en mm)	RH	TYPE
de 3331 à 3800	180	T4
de 3801 à 4000	180	T5
de 4001 à 5000	190	T5
de 5001 à 5050	200	T5
LPL (en mm)	RL	
de 3571 à 4000	180	
de 4001 à 5000	190	
de 5001 à 5490	200	
TOUT EN RESPECTANT UNE SURFACE TOTALE VANTAIL MAXI DE = 20,48 M²		

2 isolants épaisseur 15 mm

Fixation Sur Linteau







PORTE COULISSANTE 1 VANTAIL

C112S

PROCÈS VERBAUX

FEU : EI^2 120
EFFECTIS N° RS10-043



SENS DU FEU :
RECTO / VERSO

DAS SUIVANT DIMENSIONS :

Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 69 (rail droit)
Procès-verbal DAS - Essai du CNPP N° SA 15 00 70 (rail incliné)

LIMITES DIMENSIONNELLES EN SUR MESURE (Passage libre L X H mm) :

Performance	Largeur maxi	Hauteur maxi	Largeur mini	Hauteur mini
EI²120	4800	4500	1200	2250

DESCRIPTIF DE BASE

VANTAIL

- Parements en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 8/10^e sur structure interne de rigidité, formant caisson de 78 mm
- Assemblage sur site de panneaux modulaires avec clé de liaison à rupture de pont thermique
- Âme d'isolation thermique rigide
- Masse vantail = 50 kg/m²

FONCTIONNEMENT

- Sur rail incliné, avec inclinaison de 1,5 %
- Sur rail droit, équipé d'un contrepoids

SUSPENSION

- Rail tubulaire et chariots à galets à billes en acier traité
- Guidage au sol

ÉTANCHÉITÉ

- Recouvrement sur la maçonnerie suivant tableau
- Cadre mural et profil sur porte en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e, formant chicanage à la fermeture en parties haute et arrière
- Joint intumescent collé sur le cadre mural
- Profil de réception avant en tôle d'acier traitée anti-corrosion d'épaisseur 20/10^e

MONTAGE & FIXATION

- Par vis adaptées métalliques M10 x 65 mm (non fournies) ancrées dans un portique béton

ÉQUIPEMENT

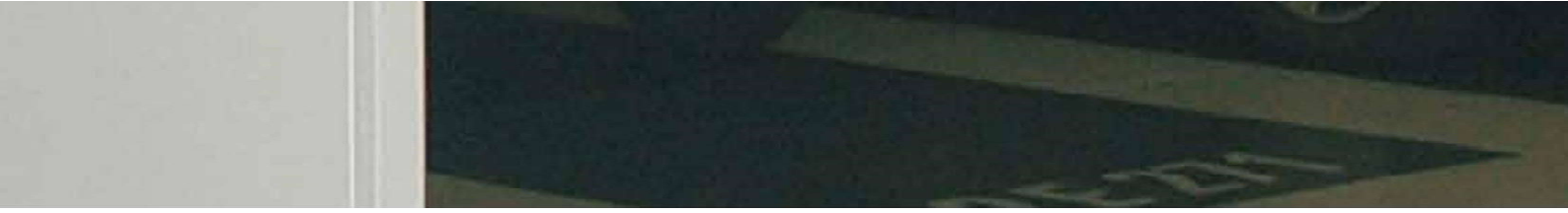
- Une poignée cuvette sur chaque face en acier électrozingué

ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS

- Déclenchement asservi par ventouse électromagnétique à rupture ou à émission de courant
- Ensemble autonome de détection
- Ralentisseur de vitesse de fermeture
- Protection grillagée
- Contacteur début/fin de course
- Amortisseur fin de course
- Serrure à empênage au sol
- Commande du déclencheur par bouton poussoir
- Déclencheur thermique avec simple ou double ligne fusible

FINITIONS

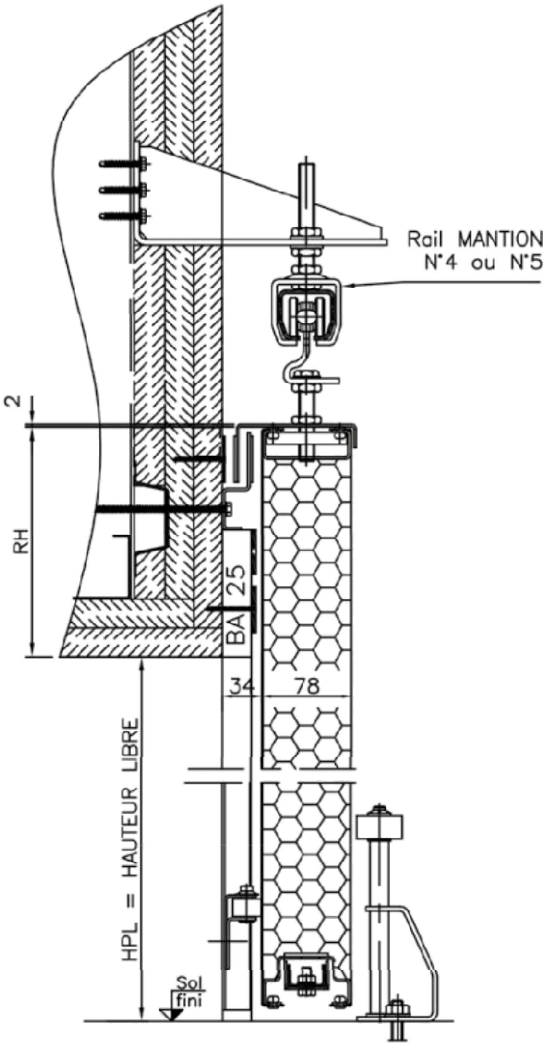
- Tôle GALVA Z275
- Tôle GALVA Z100 Film organique
- THERMOLAQUAGE mat, aspect givré par poudrage polyester cuit au four suivant nuancier RAL

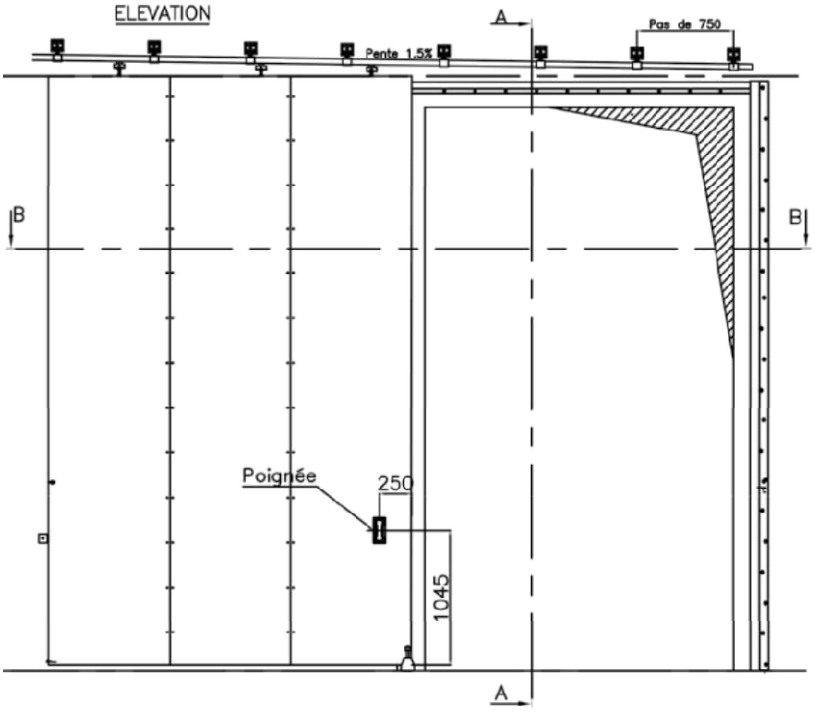


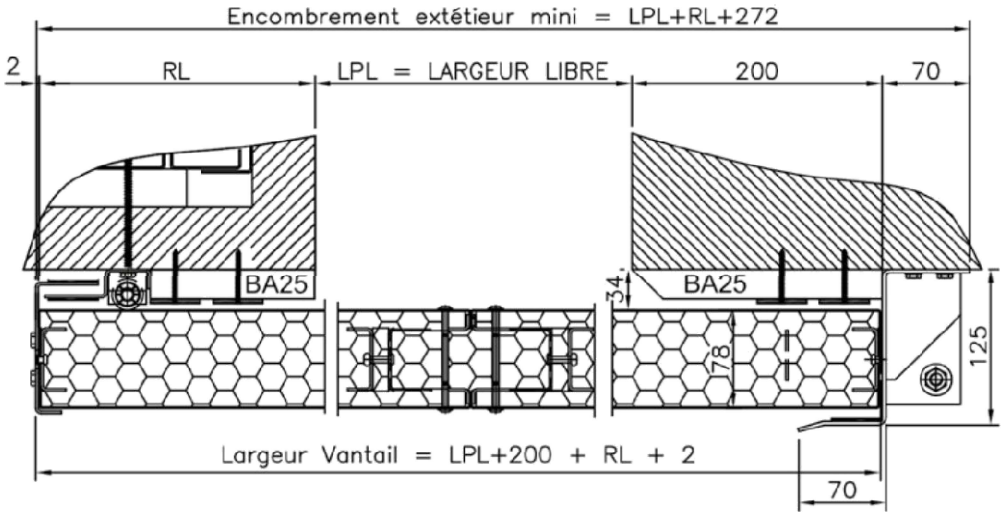
	DIMENSION DE BAIE	
	C112S	RAIL
HPL (en mm)	RH	TYPE
de 2250 à 3000	200	T4
de 3001 à 4000	210	T5
de 4001 à 4500	220	T5
LPL (en mm)	RL	
de 1200 à 2400	220	
de 2401 à 3000	230	
de 3001 à 4000	240	
de 4001 à 4800	250	
TOUT EN RESPECTANT UNE SURFACE TOTALE VANTAIL MAXI DE = 20,48 M^2		

Fixation Sur Linteau

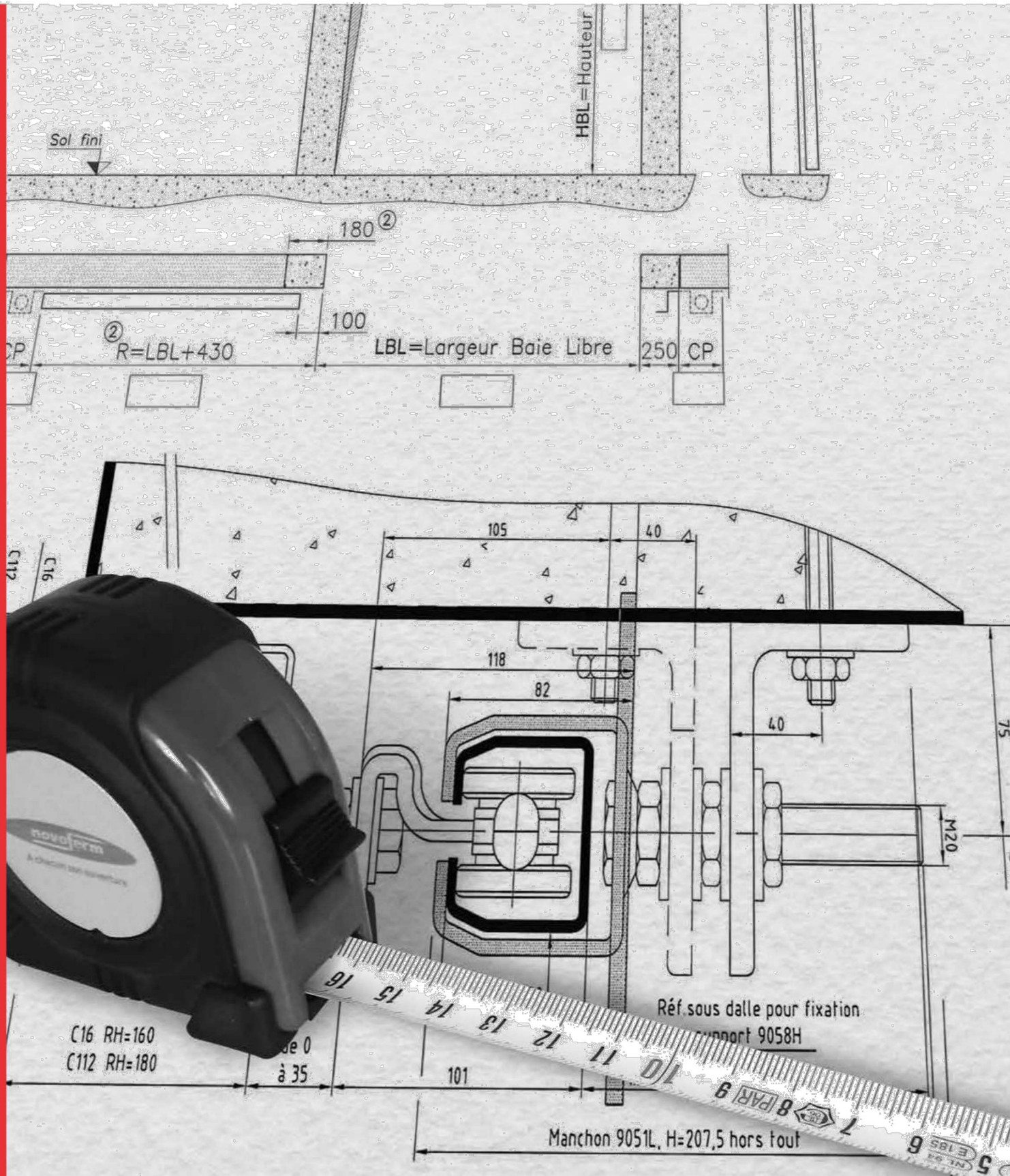
COUPE A–A PORTE FERMEE







ANNEXES


Support linteau et potelet en béton
Sol fini
HBL=Hauteur
180
100
R=LBL+430
LBL=Largeur Baie Libre
250 CP
105
40
118
82
40
75
M20
C16 RH=160
C112 RH=180
101
Manchon 9051L, H=207,5 hors tout

CONSIGNES

1. L'ENTRETIEN

Un incendie peut être un événement difficile à surmonter pour la plupart des entreprises, quelle que soit leur taille. En omettant d'effectuer les vérifications périodiques obligatoires ou conseillées, en négligeant la maintenance ou l'entretien des installations, propriétaires ou gestionnaires de sites font courir à leur établissement un risque à la fois humain, matériel et financier.

La réglementation impose à tous les bâtiments, dont les ERP (Établissement Recevant du Public), les IGH (Immeuble de Grande Hauteur) et les ICPE (Installation Classée Protection de l'Environnement) de disposer de divers moyens passifs et actifs pour protéger les utilisateurs en cas d'incendie.

Ainsi, les portes coupe-feu relèvent de la protection passive contre l'incendie en participant au compartimentage des locaux.

À titre d'exemple, les ERP de la 1re à la 4e catégorie sont soumis à l'article MS 68 de la Réglementation incendie des ERP, mentionnant que l'entretien doit être réalisé par un installateur ou un technicien compétent.

Les contrôles sont à effectuer au minimum une fois par an.

Les vérifications concernent le fonctionnement des dispositifs de commandes, des ouvrants, des transmissions, la fermeture des éléments mobiles de compartimentage, les mesures de pression, de débit et de vitesse.

2. LE STOCKAGE AVANT POSE

Pour conserver toutes leurs caractéristiques, nos portes doivent être stockées à plat, dans des locaux de stockage dégagés à l'intérieur, nettoyés, à l'abri des intempéries, secs et ventilés.

Le stockage doit être réalisé sur des supports stables, ne pouvant entraîner une détérioration des produits.

Ne jamais stocker sur une surface humide ou en atmosphère agressive.

3. LA FINITION

Les portes coupe-feu en tôle d'acier traité doivent recevoir sur site une peinture de protection et/ou finition (hors fournitures) à appliquer dans les plus brefs délais.

Ces travaux doivent être effectués suivant le DTU 59.1 (norme NFP 74..201-1 12 travaux de peinture du bâtiment)..

4. LE NETTOYAGE

Pour garantir la protection maximale des revêtements, il faut nettoyer les surfaces peintes des ouvrants régulièrement.

Les portes doivent être soigneusement nettoyées des résidus sur les surfaces et sur les équipements tels que les paumelles, béquilles, serrures.

Il faut impérativement utiliser des produits délicats pour le nettoyage, les liquides basés sur les dissolvants, alcalins ou pouvant gratter la surface ne doivent jamais être utilisés.

Les liquides servant au nettoyage doivent être choisis de manière à ne pas détruire la surface des vantaux, dormant, et modules. Ils ne peuvent pas contenir de substances abrasives, ni de substances dissolvant la peinture.

Après le nettoyage, les restes de liquides doivent être enlevés à l'aide d'eau propre, sans additif (pas de l'eau sous pression, pas à l'aide d'un tuyau ou nettoyeur type KARCHER) Il faut aussi faire attention à ne pas permettre à l'eau de couler à l'intérieur du vantail.

Il faut faire sécher les ouvrants, dormants et quincaillerie.

5. LA RÉCEPTION ET LE CONTRÔLE

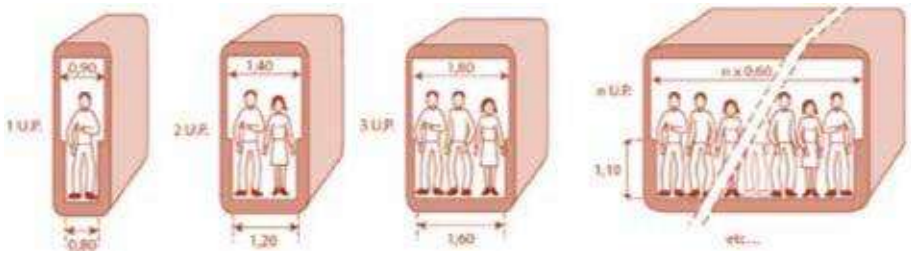
Nos produits ne sont pas garantis si les instructions et documents de montage ne sont pas respectés.

Ne pas laisser d'obstacle sur la trajectoire des vantaux.

Dans le cas de produits équipés de ferme-porte, ne pas aider la fermeture des vantaux sous peine de détériorer le ferme-porte.

RÉGLEMENTATION

Dispositions applicables aux dégagements des ERP



CO36 – Unité de passage, largeur de passage

§1 - Chaque dégagement doit avoir une largeur minimale de passage proportionnée au nombre total de personnes appelées à l'emprunter.. **§2 -** Cette largeur doit être calculée en fonction d'une largeur type appelée **« unité de passage » de 0,60 mètre.**

Toutefois, quand un dégagement ne comporte **qu'une ou deux unités de passage**, la largeur est respectivement portée de 0,60 mètre à **0,90 mètre** et de 1,20 mètre à **1,40 mètre.**

§3 - Les établissements, locaux, niveaux, secteurs ou compartiments totalisant un effectif de plus de 200 personnes ne doivent pas comporter des dégagements normaux ayant une largeur inférieure à deux unités de passage.

Toutefois, compte tenu de la disposition des lieux, des dégagements d'une seule unité de passage peuvent être admis à condition que chacun ne soit pris en compte qu'une seule fois :

- soit dans le nombre des dégagements normaux ;
- soit dans le nombre d'unités de passage de ces dégagements.

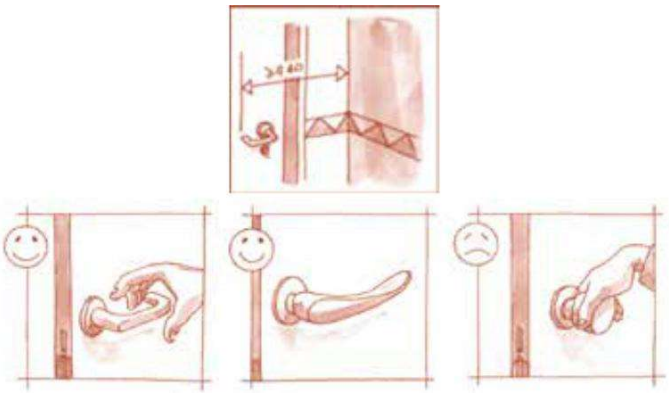
L'article CO 44 « Caractéristiques des blocs-portes » §1 précise que - La largeur de passage offerte par une porte doit être au moins égale à l'une de celles définies aux articles CO 36 et CO 38 avec **une tolérance négative de 5 p. 100.**

Accessibilité des personnes à mobilité réduite

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments, qu'ils soient d'habitation ou établissements recevant du public, a été renforcée par les deux arrêtés du 1er août 2006 modifiés le 30 novembre 2007.

Outre les espaces de manœuvres devant être prévus de part et d'autre de chaque porte ou portillon, de nouvelles dispositions viennent se greffer sur les blocs portes :

- L'extrémité des poignées de portes, à l'exception de celles donnant sur un escalier, doit être située à plus de 0,40m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant, et être à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30m. Elles doivent de plus être facilement préhensible en position « debout » comme « assis » ainsi que par une personne ayant des difficultés à saisir et faire un geste de rotation du poignet.
- L'effort nécessaire pour ouvrir la porte doit être inférieur ou égal à 50N, que la porte soit ou non équipée d'un dispositif de fermeture.



Dimensionnellement parlant, les portes d'un logement doivent aussi respecter quelques règles simples :

- Les portes des parties communes doivent avoir une largeur minimale de 0,90 m. La largeur de passage minimale lorsque le vantail est ouvert à 90° doit être de 0,83 m. Dans le cas de portes à plusieurs vantaux, le vantail couramment utilisé doit respecter cette exigence.
- Les portes des caves et des celliers doivent avoir une largeur minimale de 0,80 m. La largeur de passage minimale lorsque le vantail est ouvert à 90° doit être de 0,77 m.
- S'il ne peut être évité, le ressaut dû au seuil doit comporter au moins un bord arrondi ou muni d'un chanfrein, et sa hauteur maximale doit être de 2 cm.
- Les portes palières doivent avoir une largeur minimale de 0,90 m.La largeur de passage minimale lorsque le vantail est ouvert à 90° doit être de 0,83 m. Dans le cas de portes à plusieurs vantaux, le vantail couramment utilisé doit respecter cette exigence.
- La largeur minimale des portes intérieures doit être de 0,80 m. La largeur de passage minimale lorsque le vantail est ouvert à 90° doit être de 0,77 m. Dans le cas de portes à plusieurs vantaux, le vantail couramment utilisé doit respecter cette exigence.

Concernant les ERP, les adaptations sont les suivantes :

- Les portes principales desservant des locaux ou zones pouvant recevoir 100 personnes ou plus doivent avoir une largeur minimale de 1,40 m. Si les portes sont composées de plusieurs vantaux, la largeur minimale du vantail couramment utilisé doit être de 0,90 m.
- Les portes des sanitaires, des douches et des cabines d'essayage ou de déshabillage non adaptés doivent avoir une largeur minimale de 0,80 m.
- Les portes principales desservant des locaux pouvant recevoir moins de 100 personnes doivent avoir une largeur minimale de 0,90 m.

La difficulté concernant les PMR est le chevauchement des réglementations. En effet, un ERP sera soumis à la fois à l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, ainsi qu'à l'arrêté du 1er août 2006 modifié. Il faudra donc tenir compte des parties communes des réglementations qui ne sont pas forcément le résultat des cumuls des contraintes.

Dans un ERP de type R « petite enfance », aux contraintes liées à l'accueil d'enfant en bas âge (système de protection des doigts, vitrage à hauteur d'enfant, etc..) viendront s'ajouter les contraintes liées aux PMR : hauteur de poignée de porte entre 0,90m et 1,30m, vitrage à hauteur de vue, etc.

Nota : les éléments de réglementations ci- dessus sont des extraits donnés à titre indicatif, ils ne sauraient se substituer à l'intégralité des textes officiels en vigueur.

ACCESSOIRES

Réf.	Perf.	Perf.	Perf.	Perf.	Type de bâti				Antipanique vantail de service						Serrure mortaiser							Serrure mortaiser électrique					
Produits	Feu	Acoustique maxi exprimée Rw(C;Ctr)=dB	À l'air	Effraction	Sceller	Zed	Tub	Réhab	NOVOGUARD 1pt	NOVOGUARD 3pts	NOVOPUSH 1pt	NOVOPUSH 3pts	WSS 3pts	WSS 4pts	ISEO 1pt 2161	VACHETTE 1pt D45 A120	CISA 3pts	VACHETTE 3pts 5000 A2P	BKS 3pts SECURITY	WSS 3pts	WSS 4pts	ABLOY 1pt EL165 EL524	ABLOY 1pt EL560 EL561	ABLOY 1pt EL564 EL565	ABLOY 1pt ELX568 DAS	DORMA 1pt SVP6000	
F-Max30..1	EI30				1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1					1	1	1	1	1	
F-Max30..1	EI30	41(-1;-3)			1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1					1	1	1	1	1	
F-Max30..1	EI30		A3 et A4		1	1	1	1		1		1					1										
F-Max30..1	EI30	41(-1;-3)	A3 et A4	AP2*	1	1	1	1										1									
F-Max60..1	EI60				1	1	1	1	0	1	0	1			0	0	1					0	0	0	0	0	
F-Max60..1	EI60	41(-1;-3)			1	1	1	1	0	1	0	1			0	0	1					0	0	0	0	0	
F-Max60..1	EI60		A3 et A4		1	1	1	1		1		1					1										
F-Max60..1	EI60	41(-1;-3)	A3 et A4	AP2*	1	1	1	1										1									
F-Max120..1	EI120				1	1	1	1	1		1				1	1						1		1			
F-Max120..1	EI120	35(-1;-3)			1	1	1	1	1		1				1	1						1		1			
F-Max30..2	EI30				1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1					1	1	1	1	1	
F-Max60..2	EI30				1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	1					1	1	1	1	1	
F-Max120..2	EI120				1	1	1	1	1		1				1		1					1		1			
F-Max120..2	EI120				1	1	1	1	1		1				1		1					1		1			
F26G	EI90				1	1	1			1		1					1										
F26G	EI90	42(-2;-5)	A3		1					1		1					1										
TV112	EI120				1	1									1												
B212	EI120				1	1	1			1			1	1						1	1						
B212	EI120	51(0;-1)					1			1			1	1						1	1						
W2GL	EI60				1		1																				

TABLEAU DES CYLINDRES

Réf.	Perf.	Perf.	Perf.	Perf.	Antipanique vantail de service						Serrure mortaiser							
Produits	Feu	Acoustique maxi exprimée Rw(C;Ctr)=dB	À l'air	Effraction	NOVOGUARD 1pt	NOVOGUARD 3pts	NOVOPUSH 1pt	NOVOPUSH 3pts	WSS 3pts	WSS 4pts	ISEO 1pt 2161	VACHETTE 1pt D45 A120	CISA 3pts	VACHETTE 3pts 5000 A2P	BKS 3pts SECURITY	WSS 3pts	WSS 4pts	
F-Max30..1	EI30				10+40	10+40	10+40	10+40			40+40	40+40	40+40					
F-Max30..1	EI30	41(-1;-3)			10+40	10+40	10+40	10+40			40+40	40+40	40+40					
F-Max30..1	EI30		A3 et A4			10+40		10+40					40+40					
F-Max30..1	EI30	41(-1;-3)	A3 et A4	AP2*										40+40				
F-Max60..1	EI60				10+40	10+40	10+40	10+40			40+40	40+40	40+40					
F-Max60..1	EI60	41(-1;-3)			10+40	10+40	10+40	10+40			40+40	40+40	40+40					
F-Max60..1	EI60		A3 et A4			10+40		10+40					40+40					
F-Max60..1	EI60	41(-1;-3)	A3 et A4	AP2*										40+40				
F-Max120..1	EI120				10+40		10+40				40+40	40+40						
F-Max120..1	EI120	35(-1;-3)			10+40		10+40				40+40	40+40						
F-Max30..2	EI30				10+40	10+40	10+40	10+40			40+40	40+40	40+40					
F-Max60..2	EI30				10+40	10+40	10+40	10+40			40+40	40+40	40+40					
F-Max120..2	EI120				10+40		10+40				40+40		40+40					
F-Max120..2	EI120				10+40		10+40				40+40		40+40					
F26G	EI90					10+40		10+40					40+40					
F26G	EI90	42(-2;-5)	A3			10+40		10+40					40+40					
TV112	EI120										30+30							
B212	EI120								60+60	60+60						60+60	60+60	
B212	EI120	51(0;-1)							60+60	60+60						60+60	60+60	
W2GL	EI60																	

ACCESSOIRES

	Antipanique vantail SF		Crémone auto	Electro poignée	Oculus Circulaire		Oculus Rectangulaire				Ferme-porte Compas					Ferme-porte Glissière							Pivots sol	Grille Vent.	Aide ouverture	Ventouse Feuillure	Page
	NOVOGUARD 2pts	NOVOPUSH 2pts	TARGETTE 2pts	OPERA Réf: 40600Réf:40800	Diamètre 300mm	Diamètre 400mm	270 x 370	260 x 360	270 x 770	600 x 1000	DORMA TS71 EN3/4	DORMA TS89 EN 3/6	DORMA TS89F TANDEM	ECO TS11F EN 2/5	ECO TS40 EN 2/5	DORMA TS91 EN 2/4	DORMA TS93 EN 2/5	DORMA TS93 TANDEM	ECO TS33 EN 3	ECO TS41 EN 1/4	ECO TS51F EN 1/4	ECO TS61 EN 2/5	ECO TS61 EN 5/6	DORMA BTS80	ODICE 360x160	DORMA ED100 ED250	DIAX 335ER	
				1	0	0	0		0	0	0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0		0	0	0	
				1							0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0			0	0	
				1	0	0	0		0	0	0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0			0		
											0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0					
				1	0	0	0		0	0	0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0			0	0	
				1	0	0	0		0	0	0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0			0	0	
				1	0	0	0		0	0	0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0			0		
											0	1		0	0	0	0		0	0	0	0	0					
				1	0			0			0	1				0	0		0	0		0	0			0	0	
				1							0	1				0	0		0	0		0	0			0	0	
1	1	1	1	0	0	0		0	0	0	1		0		0	0		0	0	0	0	0		0	0		
1	1	1	1	0	0	0		0	0	0	1		0		0	0		0	0	0	0	0					
1	1	1	1	0	0		0			0	1				0	0		0	0		0	0			0	0	
1	1	1	1												0	0		0	0		0	0			0	0	
1	1	1	1	0	0	0		0	0		1					0	0									0	
1	1	1	1								1					0	0									0	
											1							1										
		1	1								0	0				0	0									0	
		1	1								0	0				0	0									0	
				0	0	0		0	0														1				

0 = Possible sous certaines conditions

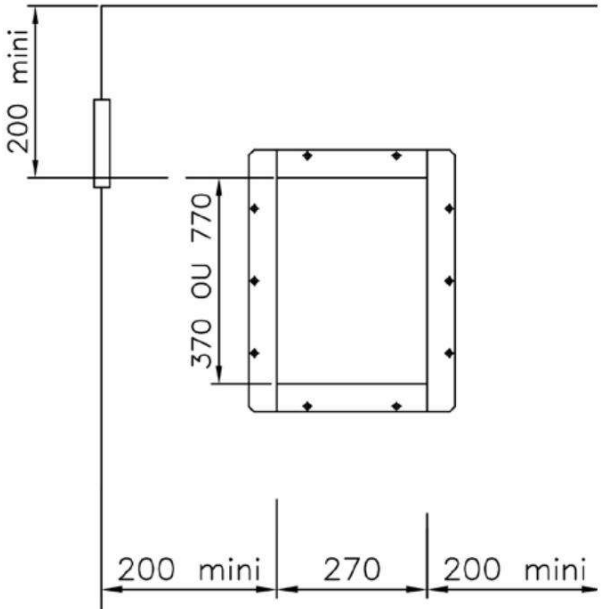
1 = Sur l'ensemble de la gamme

	Serrure mortaiser électrique					Electro poignée		
	ABLOY 1pt EL165 EL524	ABLOY 1pt EL560 EL561	ABLOY 1pt EL564 EL565	ABLOY 1pt ELX568 DAS	DORMA 1pt SVP6000	OPERA AP - 1/2 Cyl	OPERA ser - cyl. Traversant	OPERA ser urgence- 1/2 Cyl
	40+40	40+40	40+40	40+40	40+40	50+10	50+40	50+10
	40+40	40+40	40+40	40+40	40+40	50+10	50+40	50+10
						50+10	50+40	50+10
	40+40	40+40	40+40	40+40	40+40	50+10	50+40	50+10
	40+40	40+40	40+40	40+40	40+40	50+10	50+40	50+10
						50+10	50+40	50+10
	40+40		40+40			50+10	50+40	50+10
	40+40		40+40			50+10	50+40	50+10
	40+40	40+40	40+40	40+40	40+40	50+10	50+40	50+10
	40+40	40+40	40+40	40+40	40+40	50+10	50+40	50+10
	40+40		40+40			50+10	50+40	50+10
	40+40		40+40			50+10	50+40	50+10
						50+10	50+40	50+10
						50+10	50+40	50+10
						75+10	75+60	
						75+10	75+60	

OCULI

EI30/EI60

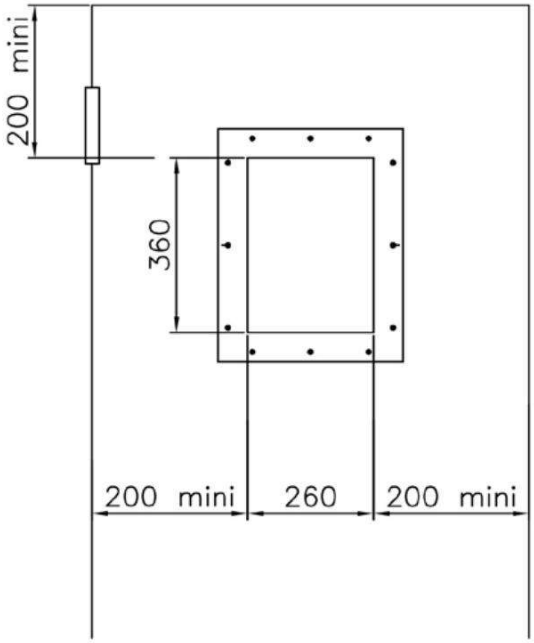
clair oculus 270 x 370
OU
clair oculus 270 x 770

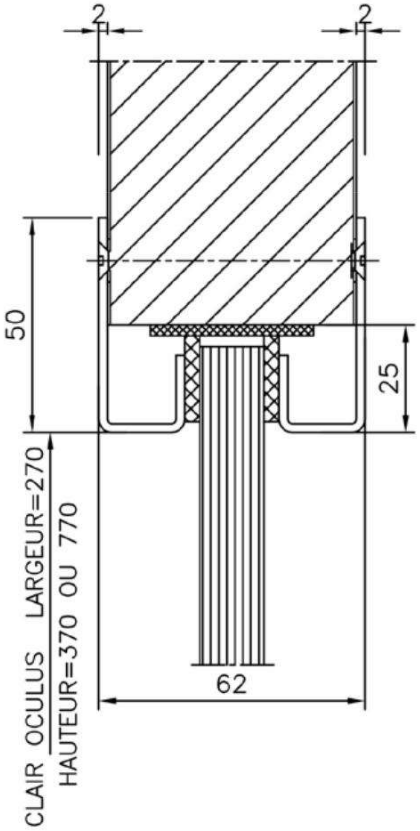


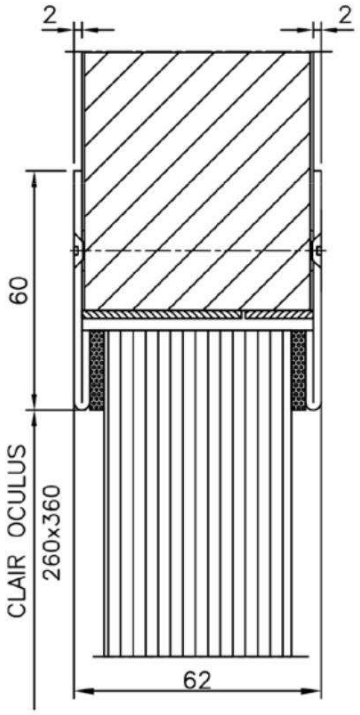
Ocu**Oculus feu donnant sur l'extérieur : nous consulter**

EI120

clair oculus 260 x 360



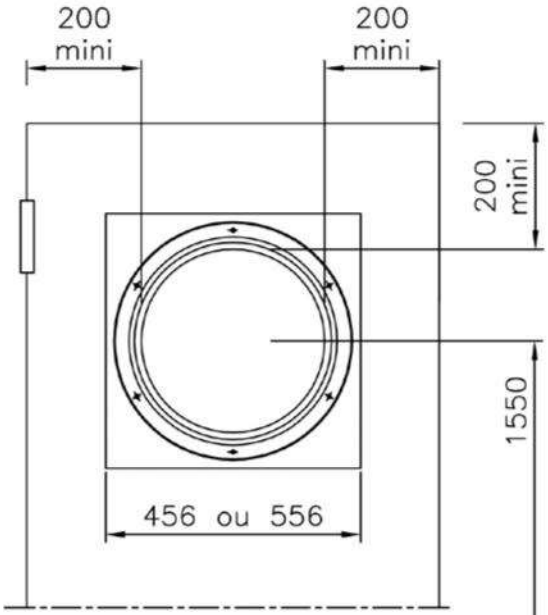




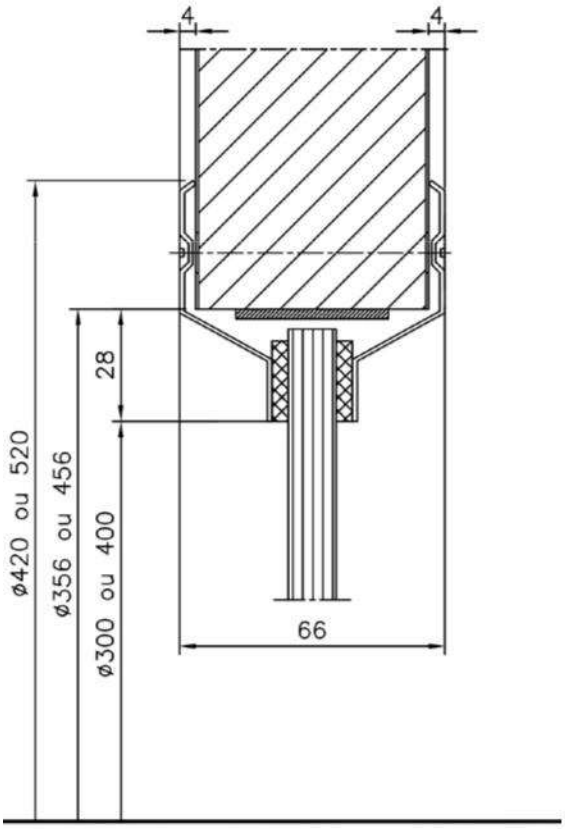
EI30 - EI60 - EI120

EI30/EI60

clair oculus diam 300
ou
clair oculus diam 400

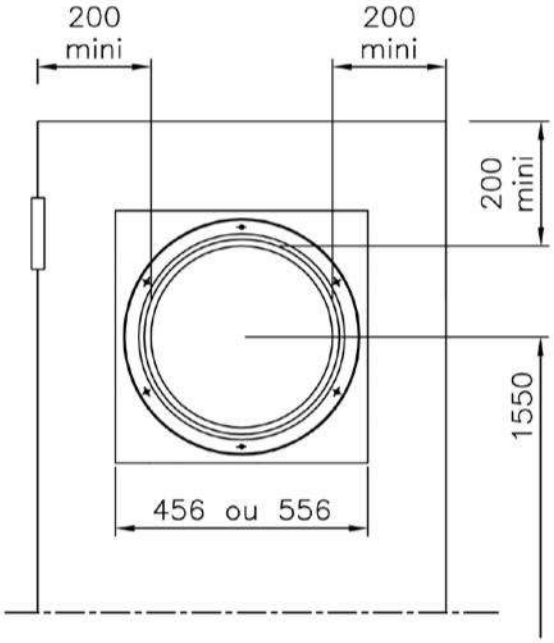


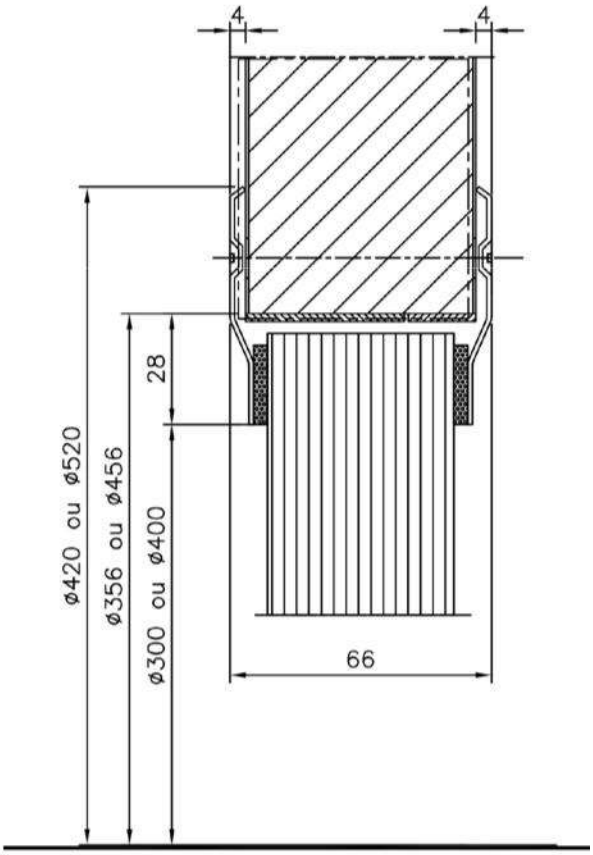
Oculus feu donnant sur l'extérieur : nous consulter



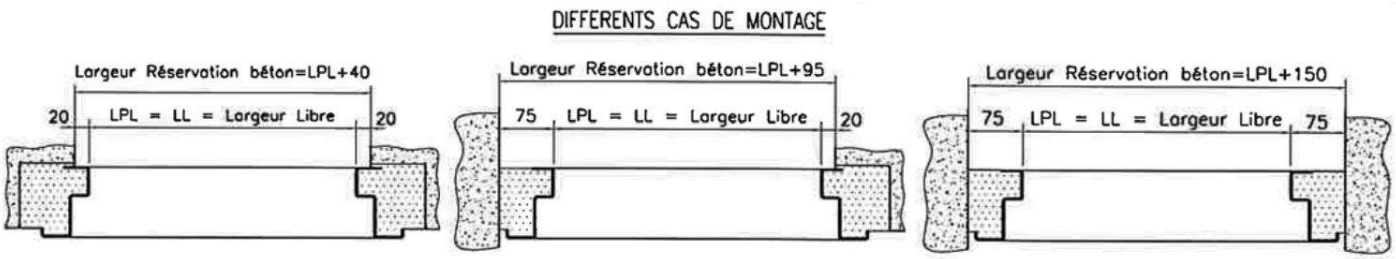
EI120

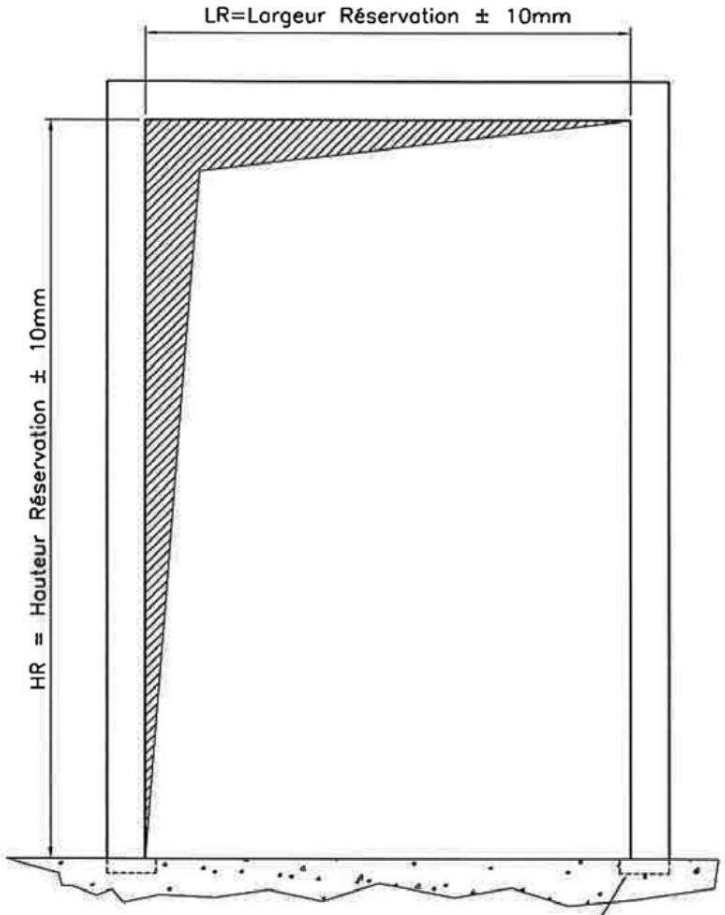
Clair oculus diamètre 300
Oui
Clair oculus diamètre 400

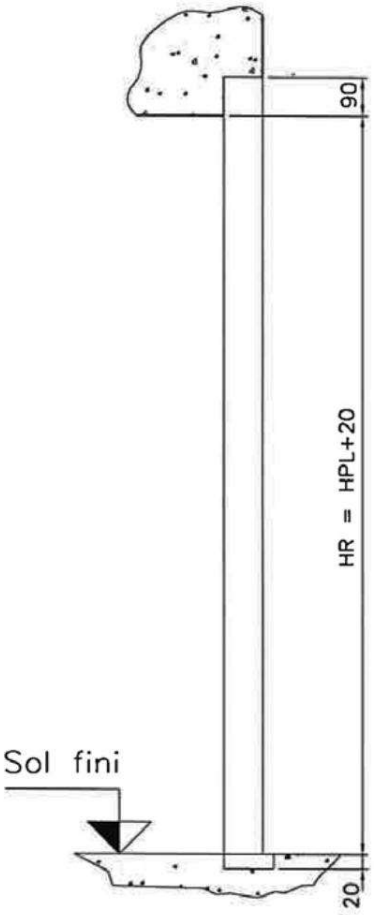


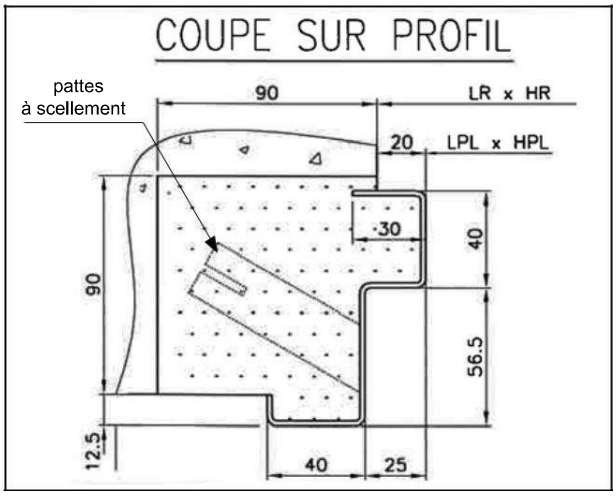


RÉSERVATION BÉTON BÂTI À SCELLER
F-Max 30 • F-Max 60 • F-Max 120









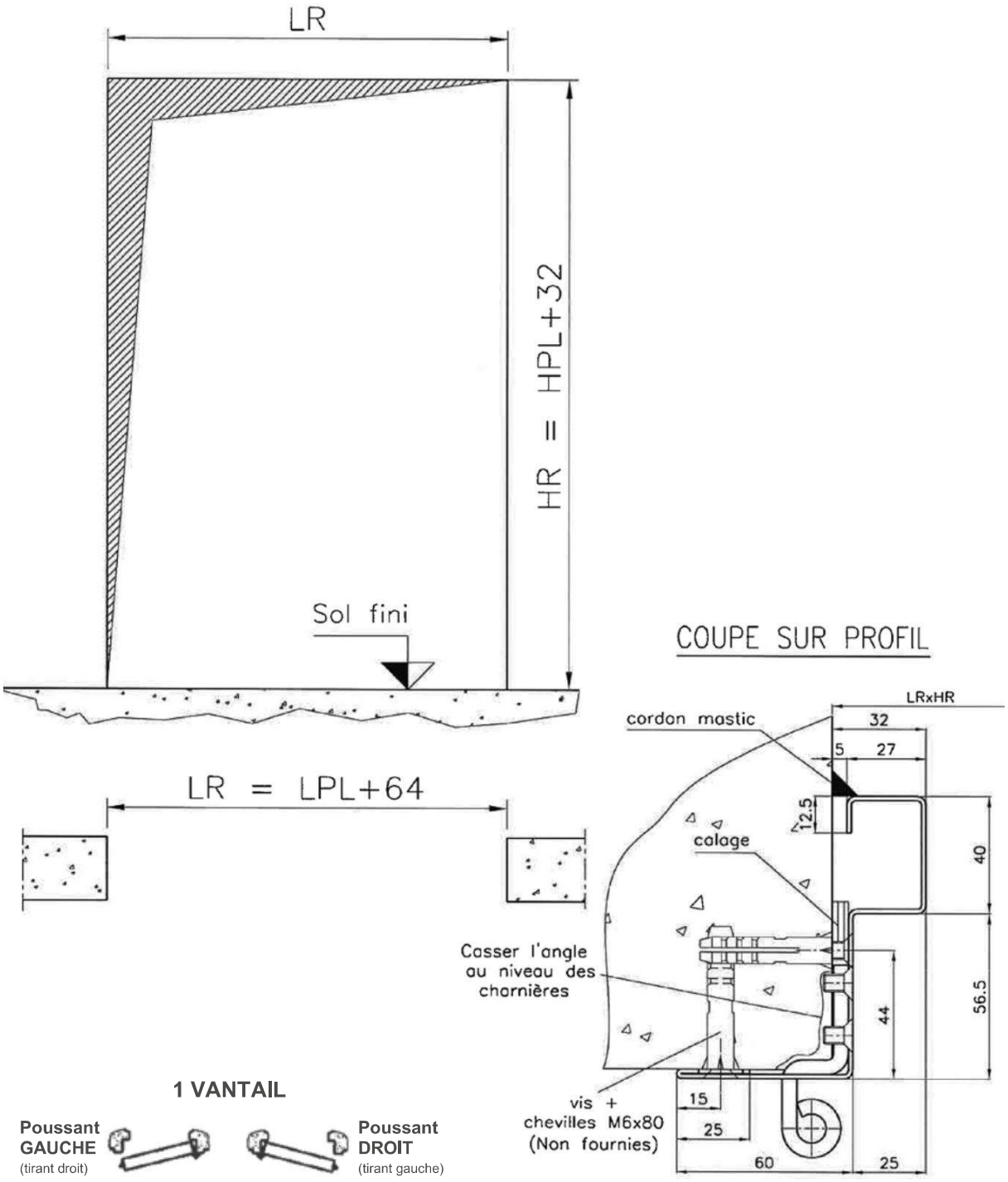
1 VANTAIL



2 VANTAUX

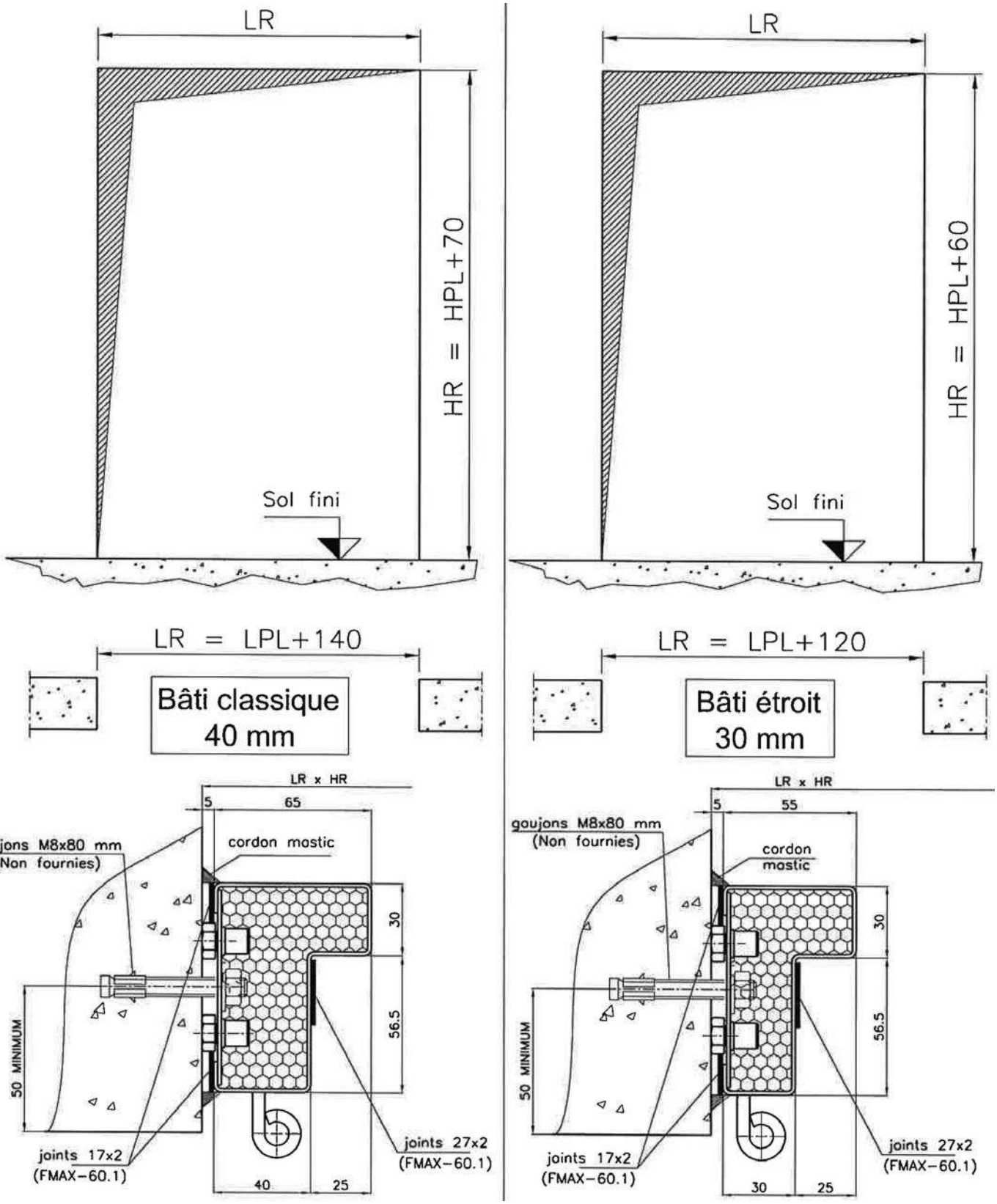


RÉSERVATION BÉTON BÂTI ZED
F-Max 30.1 • F-Max 60.1



LR = Largeur Réservation - HR = Hauteur Réservation - LPL = Largeur Passage Libre - HPL = Hauteur Passage Libre

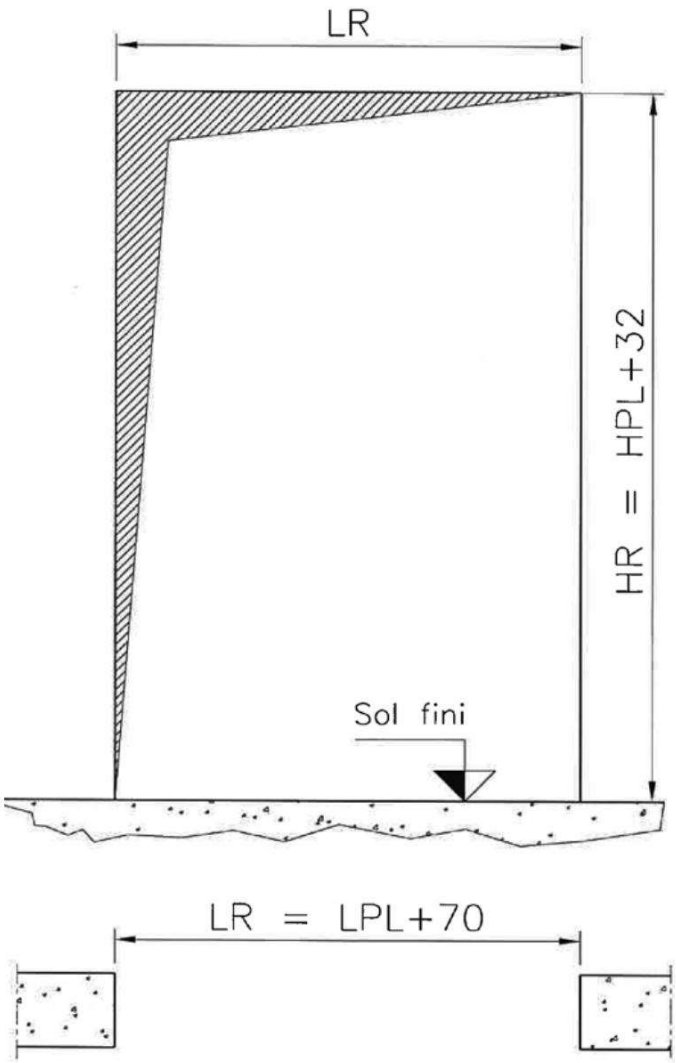
RÉSERVATION BÉTON BÂTI TUBULAIRE
F-Max 30.1 • F-Max 60.1

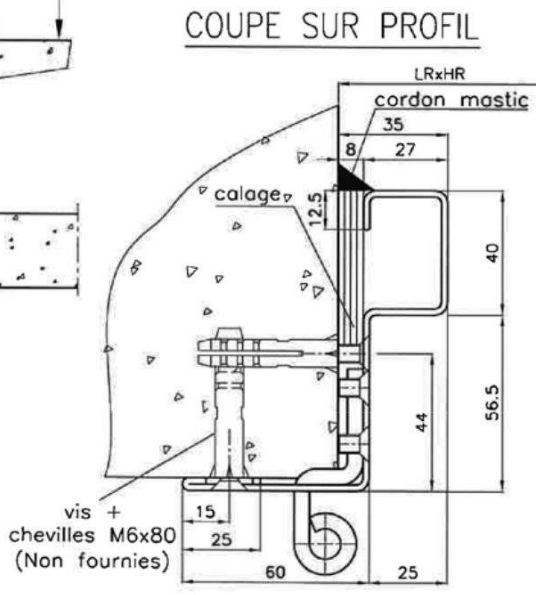


1 VANTAIL



RÉSERVATION BÉTON BÂTI ZED
F-Max 30 • F-Max 60 • F-Max 120





1 VANTAIL



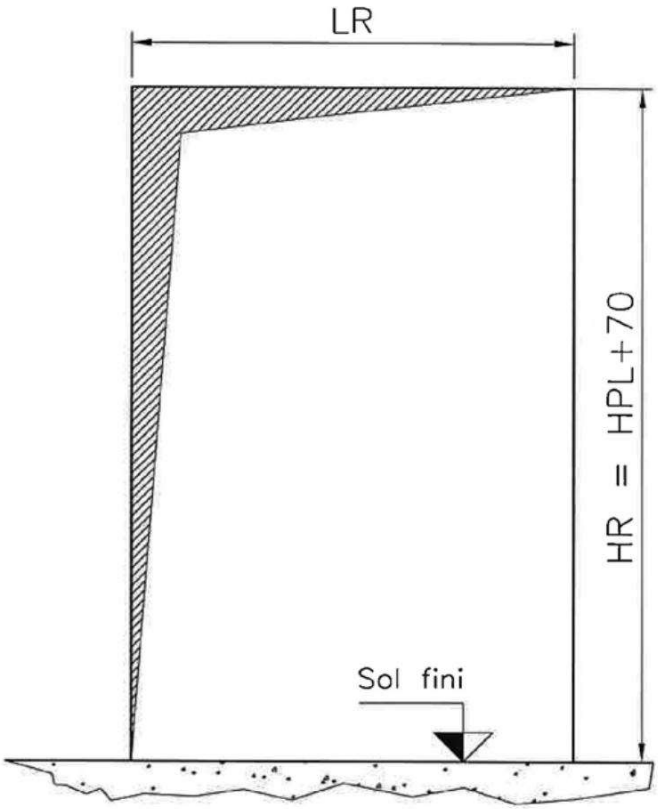
2 VANTAUX

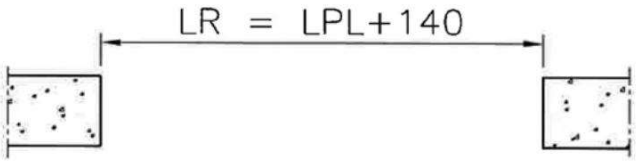


LR = Largeur Réservation - HR = Hauteur Réservation - LPL = Largeur Passage Libre - HPL = Hauteur Passage Libre

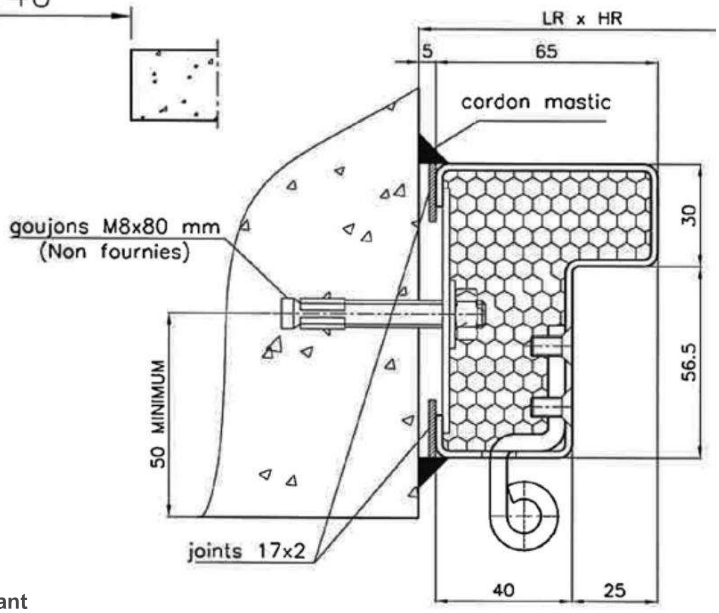
RÉSERVATION BÉTON BÂTI TUBULAIRE

F-Max 30 • F-Max 60 • F-Max 120





COUPE SUR PROFIL



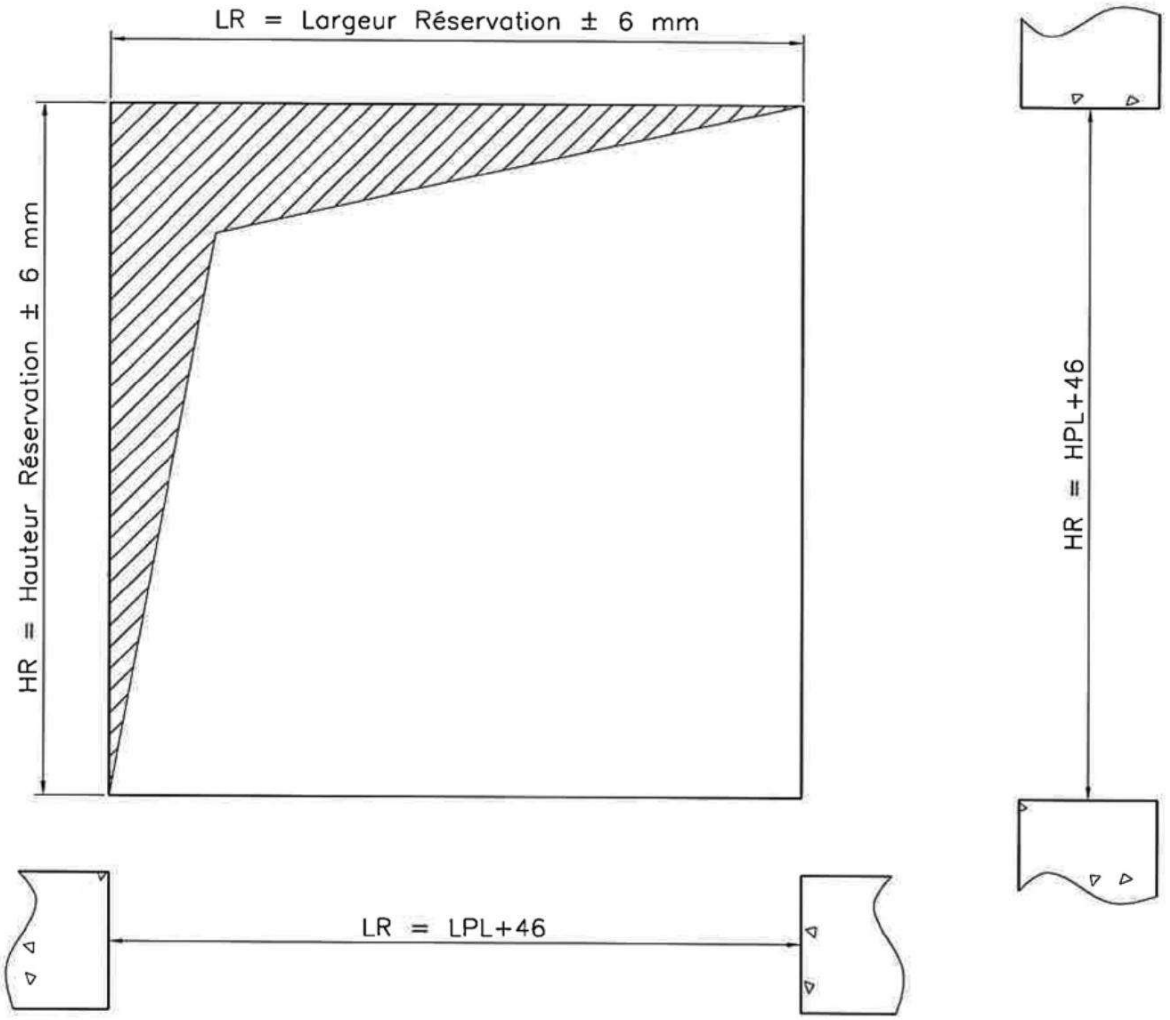
1 VANTAIL



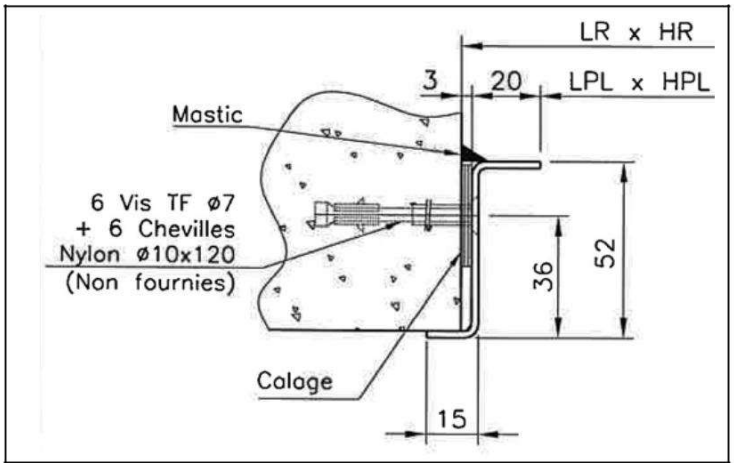
2 VANTAUX



RÉSERVATION BÉTON BÂTI ZED
Trappe de visite Type TV112

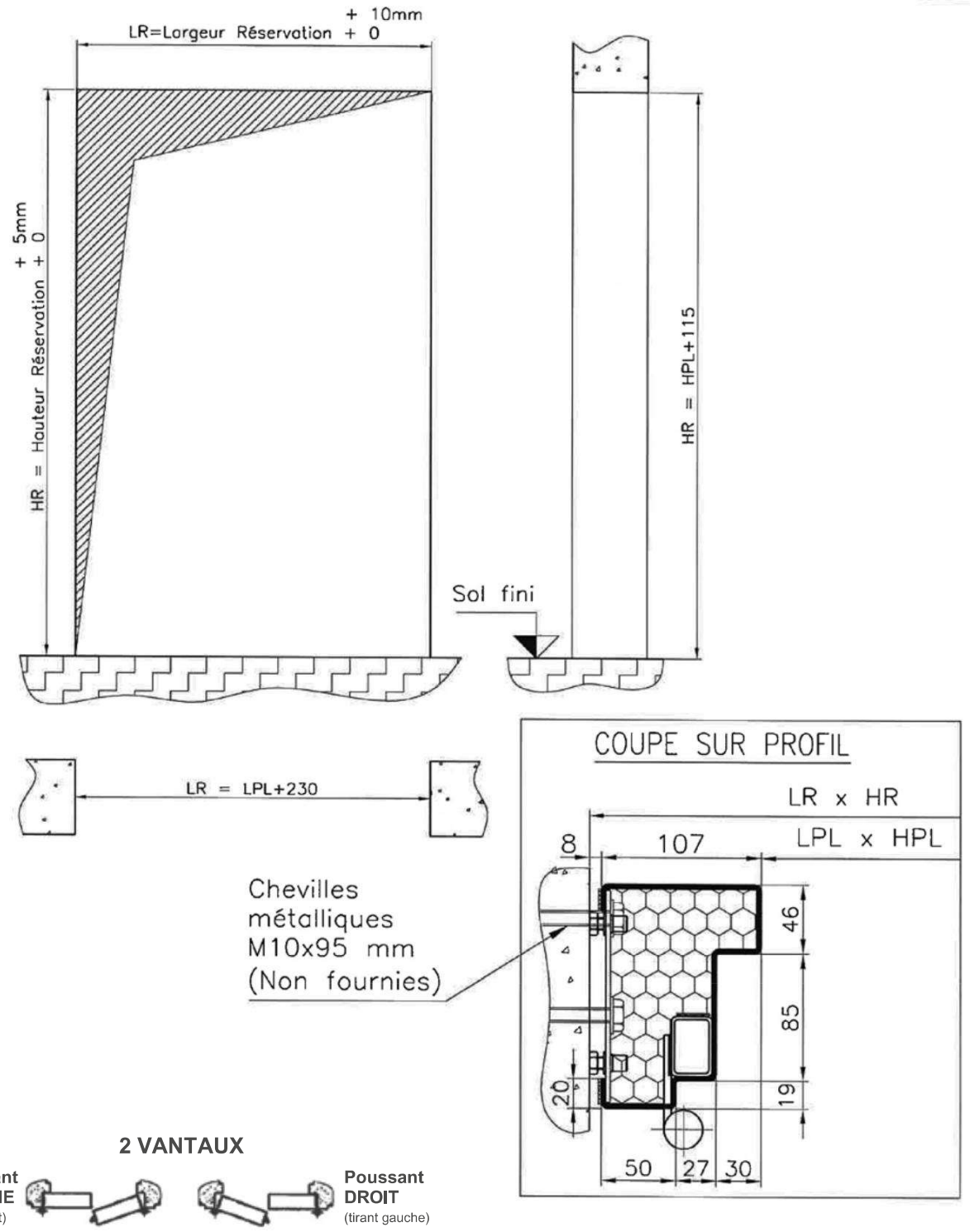


COUPE SUR PROFIL



LR = Largeur Réservation - HR = Hauteur Réservation - LPL = Largeur Passage Libre - HPL = Hauteur Passage Libre

RÉSERVATION BÉTON BÂTI TUBULAIRE
B212

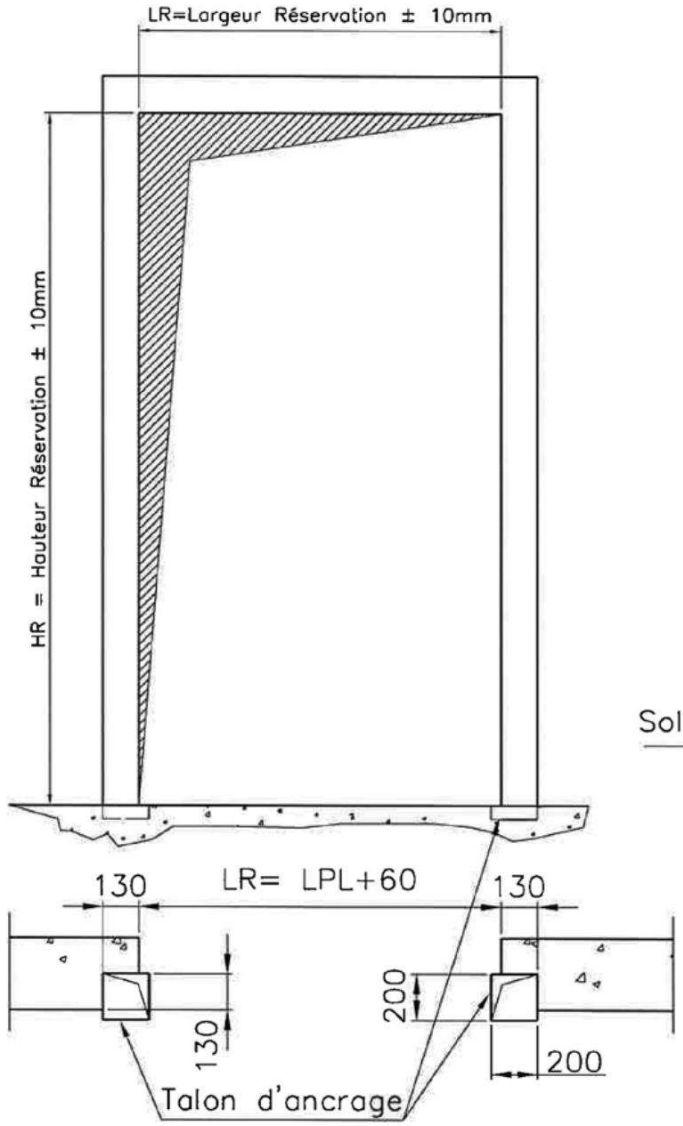


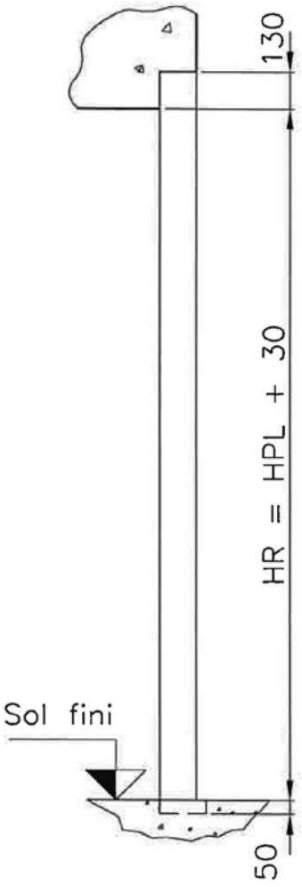
2 VANTAUX

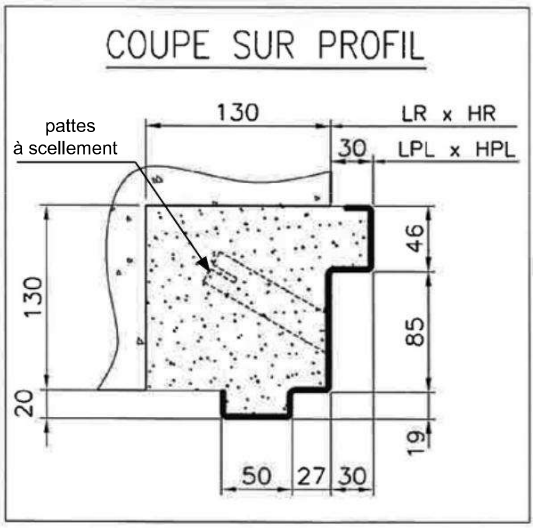
Poussant GAUCHE
(tirant droit)

Poussant DROIT
(tirant gauche)

RÉSERVATION BÉTON BÂTI À SCELLER
B212 • B212 Acoustique







2 VANTAUX

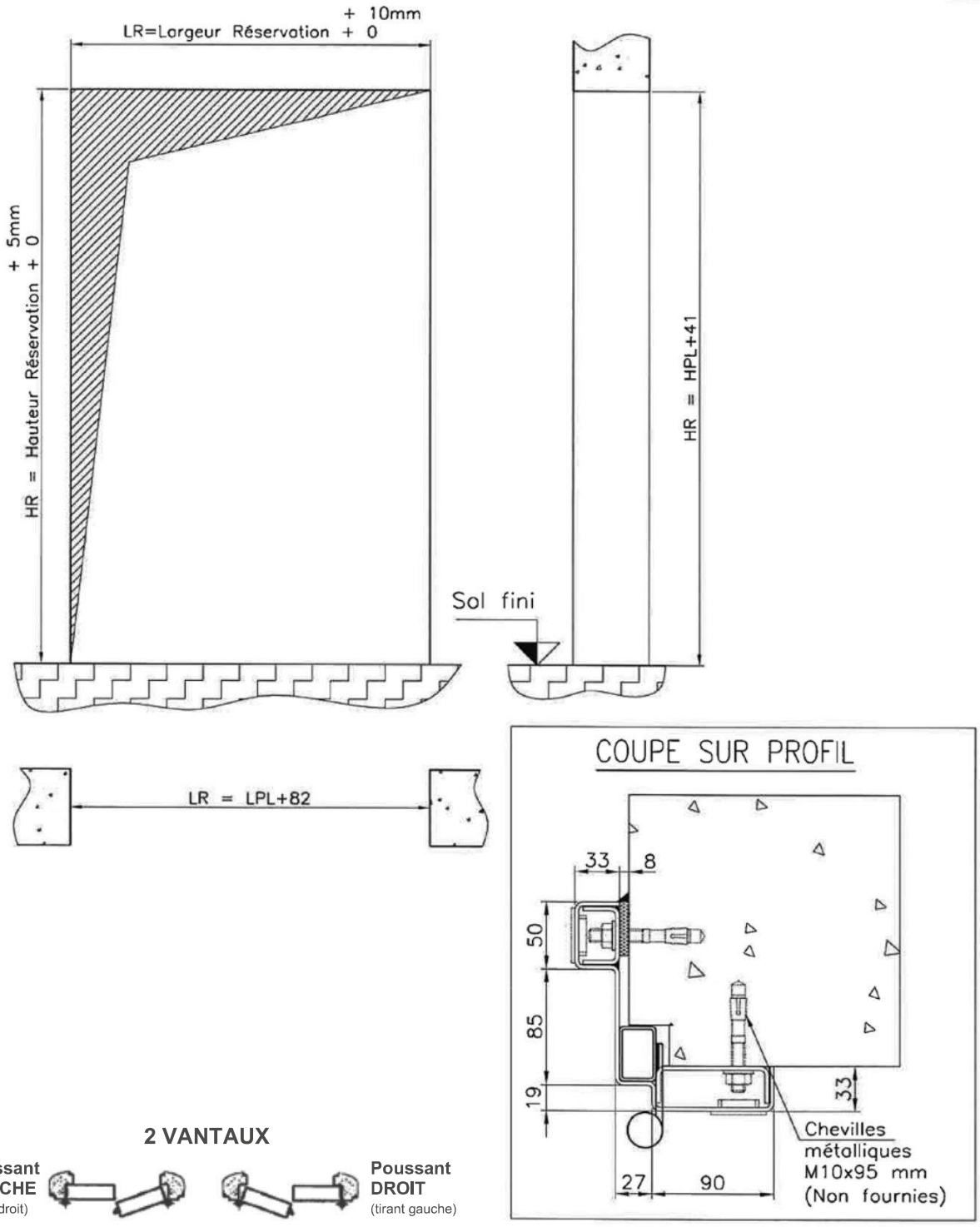


Poussant GAUCHE
(tirant droit)

Poussant DROIT
(tirant gauche)

LR = Largeur Réservation - HR = Hauteur Réservation - LPL = Largeur Passage Libre - HPL = Hauteur Passage Libre

RÉSERVATION BÉTON BÂTI ZED
B212

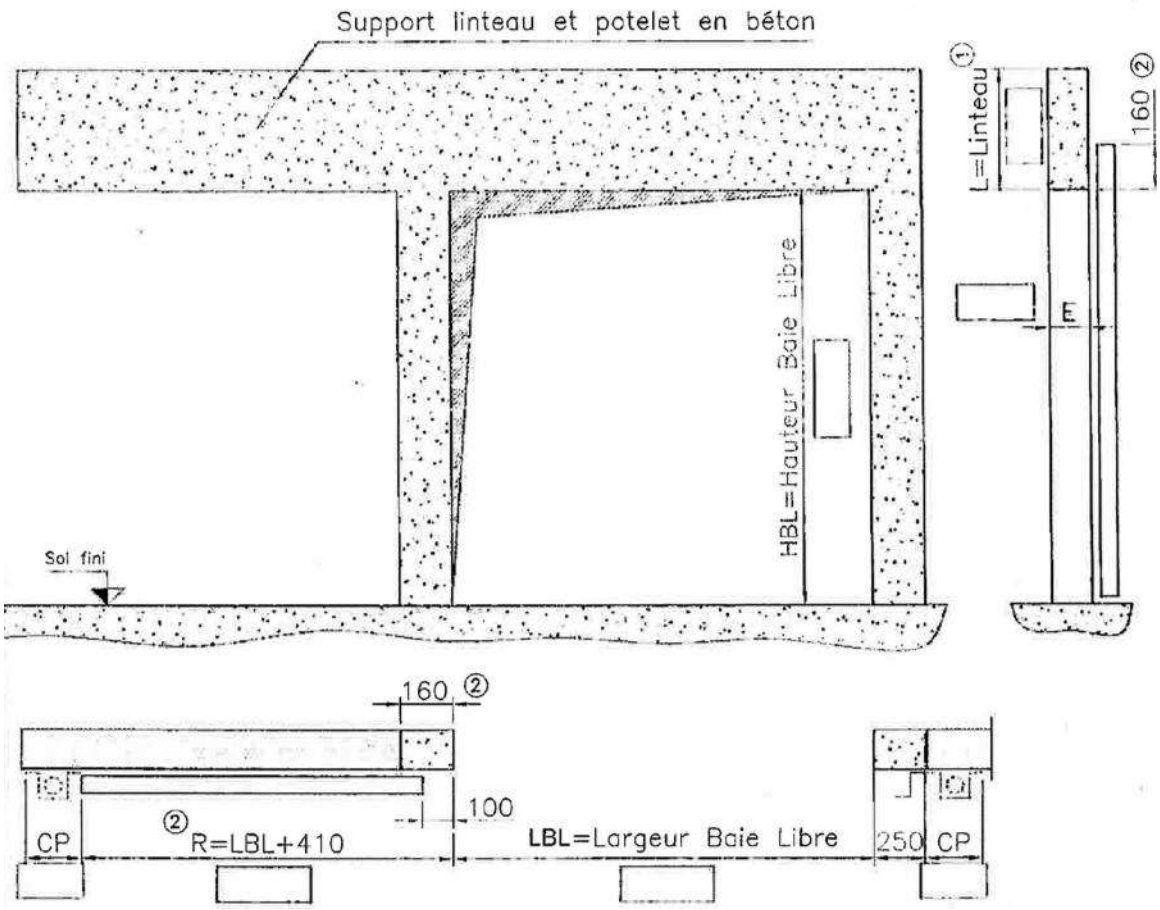


2 VANTAUX

Poussant GAUCHE
(tirant droit)

Poussant DROIT
(tirant gauche)

RÉSERVATION MAÇONNERIE
C16



1 **Rail incliné**
L = linteau : HBL < 3401 (Rail N°4) = 400+30 par mètre de baie (LBL)
3400 < HBL < 5061 (Rail N°5) = 450+30 par mètre de baie (LBL)

Rail droit
L = linteau : HBL < 3401 (Rail N°4) = 400
3400 < HBL < 5061 (Rail N°5) = 450

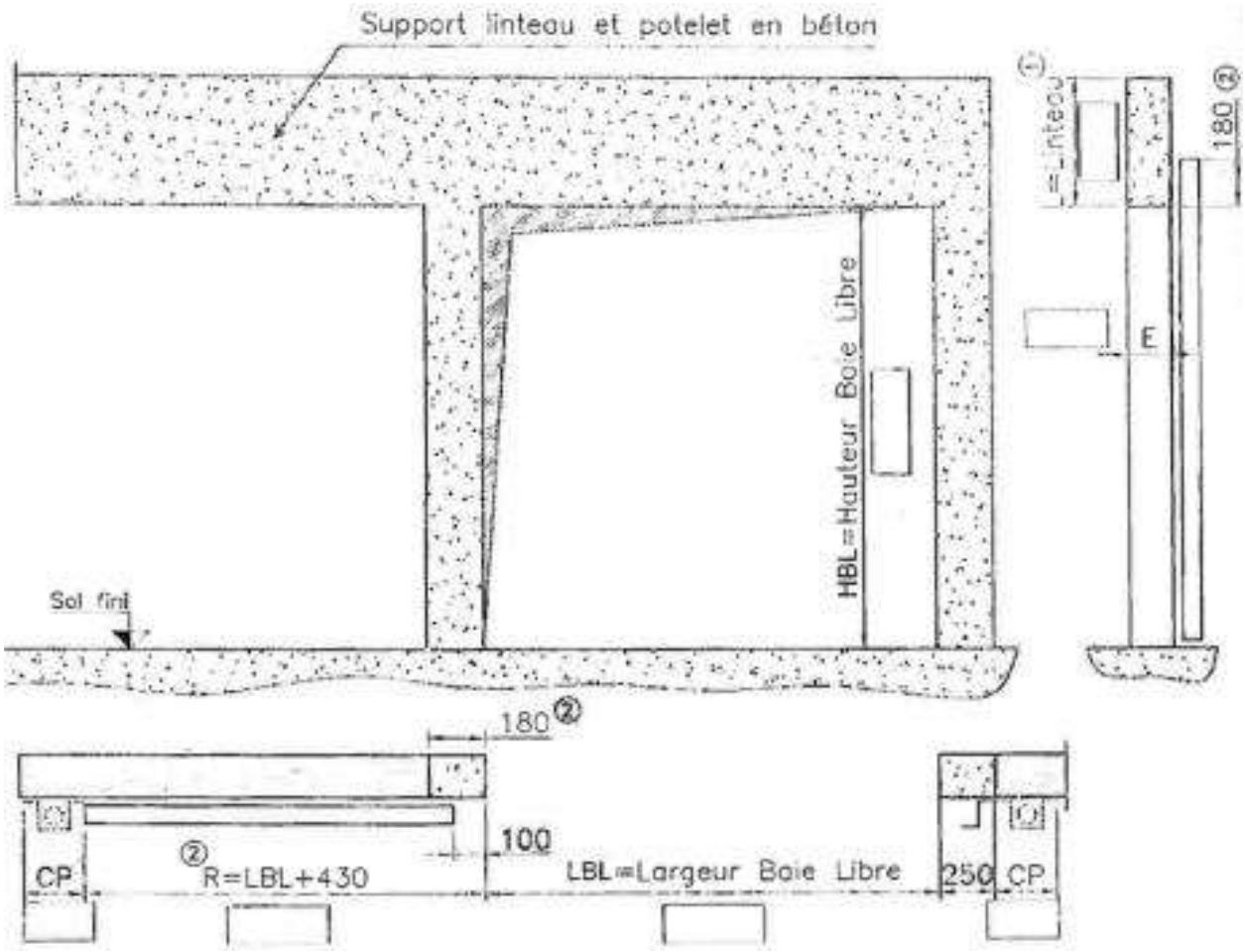
2 **Recouvrement**
Pour Hauteur HBL > 4000 : L+10 mm par mètre de baie (HBL) supplémentaire Pour Largeur LBL > 4000 : R+10 mm par mètre de baie (LBL) supplémentaire

SENS



LR = Largeur Réservation - HR = Hauteur Réservation - LPL = Largeur Passage Libre - HPL = Hauteur Passage Libre

RÉSERVATION MAÇONNERIE
C112



1 **Rail incliné**
L = linteau : HBL < 3401 (Rail N°4) = 420+30 par mètre de baie (LBL)
3400 < HBL < 5061 (Rail N°5) = 470+30 par mètre de baie (LBL)

Rail droit

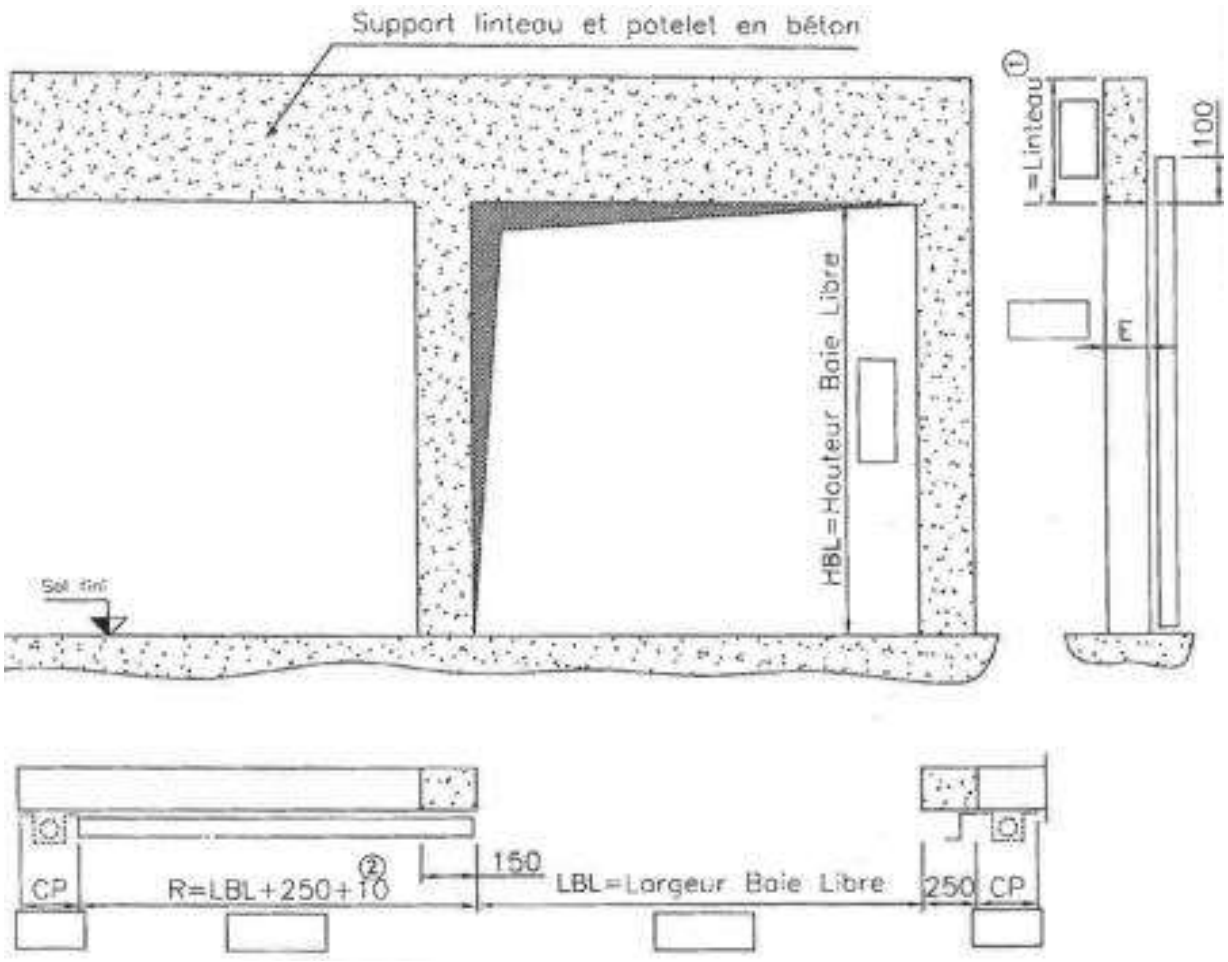
L = linteau : HBL < 3401 (Rail N°4) = 420
3400 < HBL < 5061 (Rail N°5) = 470

2 **Recouvrement**
Pour Hauteur HBL > 4000 : L+10 mm par mètre de baie (HBL) supplémentaire Pour Largeur LBL > 4000 : R+10 mm par mètre de baie (LBL) supplémentaire

SENS



RÉSERVATION MAÇONNERIE SUR LINTEAU
C16SL



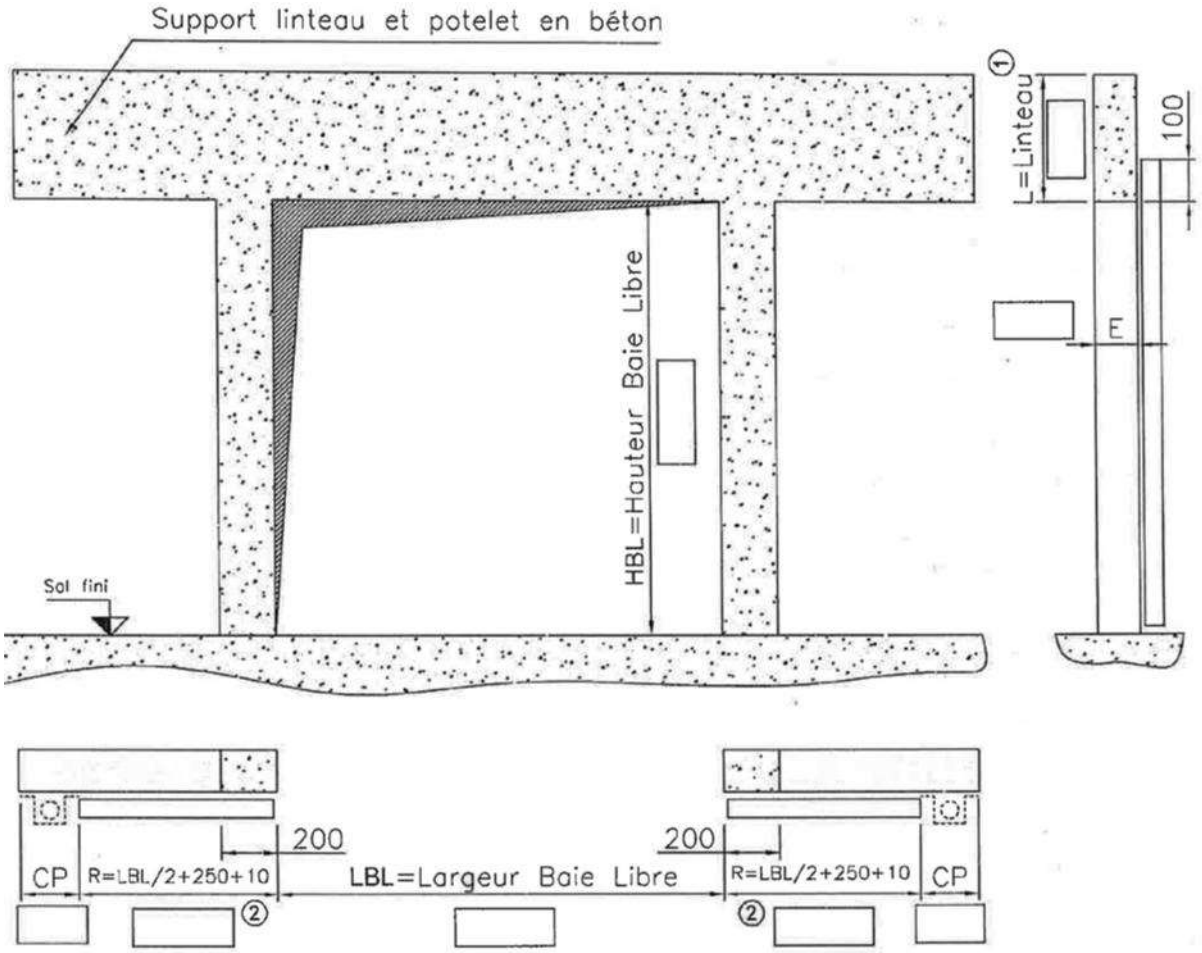
1 **Rail incliné**
L = linteau : HBL < 2411 (Rail N°4) = 330+30 par mètre de baie (LBL)

Rail droit
L = linteau : HBL < 2411 (Rail N°4) = 330

2 **Recouvrement**
Pour Largeur LBL > 3000 : R+10 mm par mètre de baie (LBL) supplémentaire



RÉSERVATION MAÇONNERIE SUR LINTEAU
C62SL



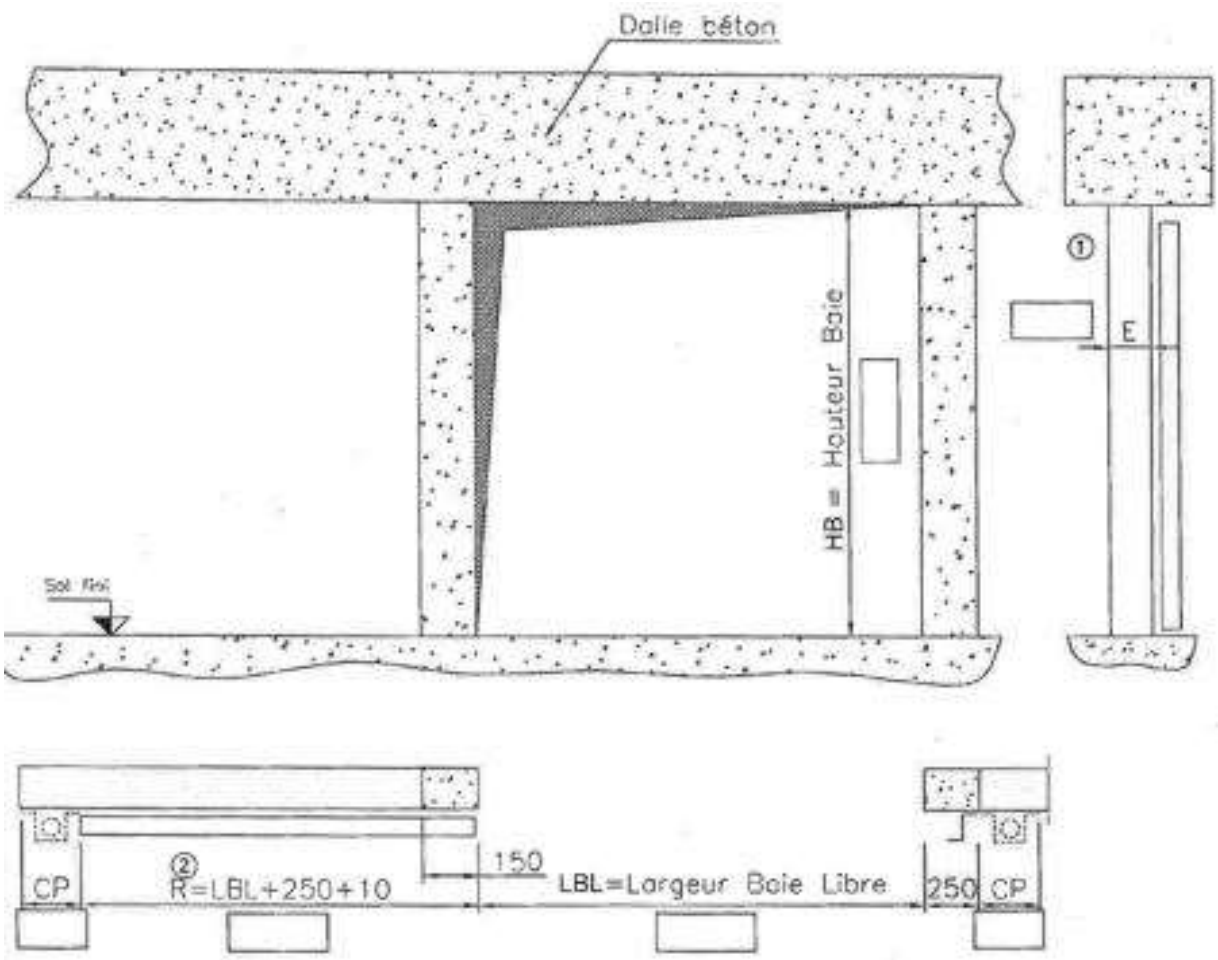
1 **Rail incliné**
L = linteau : HBL < 2411 (Rail N°4) = 330+15 par mètre de baie (LBL)

Rail droit
L = linteau : HBL < 2411 (Rail N°4) = 330

2 **Recouvrement**
pour Largeur LBL > 3000 : R+10 mm par mètre de baie (LBL) supplémentaire



RÉSERVATION MAÇONNERIE SOUS DALLE
C61SD

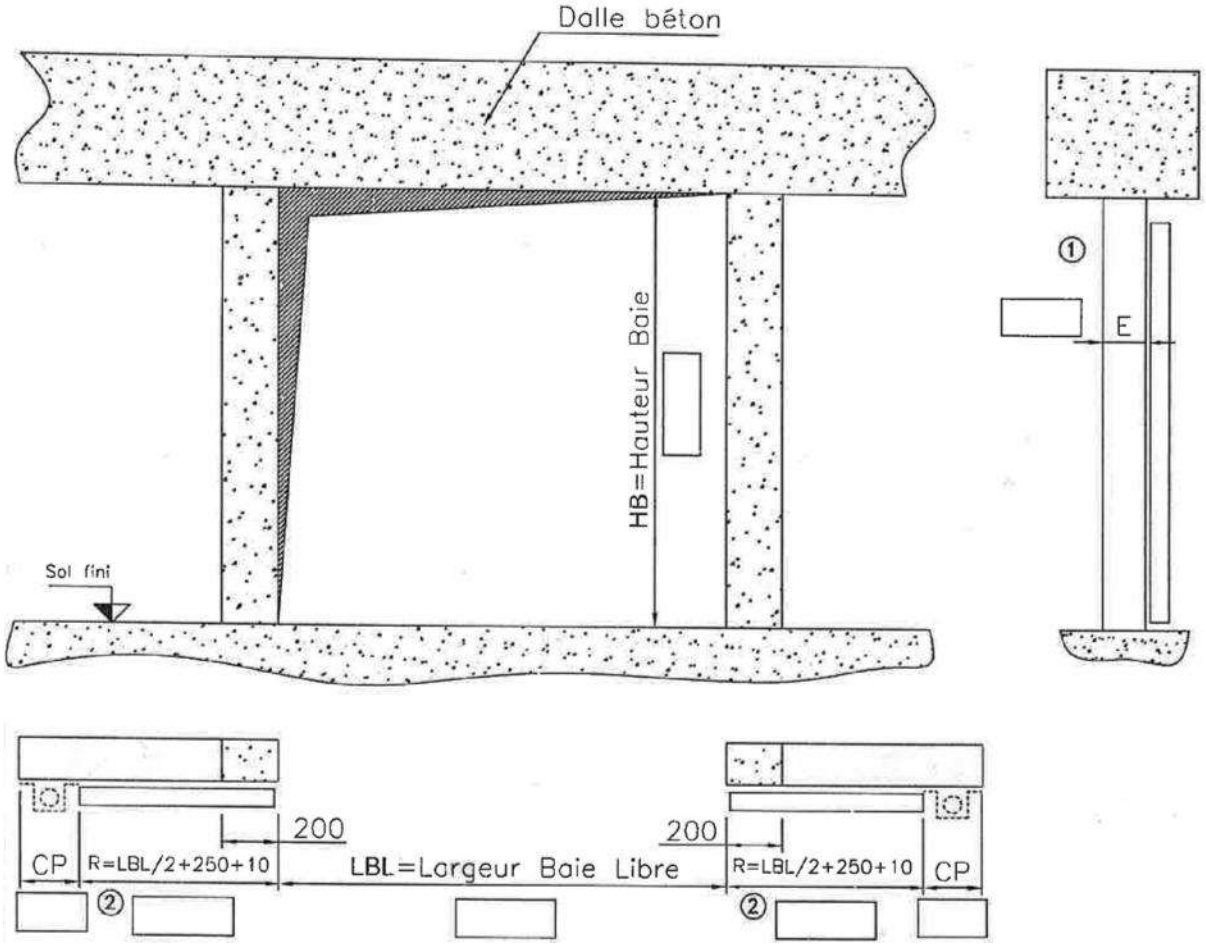


1 **Rail droit**
HB < 2471 (Rail N°4)

2 **Recouvrement**
pour Largeur LBL > 3000 : R+10 mm par mètre de baie (LBL) supplémentaire



RÉSERVATION MAÇONNERIE SOUS DALLE
C62SD



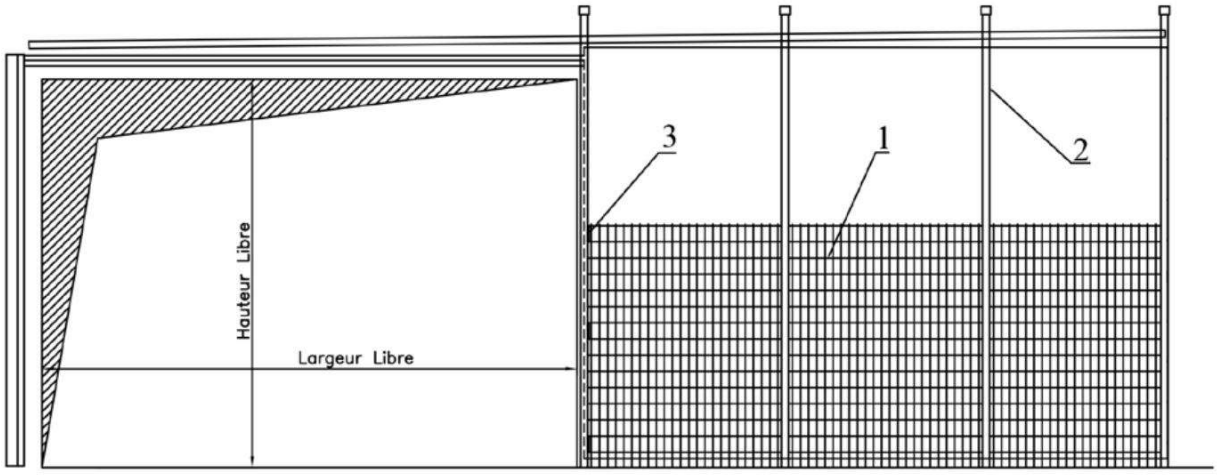
1 **Rail droit**
HB < 2471 (Rail N°4)

2 **Recouvrement**
pour Largeur LBL > 3000 : R+10 mm par mètre de baie (LBL) supplémentaire

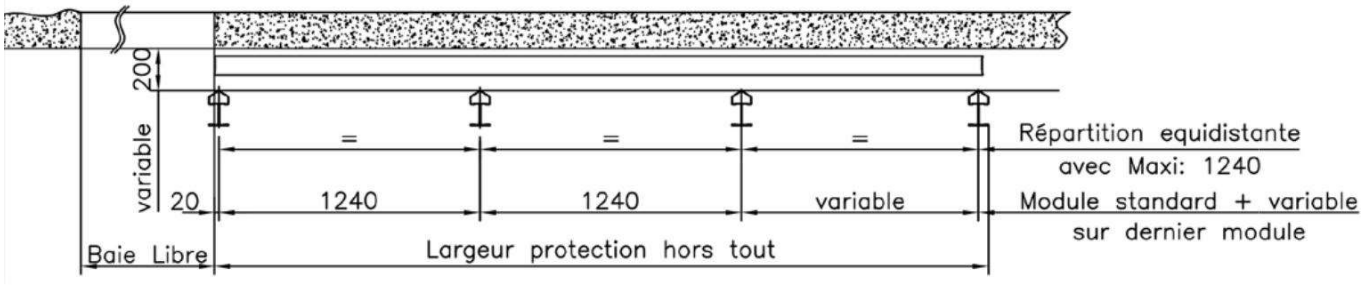


PROTECTION GRILLAGÉE

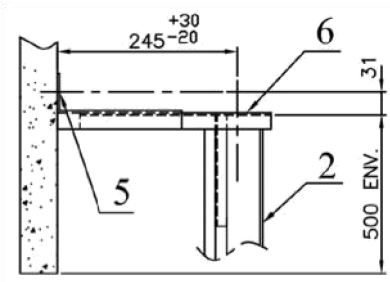
ELEVATION PRINCIPALE



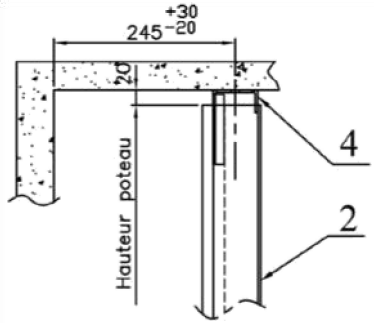
COUPE HORIZONTALE



FIXATION SUR LINTEAU

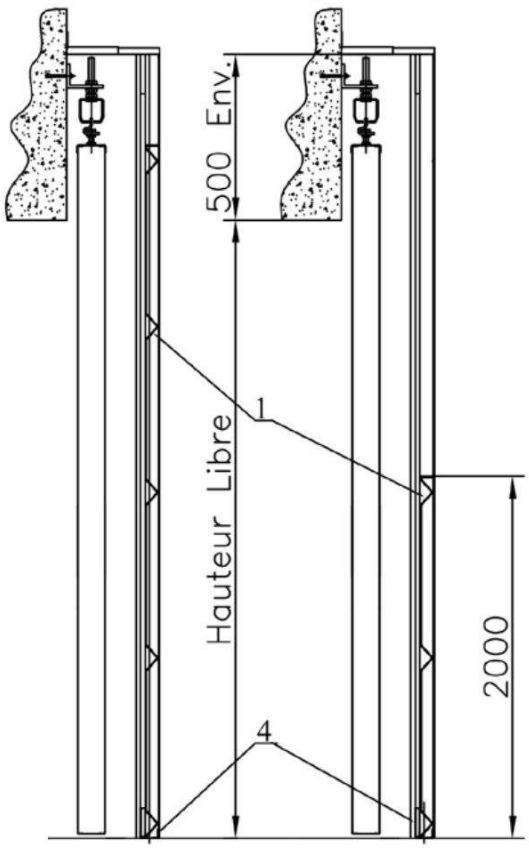


VARIANTE :
FIXATION SOUS DALLE

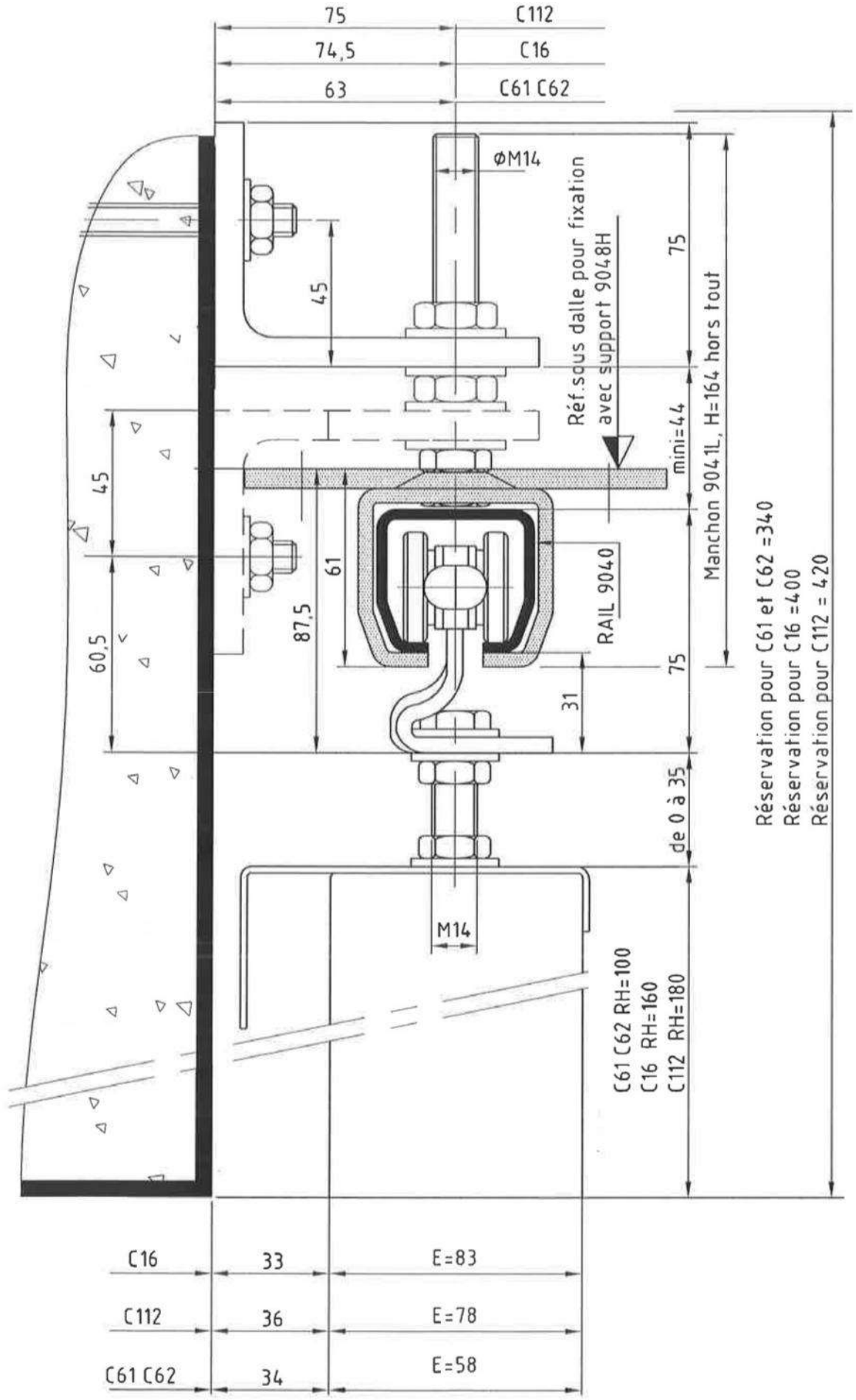


Protection spéciale toute hauteur vantail

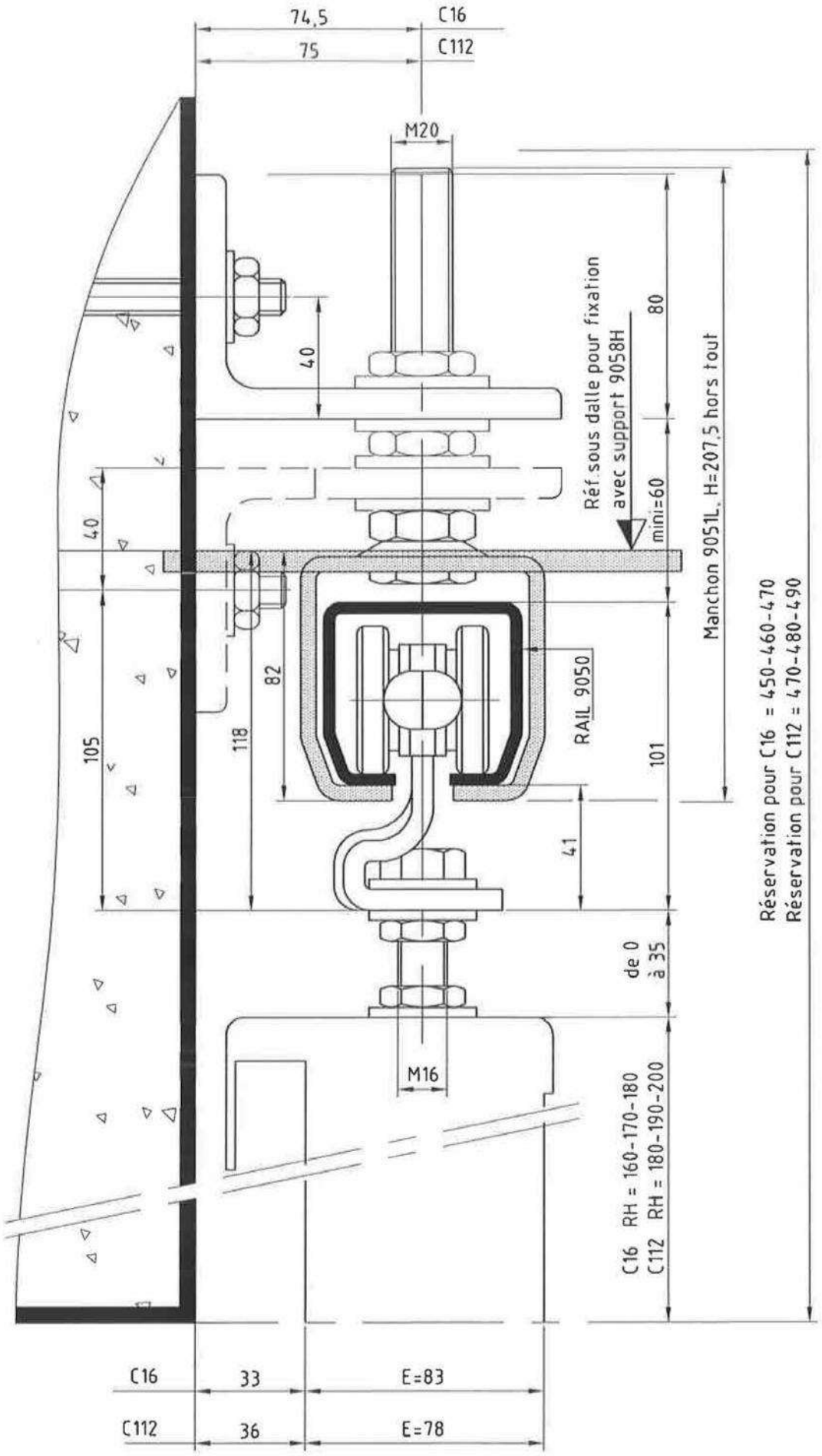
Protection hauteur: 2000 suivi règlement "APSAD"



ENCOMBREMENTS RAIL TYPE 4
+ ACCESSOIRES



ENCOMBREMENTS RAIL TYPE 5
+ ACCESSOIRES



GLOSSAIRE

A2P
Certifications A2P, lutter contre l'effraction.
La certification A2P d'un produit signifie que :
- le produit a subi avec succès les essais prévus par le règlement, ces essais étant réalisés par un laboratoire indépendant,
- le site de fabrication est régulièrement contrôlé par des inspecteurs mandatés par le CNPP.

AEV - Classements Air-Eau-Vent
Les performances mécaniques et d'étanchéité des ouvrages sont exprimées par le classement AEV.
- Le coefficient A : étanchéité à l'air.
- Le coefficient E : étanchéité à l'eau.
- Le coefficient V : exprime à la fois la résistance à la pression du vent, notée de 1 (faible) à 5 (forte) et la déformation exprimée par les lettres A (faible) à C (forte).

Affaiblissement acoustique
Unité de mesure qui permet de caractériser la capacité d'une porte à atténuer le bruit extérieur. La performance d'affaiblissement acoustique est déterminée en fonction de rapports d'essais effectués par un laboratoire accrédité.

Âme
Partie centrale de l'armature d'une porte (également appelée panneau) le plus souvent pleine.

Amortisseur
Il permet d'amortir la fermeture d'une porte coulissante en fin de course. L'amortisseur de fin de course est réputé satisfait lorsque l'amplitude des rebonds de fermeture est inférieure ou égale à 5 cm.

APSAD
Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages.

ARI
Anti-Réarmement Involontaire.

Asservissement
Mécanisme permettant de garder les portes ouvertes ou fermées par des ventouses intégrées ou non à un système de retenue ou de fermeture des vantaux (ferme-portes + ventouse séparée, ferme portes+bandeau, pivot non asservi ou pivot asservi).

Avis de chantier
Valable uniquement pour un chantier spécifique, qui correspondant à une demande spéciale d'étude en laboratoire d'un produit existant réalisé ou mis en œuvre dans un environnement particulier sortant des limites du procès-verbal de classement.

BP (norme en) :
- Norme BP1 : pour les portes ayant une résistance de 5 min. à l'effraction.
- Norme BP2 : pour les portes ayant une résistance de 10 min. à l'effraction.
- Norme BP3 : pour les portes ayant une résistance de 15 min. à l'effraction.

Baie
Ouverture réservée ou pratiquée dans un mur afin d'y installer une porte.

Bandeau
Boîtier longiligne monté sur la traverse haute de l'huisserie sur la largeur d'un ou deux vantaux. Il inclut différentes fonctions : régulateur de fermeture, arrêt électromagnétique, glissière et en option sélecteur de vantaux, contact(s), ventouse(s).

Barre d'écartement
Profil acier destiné à maintenir l'écartement des montants du bâti.

Barre ou fermeture anti-panique
Système de fermeture destiné à l'équipement de porte permettant l'évacuation rapide du public ou du personnel en cas d'accident ou d'incendie.

Battement
Point de rencontre de deux vantaux fermés, il peut être tiercé.

Bâti/huisserie
Ces termes sont souvent employés indifféremment dans le bâtiment pour désigner l'ouvrage dormant scellé sur le pourtour d'une baie pour recevoir une porte.

Bâti tubulaire
Élément dormant posé en tunnel.

Bâti zed
Élément dormant d'angle fixé sur une maçonnerie existante. L'huisserie correspondant à un ouvrage ayant l'épaisseur du mur ou de la cloison, permettant même dans certains cas de l'intégrer.

Huisserie enrobante
Élément dormant solidaire de la maçonnerie et qui enveloppe la totalité de l'épaisseur de la cloison. Huisserie généralement mise en œuvre avant l'exécution de la cloison maçonnée.

Huisserie banchée
Élément dormant solidaire du voile béton et qui enveloppe la totalité de l'épaisseur de la cloison, incorporé lors du coulage.

Bâti rénovation
Le bâti réno de la F -Max® permet une réduction du passage libre de seulement 17+13 soit 30 mm.

Bloc-porte
Ensemble formé par le bâti ou l'huisserie ou dormant, le vantail ou ouvrant, le ferrage et ses accessoires. Dans le cas de bloc porte à deux vantaux, le vantail comportant la serrure est dit "ouvrant", l'autre est appelé semi-fixe.

Bouton poussoir
Commande manuelle du déclencheur électromagnétique à rup-ture de courant.

Butée au sol
Butoir fixé au sol permettant d'arrêter l'ouverture d'une porte.

Butée arrière
Elle permet de limiter le refoulement du ou des vantaux d'une coulissante en position ouverte.

Cadre
Composé de deux montants verticaux et d'une ou deux traverses horizontales, le cadre assure ma rigidité de la porte et sert à la pose des accessoires.

Canon
Terme de serrurerie désignant la partie cylindrique solidaire du foncet qui traverse l'épaisseur de la porte pour permettre le passage et le guidage de la clef. Appelé aussi barillet ou cylindre.

Carter
Élément de l'huisserie assurant les réservations des volumes nécessaires entre l'huisserie et les parois au droit des zones singulières telles que les emplacements de gâche, les points de fixation d'organes de pivotement, d'articulation ou de détection.

Chant
Partie périphérique de la porte.

Cylindre européen
Terme de serrurerie désignant un cylindre à mécanisme de sûreté dont les dimensions et le profil correspondent à un standard européen, parfaitement interchangeable quelle que soit la marque du fabricant.

Carré
Terme de serrurerie désignant la tige métallique carrée, reliant les poignées de manœuvre (bouton-béquille) d'une serrure. Le carré traverse le foncet et la palâtre de la serrure. Sa fonction est d'actionner le pêne d'un demi-tour.

Chariot
Appelé aussi monture à galets.

Chicanage
Composé d'éléments en tôle pliées, fixés en parties arrière et haute des portes coulissantes 1 ou 2 vantaux, il a pour fonction de stopper la progression des flammes.

CNMIS
Comité National du Matériel d'Incendie et de Sécurité.

CMSI
Centrale de Mise en Sécurité Incendie.

CNPP
Centre National de Prévention et de Protection.

Compartimentage
Le compartimentage consiste à diviser un ouvrage en sous-ensembles délimités par des parois verticales et horizontales présentant des performances nécessaires de résistance au feu en fonction de la nature des locaux concernés. Une des mesures essentielles de protection est de faire en sorte que le feu ne se propage pas au-delà du local où il a pris naissance. Les portes coupe-feu sont des organes essentiels du système de sécurité incendie.

Cochonet
C'est la partie visible de l'extérieur du cadre dormant de la porte.

Côté verso
Face bloc porte côté paumelles.

Côté recto
Face bloc porte côté opposé aux paumelles.

Courbe ISO - HCM
La courbe ISO utilisée lors des essais feu est délaissée au profit d'une nouvelle courbe, particulière au feu spécifique en tunnel, dite HCM soit Hydro-Carbures-Majorée.
- ISO : 1150°C à 120 min.
- HCM : 1120°C à 5 min.

Crémone
Organe de condamnation du vantail semi-fixe dans le cas de bloc-portes à deux vantaux.

CSTB
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

CTICM - aujourd'hui appelé EFECTIS
Centre Technique Industriel de la Construction Métallique.

Contact de position
Il signale la position de la porte en position ouverte ou fermée.

Contrepoids
Poids qui fait équilibre et qui aide à l'ouverture d'une porte coulissante.

DAD - Dispositif Autonome Déclencheur
Appareil à fonction unique consistant à détecter localement, à partir d'un ou de deux éléments sensibles identiques, des phénomènes relevant de l'incendie et à assurer la commande directe d'un, deux ou trois das assurant la même fonction au niveau local, dans les conditions prévues dans la norme NF S 61937. Un dad doit être admis à la marque NF – matériels de détection incendie.

DAS - Dispositif Actionné de Sécurité
Dispositif commandé qui, par changement d'état, participe directement et localement à la mise en sécurité d'un bâtiment ou d'un établissement, un das doit répondre aux dispositions de la norme NF S 61 937. Le bloc porte est asservi par un système de ferme(s) porte(s) et de ventouse(s) électromagnétique(s).

Dormant
Élément fixe (bâti ou huisserie) solidaire de la baie qui le reçoit.

Déclencheur
Système mécanique permettant la fermeture automatique de la porte coulissante à partir d'un ordre électrique ou mécanique.

Détecteur
Organe décelant un changement d'état au niveau d'un point de surveillance.

Dimension hors tout - extérieure bâti
Hauteur x largeur exécution de la porte, bâti ou huisserie inclus.

Dimension passage libre
Dimension entre chaque bord du bâti ou huisserie et disponible pour le passage lorsque la porte est ouverte.

Dimension tableau - maçonnerie
Dimension une fois la maçonnerie finie.

ERP
Établissement Revenant du Public.

Ferme-porte
Dispositif mécanique ou hydraulique de fermeture automatique du ou des vantaux. Le plus souvent, les fermes portes sont à énergie intrinsèque et ne nécessitent aucun apport d'énergie extérieure pour son fonctionnement.

Ferrage
Organe de rotation qui solidarise l'ouvrant et le dormant du ou des vantaux. On parle généralement de paumelle, charnière ou pivot.

Feuillure
Désigne l'angle rentrant, le plus souvent d'équerre, permettant de recevoir un autre élément de menuiserie fixe ou mobile.

Foncet
Terme de serrurerie désignant la partie métallique mobile formant le couvercle du boîtier de serrure ou coffre. Dans une serrure en applique, le foncet est la partie du boîtier qui touche immédiatement le vantail.

Gâche
Pièce métallique (plate ou formant boîtier) dans laquelle s'engage le pêne quand il sort du boîtier de serrure. La désignation des gâches (en applique, à mortaiser) correspond à celle de la serrure du même type.

Garniture
Terme générique de serrurerie désignant l'ensemble de pièces et d'éléments (mobiles ou non) qui "garnissent" l'intérieur d'une serrure pour faire obstacle à l'introduction et à la rotation de toute clé autre que celle d'après laquelle la serrure à été fabriquée.

Glissière
Bras anti-vandalisme tendant à remplacer le bras à compas.

Guide au sol
Sa fonction est d'assurer le guidage du ou des vantaux d'une porte coulissante en partie basse. En position fermée, le guide assure la position parallèle du ou des vantaux.

Imposte
C'est la partie située au-dessus de la porte pour augmenter la hauteur. Elle peut être fixe ou mobile.

Impulsion
Déclenchement d'un mécanisme par l'annulation d'un champ magnétique permanent grâce à l'envoi d'une impulsion électrique.

GLOSSAIRE

INERIS
Institut National de l'Environnement et des RISques.

IGH
Immeuble de Grande Hauteur.

Joint intumescent
Élément mis en place dans les feuillures des portes pour augmenter l'étanchéité de l'ensemble et éviter la pénétration de gaz chauds ou de produits d'extinction lors d'un incendie. Un joint spécial intumescent gonfle sous l'effet de la chaleur et améliorer encore l'étanchéité.

Jarretière passe-fils
Appelée aussi passe -câble, elle permet le passage du fil entre le dormant et la porte. Elle est soit en applique sur le vantail et le dormant soit encastrée sur le chant paumelles du vantail ou du dormant. Elle comporte une gaine ressort dans lequel passe le câble d'alimentation de l'appareil électrique monté sur la porte.

LCPP
Laboratoire Central de la Préfecture de Police.

LNE
Laboratoire National d'Essai.

Linteau
Partie horizontale supérieure de la baie.

Ligne fusible
Système composé principalement d'un fusible relié au déclencheur par un câble et qui permet en cas d'élévation de température à plus de 70°C d'actionner celui-ci.

Double ligne fusible
Même principe que précédemment mais avec un fusible de part et d'autre de la baie.

Ligne synchro
Elle permet l'entraînement simultané des portes à 2 vantaux.

Manchon de raccordement
Éléments qui raccordement deux parties du rail d'une coulissante.

Mentonnet
Terme de serrurerie désignant de manière générique la pièce de condamnation qui, associée aux garnitures, va assurer le verrouillage du pêne dormant. Au niveau d'une serrure de quelque type que ce soit, c'est parmi le système général, l'organe mécanique sur lequel repose toute la faisabilité de l'ensemble.

Meneau
Montant dormant séparant plusieurs vantaux d'un ouvrage composé.

Mortaise
Réservation faite dans une porte pour recevoir le coffre de serrure.

Norme NF-EN 1154
Elle exige au point zéro une force minimum selon la largeur du vantail. Elle précise qu'une porte coupe- feu nécessite un ferme porte qui exerce une force effective au point zéro de 18 N.m (Newton mètre) au minimum (force 3).

Norme NF-EN 1634-1
Les classements sont prononcés conformément à la norme NF EN 13501-2 :
- Étanchéité au feu (E) : équivalent de l'ancien critère pare-flammes (PF).
- Isolation thermique (I) : équivalent de l'ancien critère coupe-feu (CF).
- Rayonnement (W) : nouveau critère non utilisé (actuellement en france).

Les durées de classement sont dorénavant exprimées en minutes.

Ouvrant
Partie mobile (vantail) ou semi-fixe du bloc porte.

Oculus
Ouverture vitrée de forme rectangulaire ou circulaire pratiquée dans un ouvrant.

Parclose
Profil assurant le maintien du vitrage dans l'ouvrant, il faut deux parcloses par oculus.

Parements
Ce sont les deux faces externes de la porte.

Pêne
Pièce mobile d'une serrure. Son engagement dans la gâche centrale du dormant assure l'immobilisation de l'ouvrant.

Pion anti-dégondage panneton
Pièce fixée en feuillure du bâti afin d'éviter le démontage de l'ouvrant.

Pivot
Organe de rotation (cf. Ferrage).

Plaque de propreté
Plaque fixée de part et d'autre de l'ouvrant de porte avec serrure, permettant de masquer les usinages du cylindre et du carré de la poignée.

Poignée/ béquille
Accessoire permettant l'ouverture de la porte.

Poignée cuvette
Accessoire permettant l'ouverture d'une porte coulissante, elle est positionnée de chaque côté du vantail.

Porte coupe-feu
Porte, ou plus généralement bloc-porte, à 1 ou 2 vantaux pivotants ou coulissants, destinée à obturer des baies et à réaliser un compartimentage dans un local afin de limiter la propagation d'un incendie (flammes- chaleur- gaz chauds). Une porte coupe-feu doit répondre à des normes très strictes (homologation "coupe-feu" et "pare-flammes" en vue d'isolation de parties d'immeubles de grande hauteur, établissement recevant du public, de zones de stockage, entrepôts, parkings…).

Porte coulissante
Porte à 1 ou 2 vantaux ouvrant par translation latérale. Elle peut être suspendue ou non.

Porte pivotante
Porte à 1 ou 2 vantaux ouvrant soit en poussant, soit en tirant, par rotation autour d'un axe vertical (pivots-paumelles-charnières).

Porte va-et-vient
Porte à 1 ou 2 vantaux ouvrant indifféremment en poussant ou tirant par rotation autour d'un axe vertical (pivots).

Portillon
Porte à 1 ou 2 vantaux intégrés à un plus grand ensemble de fermeture (coulissante de grande taille par exemple) et permettant un passage d'homme sans qu'il soit nécessaire de manœuvrer l'ensemble.

Procès-verbal
Document établi par un laboratoire validant les résultats d'un essai.

Extension du procès-verbal
Qui correspondant à une modification d'un constituant du produit en se basant sur un essai complémentaire ou sur des éléments traités dans d'autres procès-verbaux.

Procès-verbal par analogie
Qui correspondant à la rédaction d'un procès-verbal pour un produit en se basant sur des éléments traités dans d'autres procès-verbaux.

Profil de réception
Il sera à la fois de butée de fin de course au vantail pour une coulissante et de chicanage.

Protection grillagée
Dispositif de protection pour portes coulissantes en position ouverte, y compris leurs organes de manœuvre et leurs accessoires).

Protection passive
Regroupe les moyens mis en œuvre pour limiter les effets destructeurs du feu - résistance au feu, matériaux ou dispositifs coupe-feu et pare-flammes, emploi de matériaux avec différentes réactions ou résistances au feu. La stabilité au feu d'un bâtiment, spécifiée dans la réglementation, ne représente pas la valeur réelle de tenue au feu de l'ouvrage, mais un temps de référence sous feu conventionnel. Elle s'exprime en heures et en fractions d'heures.

RAL
Nuancier international de définition des différentes teintes.

Ralentisseur
Système permettant de réguler la vitesse de fermeture d'une porte coulissante.

Rejet d'eau
Il est destiné à chasser les ruissellements et à éviter toute pénétration d'eau.

Rotations
Organes permettant aux vantaux de pivoter autour de leur axe. Selon le type de rotations, les vantaux sont dits :
- simple action, lorsque les éléments de rotation sont généralement des paumelles ou des charnières simple action c'est-à-dire que la porte ne peut s'ouvrir que d'un seul côté,
- double action : lorsque les éléments de rotation sont généralement des pivots ou des charnières double action, c'est-à-dire que la porte s'ouvre indifféremment des deux côtés.

Rupture
Déclenchement d'un mécanisme dès que la tension (le courant) est coupée. Ce principe assure une sécurité absolue de fonctionnement, quelle que soit la cause de la rupture de tension.

Sens d'ouverture
Toutes nos portes peuvent d'ouvrir en tirant vers l'intérieur ou en poussant de l'extérieur vers l'intérieur, vers la gauche ou vers la droite. Le sens d'ouverture doit être précisé au moment de la commande toujours côté paumelles.

Sélecteur de fermeture
Accessoire qui permet au vantail de service (journalier) de se fermer systématiquement après le vantail secondaire (semi-fixe).

Sens du feu
On distingue trois possibilités de sens au feu :
- RV : feu recto/verso
- OP : feu côté opposé aux paumelles
- CP : feu côté paumelles

Porte battante : par convention, le recto représente le sens du feu opposé aux paumelles et le verso le sens du feu côté paumelles. Porte coulissante : par convention, le recto représente le côté rail et le verso le côté opposé.

Serrure
Organe de fermeture du ou des vantaux.

Serrure électrique ou électromécanique
1. Serrure non autonome, le verrouillage par le pêne dormant s'effectue automatiquement et mécaniquement dès le claquement de la porte.
2. Généralement, la béquille est contrôlée électriquement soit du côté extérieur soit des deux côtés extérieur et intérieur. Dans ces cas, seule une autorisation par contrôle d'accès (badge, etc…) rend la béquille active grâce à une impulsion électrique (émission ou rupture au choix).
3. L'ouverture s'effectue en appuyant sur la béquille.

Serrure motorisée
1. Serrure non autonome, le verrouillage par le pêne dormant s'effectue automatiquement et mécaniquement dès le claquement de la porte.
2. En général, la sortie est toujours libre, la simple manœuvre de la béquille intérieure déverrouille la porte et garantir la sortie en toutes circonstances.
3. Généralement, seule l'entrée est contrôlée, après autorisation du contrôle d'accès, la motorisation assure la rétraction des pênes, l'ouverture s'effectue sans la béquille.

Seuil
Profil acier situé en partie basse du bâti servant à assurer l'étanchéité.

SMSI
Système de Mise en Sécurité Incendie.

SSI
Systèmes de Sécurité Incendie.

Support de rail
Élément dans lequel passe le rail d'une porte coulissante.

Suspension
Composée de divers éléments (rail, montures à galets, supports…), elle constitue l'ensemble supportant le ou les vantaux d'une porte coulissante et permet leur translation.

Talon
Partie basse du bâti destinée à être immergée dans la chape pour ancrer le bâti dans le sol.

Tenon
Usinage mâle réalisé dans le but d'être logé dans un usinage femelle dit "mortaise".

Traverse
Pièce constituant un des côtés horizontaux des ouvrages ou parties d'ouvrages.

Traverse d'imposte
Traverse du dormant séparant une imposte du ou des vantaux dans un ouvrage composé.

Vantail
Ouvrage mobile, plein ou vitré, placé dans une huisserie, ou un bâti, et destiné lorsqu'il est fermé, à s'opposer au passage. Le vantail est souvent désigné sous le nom de porte (particulièrement lorsque la porte ne possède qu'un seul vantail).

Vantail journalier de service
Vantail s'ouvrant en premier et fermant en dernier une porte battante à deux vantaux à recouvrement.

Vantail semi-fixe
Vantail s'ouvrant en dernier et se fermant en premier d'une porte battante à deux vantaux à recouvrement.

Ventouse électromagnétique
Dispositif de retenue d'une porte en position ouverte grâce à la force d'un champ magnétique.

Verrou onglet - à bascule
Organes de condamnation souvent situés en partie haute et basse du vantail semi-fixe. Une crémone assure la même fonction.

CONDITIONS GÉNÉRALES
DE FOURNITURES DE FERMETURES DE SÉCURITÉ

(Groupement des fabricants et fabricants - installateurs de matériels coupe - feu et d'évacuation des fumées) déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris sous le n° 2006039772 en date du 09/06/2006

GIF

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales codifient les usages commerciaux de la profession en vigueur pour la fourniture de matériel avec ou sans montage ou l'exécution chez le client de prestations de services de toute nature..
Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, les conditions générales de vente constituent le socle de la négociation commerciale..
Le fournisseur ne peut y renoncer par avance ; toutes clauses dérogatoires à ces conditions devront, pour être valables, être acceptées par tout moyen écrit par le fournisseur..

Les renseignements portés sur les catalogues, notices et barèmes ne sont qu'indicatifs, le fournisseur se réserve la faculté de les modifier à tout moment et sans préavis en raison de l'évolution de la technique ou des conditions économiques..

La nullité de l'une des dispositions ci-dessous ne remet pas en cause la validité des présentes conditions générales de fourniture..
Le fait que le fournisseur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des clauses des conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement..

ARTICLE 2 - COMMANDES

Toute commande ne devient définitive qu'après acceptation écrite émanant du siège social du fournisseur..
Une commande ne peut être annulée, même partiellement, sans accord écrit du fournisseur.. Tout versement à la commande est un acompte définitivement acquis au fournisseur..

Les engagements du fournisseur sont strictement limités aux fournitures et/ou prestations prévues dans son offre ou dans son accusé de réception de commande..

En cours d'exécution, le client ne peut apporter de modifications à sa commande soit dans la masse des travaux soit dans leur nature, qu'après accord écrit du fournisseur sur les conditions dans lesquelles les nouvelles fournitures et/ou prestations seront à fournir..

ARTICLE 3 - PROPRIÉTÉ DES DOCUMENTS

Le fournisseur conserve la totalité des droits de propriété intellectuelle sur ses produits, même en cas de commande sur cahier des charges..

Tous les plans, dessins, schémas et en général tous documents relatifs à la conception, à la construction, ainsi que tous renseignements d'ordre technique ou commercial fournis à l'occasion de l'offre ou de la commande éventuelle demeurent la propriété du fournisseur, qui demeure titulaire du savoir-faire et des droits de propriété intellectuelle correspondants, ils ne pourront être reproduits ou communiqués aux tiers sans l'accord préalable écrit du fournisseur.. D'une manière générale, le client reconnaît que toutes informations confidentielles, quelles qu'elles soient concernant le fournisseur, lui sont communiquées uniquement dans le cadre de l'accord et aux seules fins de lui permettre de prendre sa décision. . Ne font toutefois pas l'objet d'une obligation de confidentialité, les informations faisant partie du domaine public au moment de la conclusion du contrat ou déjà connues de manière licite par le client..

ARTICLE 4 - PRIX

Les devis sont valables pendant 2 mois à compter de leur établissement.. Passé ce délai, ils deviennent caducs et ne peuvent plus engager le fournisseur sans son accord exprès..
Le prix correspond exclusivement aux prestations spécifiées à la commande expressément acceptée par le fournisseur. . En aucun cas la réalisation des prestations ne correspond à un marché à forfait..

Les prix contractuels sont établis en fonction des conditions économiques lors de l'établissement du devis et sont révisables selon les conditions prévues au contrat, notamment en fonction des variations des prix des matières premières et des incidences économiques et sociales..

ARTICLE 5 - DÉLAI DE LIVRAISON

Les délais de livraison indiqués dans les offres ou accusés de réception de commandes sont donnés à titre indicatif.. Ils commencent à courir à compter de la date à laquelle le fournisseur est en possession de tous les documents nécessaires à l'exécution de la commande et notamment du relevé de côtes à fournir par le client, et de la réception de l'acompte éventuellement demandé..

Le retard de livraison ne peut donner droit à aucune indemnité ou pénalité sauf convention expresse et écrite.. En tout état de cause, celle-ci ne peut prévoir pour chaque semaine entière de retard à partir de la fin de la troisième semaine, une pénalité supérieure à 0,5 % avec un cumul maximum de 5 % de la valeur de la commande hors-taxes. . Ces pénalités seront libératoires, forfaitaires et exclusives de toute autre indemnisation au même titre. . Elles ne seraient être applicables dans le cas d'un retard dû au fait du client ou un cas de force majeure tel que prévu à l'article 11.. Dans tous les cas, le retard n'est valablement constaté et ne court qu'après mise en demeure régulière par lettre recommandée avec Accusé de Réception adressée par le client..

Le retard de livraison ne peut en aucun cas être invoqué par le client comme cause de résiliation du contrat..

ARTICLE 6 - EXPÉDITION / TRANSPORT

Toutes les marchandises livrées voyagent aux risques et périls du client, quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlement du prix du transport, franco ou port dû selon les termes de l'Incoterm Ex-Works de la CCI (en vigueur au jour de la commande)..

Il appartient au client, en cas d'avaries ou de pertes, de faire toutes réserves écrites sur le bordereau d'expédition à l'arrivée des marchandises et de confirmer ses réserves par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée avec Accusé de Réception auprès du transporteur dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises, conformément à l'article L133-3 du code de commerce..

La mention « sous réserve de déballage » n'a aucune valeur vis-à-vis du transporteur et ne pourra être admise comme réserve..

Le client doit conserver la marchandise contestée jusqu'à l'expertise qui peut être requise par l'assureur du transporteur..

Le client ou le destinataire doit faire connaître avant l'expédition s'il désire procéder à une vérification à l'enlèvement de la marchandise dans les entrepôts ou usines du fournisseur..

Sauf avis contraire préalable, l'ordre d'expédition sera considéré comme une agréation formelle et définitive du choix du transporteur ou du moyen de transport, aucune objection ne pouvant plus alors être opposée par le client au fournisseur..

Lorsque les marchandises sont acheminées par véhicule, que ce soit franco ou en port dû, le lieu de livraison doit être accessible à un véhicule de type semi-remorque..

Le conducteur pourra refuser une livraison, s'il doit pénétrer à l'intérieur d'un chantier, de façon plus générale s'il doit emprunter une route ou un chemin non carrossable ou en dehors d'une voie normalement ouverte au trafic public..

Le déchargement des marchandises est toujours réalisé à la charge et sous la responsabilité du client et doit être effectué en bonne et due forme dans les plus courts délais, à compter de leur arrivée..

Les temps d'attente seront à la charge du client, et ce même en cas de transport franco..

En cas d'impossibilité à réceptionner les marchandises du fait du client ou du destinataire, celui-ci fera son affaire et sous sa responsabilité d'une destination d'attente et en supportera l'intégralité des coûts..

ARTICLE 7 - RÉCEPTION DE LA LIVRAISON

Toute réclamation concernant la livraison des marchandises doit parvenir au fournisseur dans les 3 jours suivant la réception et avant toute mise en œuvre.. Passé ce délai, la livraison sera considérée conforme à la commande et vaudra reconnaissance de l'absence de défauts apparents..

ARTICLE 8 - FACTURE / RÈGLEMENT

8.1 Délais de paiement

Le fournisseur sera en droit de définir un montant minimum de facturation..
Toutes les factures sont payables au domicile du fournisseur, sans escompte..

Sauf stipulation contraire convenue lors de l'acceptation des commandes, les paiements ont lieu au 30ème jour suivant la date de livraison, tel qu'il résulte de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001 et de la directive européenne 2000/35 du 29 juin 2000..

Toute clause ou demande tendant à fixer ou à obtenir un délai de paiement supérieur à ce délai de trente jours qui représente les usages professionnels, et sauf raison objective motivée par le client, pourra être considérée comme abusive au sens de l'article L442-6-7° du code de commerce..

Les traites accompagnant les factures doivent être retournées acceptées au fournisseur, dans un délai maximum de dix jours..

8.2 Retard de paiement

Le refus d'acceptation des traites ou le défaut de paiement d'une seule facture à échéance convenue rend immédiatement exigible l'intégralité de la créance à présentation de la première mise en demeure..

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par le fournisseur, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraîne :
- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu..
- Conformément à la loi LME du 4 août 2008,en cas de paiement après l'échéance, les pénalités de retard seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal.. Ces pénalités ne seront payables qu'après réception par le Client d'une mise en demeure de payer par lettre recommandée avec avis de réception.. Par ailleurs, il pourra être appliqué et facturé au Client à titre d'indemnité complémentaire 10% du montant des sommes restant dues par le Client, sans préjudice de l'application des stipulations de l'article 13..

- La réclamation des frais judiciaires éventuels..

Le fournisseur pourra éventuellement prévoir au contrat une clause pénale en cas de retard de paiement..

8.3 Modification situation financière du client

En cas de dégradation de la situation financière du client constatée, à tout moment, par des renseignements financiers et/ou attestée par un retard de paiement, le fournisseur se réserve le droit de :

- réclamer au client une caution bonne et solvable, du prix des fournitures faites ou commandées et, à défaut, de résilier le marché.

- prononcer la déchéance du terme et l'exigibilité immédiate des sommes restant dues.

- suspendre les livraisons ou toute prestation

8.4 Ouverture et maintien de compte, situation financière

Le fournisseur se réserve la faculté de subordonner l'ouverture et le maintien de compte à l'obtention, auprès du client, de documents comptables, financiers et juridiques et, le cas échéant, de garanties.
Le fournisseur se réserve le droit d'exiger le paiement total ou partiel au moment de la passation de commande si la situation financière du client le justifie.

LE FOURNISSEUR CONSIDÈRE L'ACCEPTATION DE L'ARTICLE 8 COMME UNE CONDITION ESSENTIELLE ET DÉTERMINANTE À SON ENGAGEMENT EN L'ABSENCE DE LAQUELLE IL N'AURAIT PAS CONTRACTÉ.

ARTICLE 9 - GARANTIE

Sauf convention contraire, les fournitures bénéficient d'une garantie, de matière ou de fabrication pendant 1 an à dater du jour de mise à disposition, sauf les paumelles, serrures, ferme-portes et installations électriques qui ne sont garantis que 6 mois.

Cette garantie est strictement limitée à l'échange pur et simple dans les usines du fournisseur des pièces reconnues défectueuses, sans indemnité d'aucune sorte pour main d'œuvre de démontage, remontage, immobilisation, frais de transport qui restent à la charge du client.

Cette garantie ne s'applique pas en cas de pose non conforme, si elle n'a pas été effectuée par nos soins, de négligence, absence ou mauvais entretien, utilisation incorrecte de la part de tout utilisateur ou non conforme aux instructions et indications du fournisseur.

Sont exclus de la garantie les défauts dus à un stockage défectueux (lieu non-abrité, humide, en atmosphère corrosive, etc…), à l'absence de protection ou à la mise en œuvre tardive de la protection contre la corrosion.

ARTICLE 10 - RESPONSABILITÉ

La responsabilité du fournisseur est limitée au respect des spécifications techniques stipulées dans le contrat.
La définition des caractéristiques des produits commandés (notamment performances et fonctionnalités) est à la charge du client.
Par ailleurs, la responsabilité du fournisseur ne peut être engagée quant au choix du type de fermeture, de son emplacement ou de sa mise en œuvre, à moins que celle-ci lui ait été confiée.

Il convient de préciser que la sécurité incendie d'un site est de la responsabilité légale de son exploitant, et que les produits et/ou installations fournis sont seulement destinés à réduire les risques de propagation des incendies dans la limite des procès-verbaux d'essais réalisés conformément à la législation en vigueur.

De ce fait, les obligations du fournisseur au titre du contrat sont des obligations de moyen et non des obligations de résultat.

Le fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages qui auraient une origine étrangère à son entreprise, ainsi que des dommages indirects ou immatériels (consécutifs ou non consécutifs) et, notamment, des préjudices à caractère commercial ou financier.

La responsabilité du fournisseur est exclue en cas de :

- défaut provenant d'une conception réalisée par le client, des choix techniques imposés par le client

- vice, incompatibilité ou mauvaise qualité du support des marchandises installées
- défauts résultant de l'usure normale des marchandises fournies, des détériorations ou accidents imputables au client ou à un tiers
- défauts résultant d'une utilisation anormale ou non conforme à la destination des marchandises, aux règles de l'art ou aux préconisations ou recommandations du fournisseur.

ARTICLE 11 – FORCE MAJEURE

Aucune des parties au contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge, au titre du contrat si ce retard ou cette défaillance sont l'effet direct ou indirect d'un cas de force majeure entendu dans un sens plus large que la jurisprudence française tels que :

- survenance d'un cataclysme naturel
- tremblement de terre, tempête, incendie, inondation etc
- conflit armé, attentats
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez le fournisseur ou le Client
- conflit du travail, grève totale ou partielle chez les fournisseurs, prestataires, transporteurs, postes, services publics, etc.
- injonction impérative des pouvoirs publics (interdiction d'importer, embargo)
- accidents d'exploitation, bris de machines, explosion

Chaque partie informera l'autre partie, sans délai, de la survenance d'un cas de force majeure dont elle aura connaissance et qui, selon elle, est de nature à affecter l'exécution du contrat.

Si la durée de l'empêchement excède 10 jours ouvrables, les parties devront se concerter dans les plus brefs délais pour examiner de bonne foi les modalités de l'arrêt ou de la poursuite du contrat.

ARTICLE 12 – POSE

Dans le cas où la fourniture est assortie de la pose, il appartient au client d'assurer la vérification, la bonne conservation et la garde des fournitures jusqu'à l'intervention du fournisseur pour l'installation. Conformément à l'article 1792-6 du code civil, la réception s'effectuera de manière contradictoire dès la fin de l'installation. En cas de prestations multiples, le fournisseur pourra demander des réceptions partielles au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Sauf dispositions spéciales reprises dans le devis ou l'Accusé de Réception de Commande, le fournisseur doit pouvoir effectuer les travaux d'installation pendant les heures et jours ouvrés (de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi).

A défaut, ils pourront donner lieu à une facturation complémentaire de la part du fournisseur, et pourront entraîner un report des délais de livraison.

Sauf dispositions spéciales convenues entre les parties, il appartient également au client d'assurer à ses frais la fourniture de tous engins (tels que grues, monte-charges) et échafaudages, ainsi que tous travaux complémentaires de maçonnerie (tels que trous, scellements et calfeutrements en conformité avec le degré de résistance au feu des produits à installer), raccords, travaux de menuiserie, de serrurerie, et de peinture. Par ailleurs, aucune alimentation et/ou raccordement électrique n'est à la charge du fournisseur sauf stipulations contraires convenues lors de l'acceptation du contrat.

Le client devra s'assurer que l'infrastructure destinée à recevoir les marchandises est techniquement compatible avec celles-ci. A défaut, toutes les modifications nécessaires notifiées par le fournisseur seront exclusivement
à la charge du client.
Les accessoires imprévus, les frais supplémentaires de montage inhérents à des circonstances particulières, tels que modifications des ouvertures ou non-conformité aux plans initiaux seront facturés en supplément.

Si l'état du chantier ne permet pas aux installateurs de poser, lors de leur intervention, tous les accessoires de manœuvre, les travaux de finition correspondants resteront à la charge du client et tout nouveau déplacement sera facturé en supplément.

ARTICLE 13 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ - REPRISE DES BIENS

La propriété des marchandises livrées est réservée au fournisseur jusqu'au paiement complet.

De convention expresse, le fournisseur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, sauf spécification expresse de renonciation de la part du fournisseur, selon les termes de l'article L621-122 du code commerce.
La reprise par les soins du fournisseur des biens revendiqués impose au client l'obligation de réparer le préjudice résultant de la dépréciation et, en tout état de cause, de l'indisponibilité des biens concernés.

ARTICLE 14 – RÉSILIATION DU CONTRAT

En cas de manquement grave du client dans l'exécution du contrat, 8 jours après une mise en demeure restée infructueuse, le contrat sera résilié de plein droit si bon semble au fournisseur.

Les acomptes éventuellement versés au fournisseur resteront acquis. Par ailleurs, le fournisseur sera en droit d'exiger des dommages-intérêts au titre du préjudice subi.

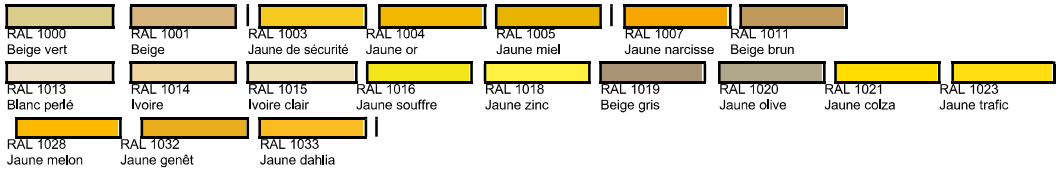
ARTICLE 15 - CONTESTATIONS

En cas de contestation, à défaut de règlement amiable, le Tribunal compétent sera celui du siège social du fournisseur, même en cas d'appel en garantie ou pluralité de défendeurs et quelles que soient les clauses ou stipulations imprimées sur les documents contractuels des co-contractant

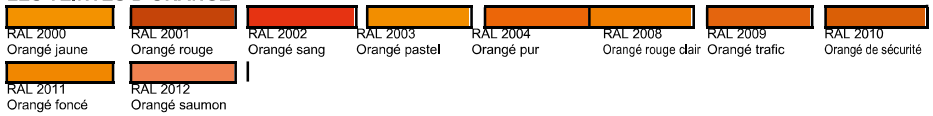
Charte Peinture- NUANCIER RAL – AUTRES COULEURS (hors PREMIO)

Les portes coupe-feu de la gamme Lutermax sont livrés en tôle d'acier traitée anti-corrosion, qui doivent faire l'objet d'une mise en peinture dans les plus brefs délais. L'expérience montre que cette préconisation est rarement mise en œuvre, Le non-respect de cette préconisation conditionne la mise en application de la garantie Novoferm® Lutermax.
D'autres finitions sont possibles sur l'ensemble de nos gammes, en particulier sur la base du nuancier RAL et dans une liste que vous trouverez ci-dessous. Cette option fait l'objet d'une plus-value. Équipé de sa propre chaîne de peinture Novoferm® Lutermax réalise la majorité des couleurs du nuancier RAL, ainsi qu'une liste de couleurs préférentielles, sans délai supplémentaire. Dans le cadre de la protection de l'environnement. Novoferm® Lutermax s'engage et n'utilise que des peintures sans plomb.
Novoferm® Lutermax vous propose ces différentes teintes, en thermolaquage à base de poudre polyester respectant l'environnement, avec un aspect givré particulièrement résistant à la rayure.

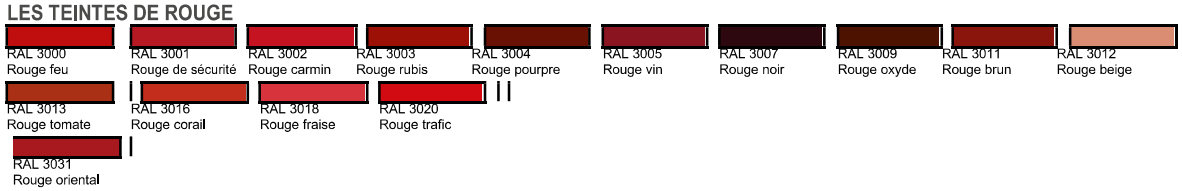
LES TEINTES DE JAUNE



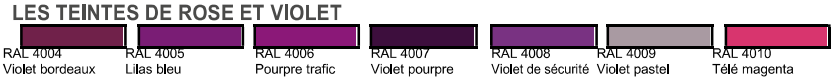
LES TEINTES D'ORANGE



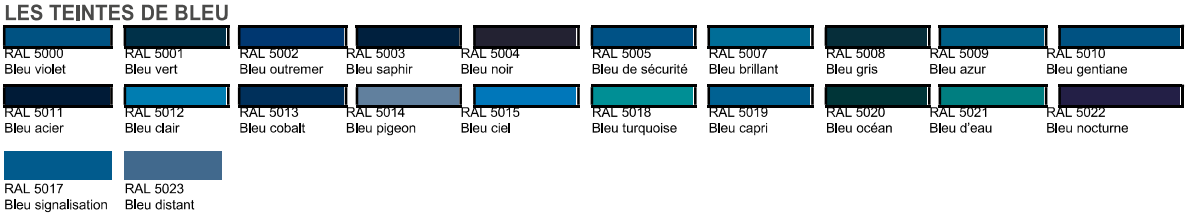
LES TEINTES DE ROUGE



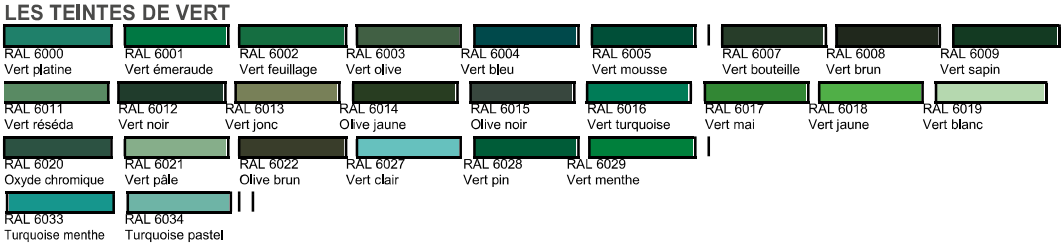
LES TEINTES DE ROSE ET VIOLET



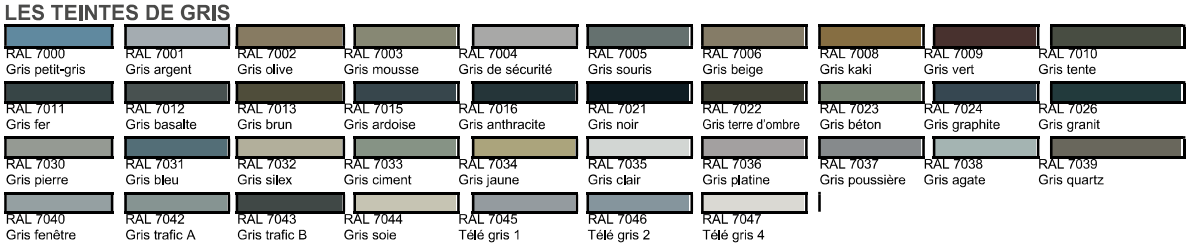
LES TEINTES DE BLEU



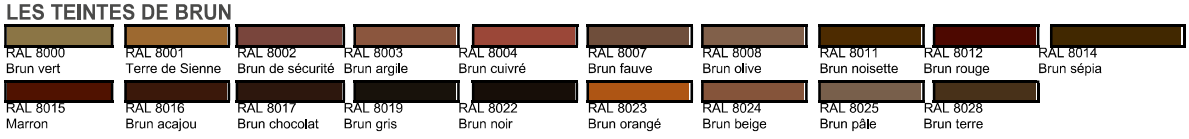
LES TEINTES DE VERT



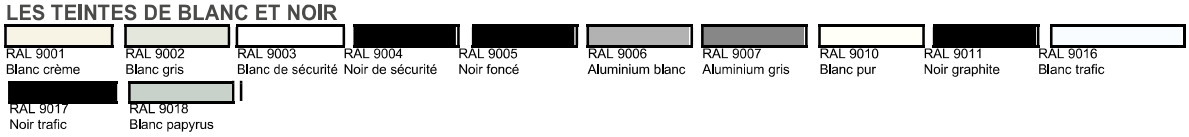
LES TEINTES DE GRIS



LES TEINTES DE BRUN

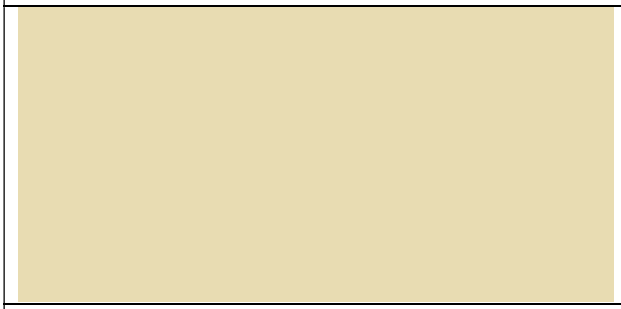
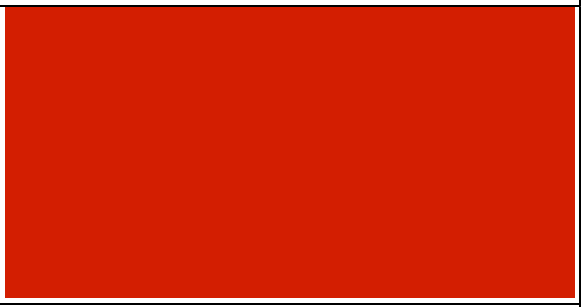
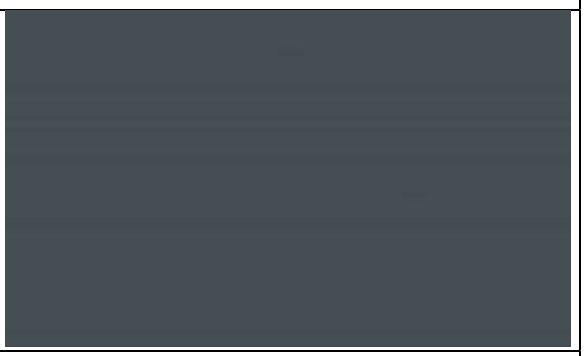


LES TEINTES DE BLANC ET NOIR



Les techniques de l'imprimerie ne permettent pas toujours de restituer très exactement la couleur réelle. Une tolérance étant admise par le standard RAL, la parfaite similitude entre des produits d'origine différente et de même teinte RAL ne peut être garantie.
Les portes Supérieures à 1305 mm de Large ou 2920 mm de Haut et/ou supérieures à 300KG du vantail, sont soumises à une prestation de peinture extérieure, Merci d'en tenir compte dans vos offres de prix, un délai supplémentaire d'une semaine s'applique

TEINTE STANDARD

	
RAL 9010 BLANC PUR	**RAL 9016 BLANC TRAFIC**
	
RAL 1015 IVOIRE CLAIR	**RAL 3020 ROUGE TRAFIC**
	
RAL 5010 BLEU GENTIANE	**RAL 7016 GRIS ANTHRACITE**
	
RAL 9005 NOIR FONCÉ	**RAL 9006 ALUMINUIM BLANC**

Les techniques de l'imprimerie ne permettent pas toujours de restituer très exactement la couleur réelle. Une tolérance étant admise par le standard RAL, la parfaite similitude entre des produits d'origine différente et de même teinte RAL ne peut être garantie.

MAJ 2022-07-01

39 teintes préférentielles



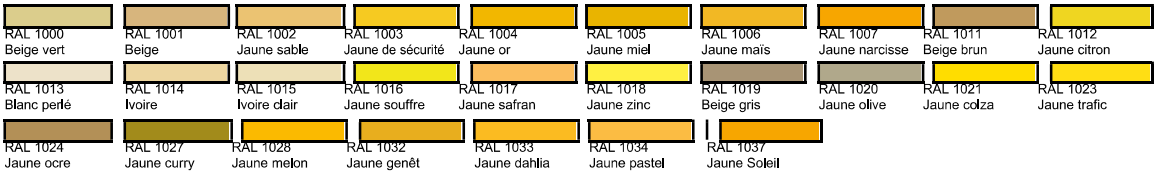
Les couleurs présentées dans ce nuancier ne sont pas contractuelles.

MAJ 2022-07-01

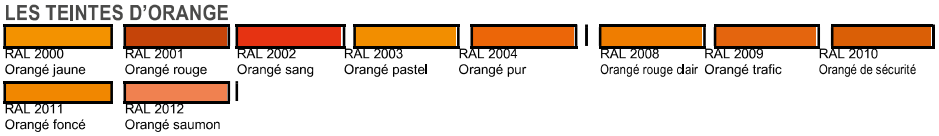
novoferm LUTERMAX
L'esprit coupe-feu

NUANCIER RAL – PORTES PREMIO

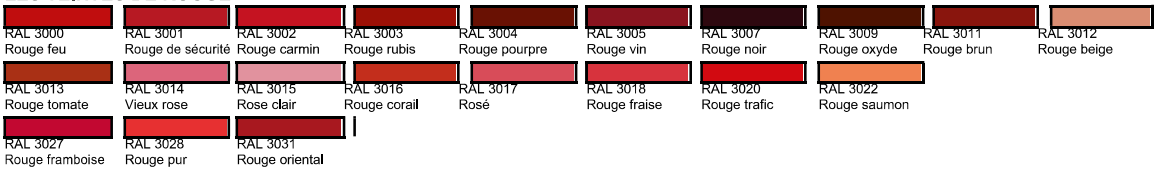
LES TEINTES DE JAUNE



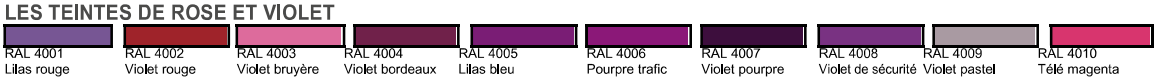
LES TEINTES D'ORANGE



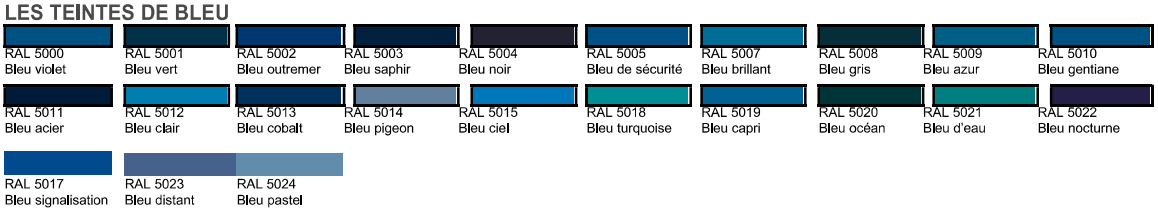
LES TEINTES DE ROUGE



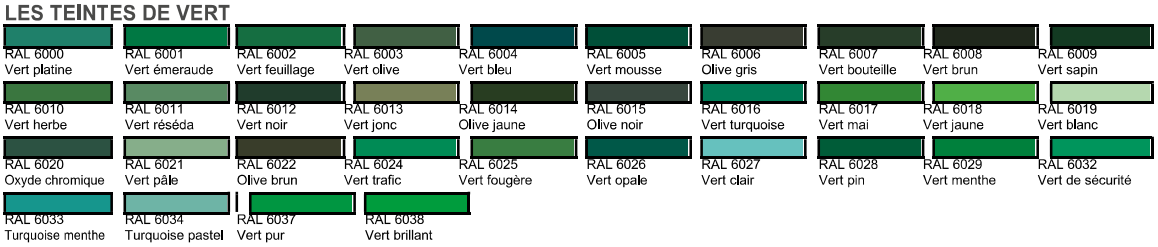
LES TEINTES DE ROSE ET VIOLET



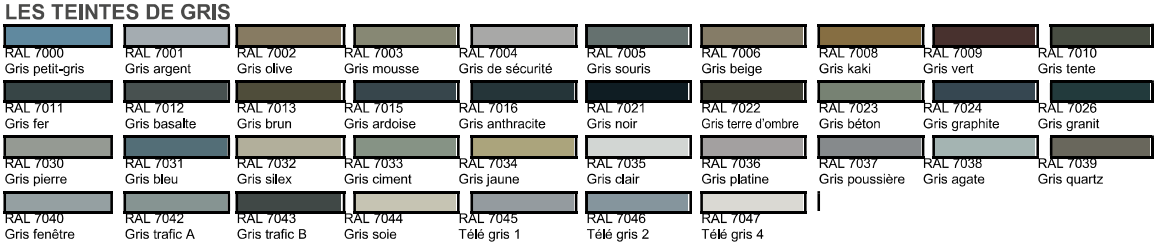
LES TEINTES DE BLEU



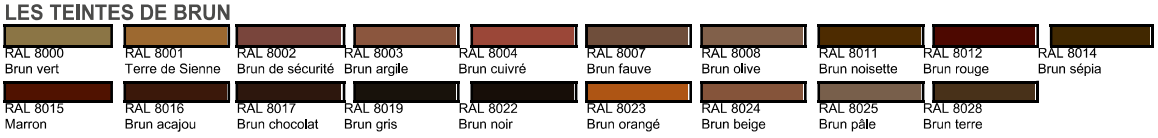
LES TEINTES DE VERT



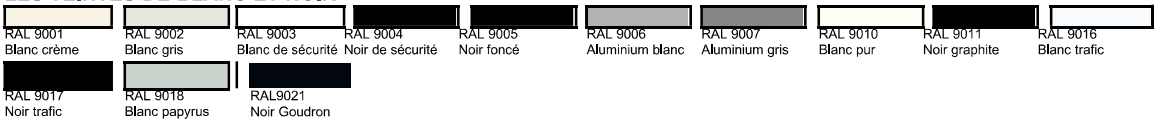
LES TEINTES DE GRIS



LES TEINTES DE BRUN



LES TEINTES DE BLANC ET NOIR



Les techniques de l'imprimerie ne permettent pas toujours de restituer très exactement la couleur réelle. Une tolérance étant admise par le standard RAL, la parfaite similitude entre des produits d'origine différente et de même teinte RAL ne peut être garanti

Novoferm®-Lutermax
530, avenue Georges Clémenceau
77000 Vaux-le-Pénil
Tel : 01 64 14 38 00 - Fax : 02 40 78 62 42

Visuels non contractuels - Sous réserve de modifications de produits - Novoferm® - RCS NANTES : B450 301 486 - Réf. NFFLDI021 - Mai 2016 - Imprimé sur papier certifié PEFC™ / 10-31-1189 -

novoferm® LUTERMAX

L'esprit coupe-feu